

MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



MANUEL DE SÉCURITÉ :

**MESURES PRATIQUES POUR
LES DÉFENSEURS DES DROITS
HUMAINS EN DANGER**



Publié par Front Line - 2011

**Front Line
Grattan House, 2nd Floor
Temple Road
Blackrock
Co Dublin
Irlande
Téléphone : +353 1 212 3750
Fax : +353 1 212 1001**

Copyright © 2011 Front Line

Illustration de la couverture : Dan Jones

Ce manuel a été réalisé à l'intention des défenseurs des droits humains et peut être cité ou reproduit dès lors que la source/ les auteurs sont mentionnés.

Des exemplaires de ce manuel sont disponibles sur www.frontlinedefenders.org (en anglais, arabe, français, russe et espagnol).

Pour commander un exemplaire, contactez :

workbook@frontlinedefenders.org

ou écrivez à l'adresse ci-dessus

Prix : €20 plus frais d'emballage et d'envoi

ISBN 978-0-9558170-5-2

Avertissement :

Front Line ne garantit pas que les informations contenues dans ce manuel soient infaillibles ou appropriées à toutes les situations, et ne peut être tenue responsable des préjudices résultant de l'utilisation de ce manuel.

Ecrit par Anne Rimmer, Coordinatrice Formation à Front Line, et révisé par une équipe de défenseurs des droits humains (DDH) d'une valeur inestimable : Usman Hamid, Centre International pour la Justice Transitionnelle et Kontras, Indonésie, Ana Natsvlishvili, Géorgie et un DDH du Moyen-Orient (nom tenu secret pour des raisons de sécurité)

Remerciements :

Ce manuel est basé sur des concepts introduits dans le Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains, par Enrique Eguren de PBI BEO, et mis à jour dans le Nouveau Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains, par Enrique Eguren et Marie Caraj, de Protection International.

Nous remercions Protection International, qui nous a permis de reproduire des extraits du Nouveau Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains.

Nous sommes également profondément reconnaissants de toutes les contributions des spécialistes en matière de sécurité, ainsi qu'aux DDH qui travaillent dans un environnement difficile mais qui ont collaboré au manuel en parlant des risques auxquels ils sont confrontés et en partageant leurs stratégies de survie avec nous.

Front Line inclut de façon explicite les défenseurs aussi bien que les défenseuses dans ses écrits autant que possible par souci d'équité des genres. Bien que ceci soit notre ligne directrice, par souci de lisibilité dans ce document, nous utiliserons le terme de 'défenseurs' pour nous référer à la communauté des défenseurs et défenseuses des droits humains.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	ii
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 2 : ÉVALUER LES RISQUES.....	9
CHAPITRE 3 : ANALYSER LES MENACES.....	26
CHAPITRE 4 : BIEN-ÊTRE ET STRESS.....	42
CHAPITRE 5 : ÉLABORER UN PLAN DE SÉCURITÉ.....	48
CHAPITRE 6 : COMPRENDRE VOTRE ENVIRONNEMENT.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	67
ANNEXES:.....	68
1. Exemple : Analyse SWOT (MOFF).....	68
2. Exemple : Questions pour l'analyse de l'environnement.....	69
3. Débattre des risques et des menaces avec des communautés illettrées.....	70
4. Liste de contrôle : Capacités générales identifiées par les DDH... ..	72
5. Liste de contrôle : La sécurité au bureau.....	73
6. Liste de contrôle : Sécurité du domicile.....	74
7. Liste de contrôle : Protection des tiers : clients, témoins, survivants.....	75
8. Liste de contrôle : Manifestations.....	76
9. Liste de contrôle : Détentions / Arrestations / Enlèvements.....	78
10. Liste de contrôle : Risque d'agressions, y compris d'agressions sexuelles.....	81
11. Liste de contrôle : Se déplacer dans des zones rurales.....	83
12. Liste de contrôle : Mesures administratives contre les DDH.....	85
13. Liste de contrôle : Diffamation contre les DDH.....	87
14. Liste de contrôle : Sécurité des ordinateurs et des téléphones ..	88
15. Technologies et méthodes de surveillance.....	90
16. Surmonter la résistance aux plans de sécurité dans votre organisation.....	92
17. Listes d'organisations utiles aux DDH.....	94

PRÉFACE

“De grands défis sont à venir. Notre travail de défenseurs des droits humains est humanitaire et d'intérêt public : nous travaillons pour protéger la dignité et le futur de nos peuples.



Dr Yuri Giovanni Melini

Nous avons d'abord vu la répression et la violence. Cela nous a quelquefois forcé à faire preuve de force physique et, parfois, nous avons même dû sacrifier une vie pour le bien des autres. Nous faisons cela car nous avons des principes et des valeurs, parce que nous aimons la vie sous toutes ses formes et parce que nous demandons le respect que l'Etat et les institutions, le gouvernement et les gouvernants, nous doivent. Nous faisons cela parce que c'est juste et pas parce que cela en vaut la peine financièrement.

Ce manuel pour la protection des défenseurs des droits humains est l'opportunité de montrer que notre travail est essentiel. Il

permet à des personnes, groupes, populations, sociétés et nations de s'exprimer, de réclamer le respect de leurs droits et de dénoncer les violations de ce à quoi ils ont droit.

Lorsque nous ferons nos tâches quotidiennes, suivre de bonnes pratiques en matière de sécurité assurera notre sécurité et celle de nos collaborateurs et familles. Si nous utilisons les informations contenues dans ce manuel pour dresser un plan de sécurité organisationnel, et néanmoins vital, cela nous permettra de travailler plus dur et plus loin, pour défendre les droits humains, et donc l'humanité.

Sans crainte, plein de courage, d'humilité et de détermination, le futur est à nous. Il ne faut jamais faire un pas en arrière, pas même pour se frayer un chemin.”

Dr Yuri Giovanni Melini

Directeur Général

Centro de Acción Legal-Ambiental y Social de Guatemala - CALAS

(Centre d'action juridique, environnementale et sociale)

GUATEMALA

Lauréat du Prix Front Line 2009 pour les Défenseurs des Droits Humains en Danger

“Dans ses programmes, Front Line aborde le thème de la sécurité et de la protection des défenseurs des droits humains, notamment pour les femmes défenseuses des droits humains.

Les défenseurs des droits humains ont besoin de nouvelles stratégies inspirées par une théorie de sécurité et de droits humains, de dignité, de liberté et de justice. Ce manuel est destiné aux défenseurs des droits humains, son objectif est de les protéger.

Il vise à attirer l'attention sur des situations particulières, qui résultent des activités menées par les défenseurs des droits humains, pour les préparer à affronter les désagréments, les risques inattendus, les menaces et les incidents de sécurité, qu'ils peuvent rencontrer. Il vise aussi à prévenir ces situations et à gérer le stress et l'insécurité.

En ayant nous-même utilisé ces stratégies, nous pensons qu'elles peuvent influencer de façon

positive la vie des défenseurs des droits humains, même si nul ne peut prétendre qu'elles soient la réponse à tous les problèmes inhérents à leur travail, comme les questions psychologiques sous-jacentes aux difficultés émotionnelles, aux dangers et aux discordes qui peuvent surgir entre plusieurs acteurs sur le terrain...

Nous saluons ce document, une nouvelle publication de Front Line consacrée à la sécurité et au bien-être des défenseurs des droits humains."



Gégé Katana Bukuru

Gégé Katana Bukuru

Secrétaire Exécutive

Solidarité des Femmes Activistes pour la
défense des droits de l'homme – SOFAD
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Lauréate du Prix Front Line 2007 pour les Défenseurs des Droits Humains en Danger

“Le Joint Mobil Group (JMG – Groupe Commun Mobile) travaille dans la République Tchétchène depuis novembre 2009. Ce groupe est composé de membres de différentes organisations russes de défense des droits humains ; il a été créé afin d’obtenir des informations crédibles et avérées concernant les violations des droits humains en Tchétchénie. Par ailleurs, la mission du groupe est de dévoiler les causes de l’inefficacité des enquêtes menées par les autorités dans des affaires de torture et d’enlèvements en Tchétchénie.



Joint Mobile Group

Nous ne pourrions pas accomplir ces missions sans mettre en place d’importantes mesures de sécurité. L’existence d’un système comportant de telles mesures pour nos activités quotidiennes, nous permet de travailler efficacement dans cette région compliquée de Russie depuis 18 mois.

Les mesures de sécurité du JMG incluent les idées développées par les spécialistes de Front Line. C’est pourquoi nous sommes heureux de la création de ce manuel sur la sécurité et la protection des défenseurs des droits humains. Il est essentiel que tout militant exposé au danger ait un bon plan de sécurité”

Joint Mobile Group

RUSSIE

Lauréat du Prix Front Line 2011 pour les Défenseurs des Droits Humains en Danger

DÉDICACE

Ce manuel est dédié à tous les défenseurs des droits humains en danger avec qui Front Line a travaillé.

De nombreux défenseurs ont ouvertement partagé les risques auxquels ils doivent faire face, leurs craintes, leurs dilemmes pour équilibrer la sécurité et l'efficacité, et les stratégies créatives qu'ils utilisent afin de poursuivre leur travail inestimable.

Notre travail et nos vies sont enrichies et inspirés de ces connaissances.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

“Je pensais que mettre en oeuvre des plans de sécurité était uniquement pour ces défenseurs qui n’étaient pas assez courageux pour affronter les risques. Je réalise maintenant que ces plans nous rendent plus forts et plus efficaces”
un DDH en Afrique

Ce chapitre introduit la notion de Défenseurs des Droits Humains (DDH) et certains risques auxquels ils sont exposés. Il donne un bref aperçu des mesures à prendre pour élaborer un plan de sécurité et définit les termes « sécurité », « protection » et « sûreté » que nous utiliserons dans ce manuel. A la fin de ce chapitre, vous trouverez un exercice à faire concernant votre propre sécurité.

Bienvenue

Bienvenue au Manuel de Sécurité : Mesures Pratiques pour les Défenseurs des Droits Humains (DDH) en Danger.

Les DDH sont ceux qui travaillent de façon pacifique au nom des autres, pour défendre un ou tous les droits inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme. Cela inclut les personnes qui défendent les droits civils et politiques, les droits sociaux, économiques, environnementaux et culturels, et le droit à l’égalité, tels que les droits des femmes et les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI).

Par exemple, les DDH sont : un groupe qui gère un bureau d’aide juridique ; une organisation qui documente des actes de torture (y compris des viols) et aide les survivants ; ceux qui travaillent pour les droits des communautés désavantagées, telles que les femmes, ou pour les personnes condamnées au travail forcé ; les militants anti-corruption ; ceux qui travaillent dans des refuges pour femmes ; les leaders indigènes qui plaident pour les droits de leur communauté ; ceux qui manifestent contre les dégâts environnementaux ; ceux qui militent en faveur du droit d’exprimer leur identité et orientation sexuelle. Parfois, ces DDH ont eux-mêmes été victimes et après, ils commencent à travailler pour les autres. Par exemple, une femme dont le mari a disparu rassemble d’autres membres de familles pour travailler et conduire les coupables devant la justice. Parfois les DDH travaillent dans des organisations, parfois ils travaillent seuls.

Partout dans le monde les DDH peuvent être exposés à des risques à cause de leur travail. Ces risques incluent des agressions, des actes de torture – y compris des tortures sexuelles – l’emprisonnement et même des assassinats. Les auteurs de ces actes peuvent être des militaires ou des policiers ou leurs agents secrets, des entreprises multinationales, des groupes armés de l’opposition, des milices locales, des criminels locaux embauchés par d’autres, des groupes religieux conservateurs, des membres d’une communauté, ou même des membres des familles des DDH.

“Nous avons dressé la carte de toutes les ressources disponibles dans le cercle des ONG – les centres d’aide juridique, les médias indépendants, le soutien psychologique... Désormais, nous savons qui appeler si nous avons besoin d’aide”
un DDH en Europe

Quels que soient les risques et leurs auteurs, d’où que surgissent les dangers, il existe des moyens pour réduire les menaces et atténuer l’impact de ces attaques.

Mesures pour élaborer un plan de sécurité

Ce manuel s’inspire des centaines de DDH, dans plus de 50 pays, qui ont participé aux ateliers de Front Line sur la sécurité et la protection. Ces DDH peuvent poursuivre leur travail car ils ont pu mettre en place les mesures leur permettant de gérer leur sécurité. Ils évaluent leur situation de façon systématique et développent des stratégies et des tactiques qui

conviennent le mieux aux spécificités de leur environnement. Ce manuel est basé sur le Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains¹, sur des discussions avec des spécialistes dans le domaine de la sécurité ainsi que sur les contributions des participants aux ateliers et d'autres DDH qui travaillent sur le terrain dans des environnements difficiles et qui nous ont fait part des risques auxquels ils sont confrontés et de leurs stratégies de survie.

Ce manuel vous présente les différentes étapes de l'élaboration d'un plan de sécurité – pour vous-même et pour votre organisation (pour les DDH qui travaillent dans des organisations). Il suit une approche systématique pour évaluer votre situation en matière de sécurité et pour développer des stratégies et des tactiques de réduction des risques et des vulnérabilités.

Ces étapes sont :

- Analyse du contexte
- Évaluation des risques
- Analyse des menaces
- Élaboration d'un plan de sécurité
- Mise en place et révision des plans

Grâce à notre travail avec des DDH à travers le monde, nous avons appris que, généralement, la charge de travail est élevée et les ressources sont limitées. Les mesures liées à la sécurité peuvent parfois être mises de côté, car il semble qu'il n'y ait jamais assez de temps, ou parce que les DDH pensent qu'ils doivent tenir compte des autres plutôt que d'eux-mêmes. Cependant les DDH qui ont investi du temps et de l'énergie pour développer leurs capacités à gérer leur sécurité, nous disent que cela en vaut la peine, à la fois parce que cela réduit les

“Si un DDH est pris pour cible, nous mobilisons tous les autres militants des droits humains dans le pays pour développer un soutien sur internet. Quiconque rencontre un visiteur international ou une autre personne influente, parle de la personne en danger. La personne devient alors importante et cela réduit sa vulnérabilité.”

un DDH en Europe de l'Est

risques que leur travail soit interrompu par un incident de sécurité, mais aussi parce que cela réduit le stress et leur permet d'être plus efficaces dans leur travail.

Nous avons inclus dans ce manuel un chapitre sur le stress et le bien-être. Les DDH nous ont confié qu'ils subissent un stress intense dû à de multiples facteurs, y compris la charge de travail, les attentes, les menaces et les expériences traumatisantes. Être stressé peut considérablement réduire votre capacité à être en sécurité et conduire à l'épuisement. Nous espérons que ce chapitre vous permettra de mieux gérer votre stress.

Parcourir ce manuel va vous prendre du temps, mais cela n'est pas censé être un travail théorique. Il est conçu pour vous sensibiliser aux questions liées à la sécurité et pour vous aider à savoir comment atténuer les menaces.

Tout au long de cet ouvrage, nous avons inclus des exemples de tactiques simples que les DDH ont adoptées pour se protéger. Nous espérons que ces exemples – même s'ils ne concernent pas directement votre propre situation – pourront vous aider à déterminer comment réduire les risques auxquels vous êtes exposé, afin que vous poursuiviez votre travail indispensable de la façon la plus sûre possible.

“Est-ce que la sécurité est une absence de risque ? ou la capacité de gérer le risque ? Bien entendu, en choisissant d'être un défenseur qui travaille pour défendre les droits des autres, les personnes et les organisations prennent certains risques. Ces risques varient d'un pays à l'autre et d'un contexte à l'autre, et ils évolueront au fil du temps. Les défenseurs ont l'obligation, envers eux-mêmes et envers les communautés au nom desquelles ils travaillent, de faire attention à leur sécurité. Cela n'est pas une question d'intérêt personnel, il s'agit plutôt d'assurer la continuité de leur travail pour les autres. Il s'agit encore plus des victimes. “Ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité.”

Un DDH en Europe

1. “Protection Manual for Human Rights Defenders”, Enrique Eguren/PBI BEO, publié par Front Line en 2005 et disponible sur le site internet de Front Line www.frontlinedefenders.org/fr

Important

Aucun livre ne peut vous dire comment vous mettre en sécurité. Un conseil est rarement applicable à tous les DDH menacés à travers le monde. Différentes circonstances requièrent différentes réponses et les mêmes circonstances impliquant différentes personnes peuvent aussi nécessiter des stratégies variées. Ce manuel contient des exemples et des listes de contrôle, qui visent à illustrer et stimuler vos propres idées, concernant ce dont vous avez besoin pour améliorer votre propre sécurité, et ne sont en rien un plan d'action.

La gestion de la sécurité est en partie une question de mise en place de procédures. Mais les procédures ne seront efficaces que si elles sont des réponses appropriées aux risques auxquels vous êtes confronté. Par conséquent, le défi est d'identifier correctement les menaces et les vulnérabilités de votre environnement, à tout moment, et de compléter cette évaluation en restant en permanence conscient de la situation.

Comme différentes personnes sont exposées à différents risques, il est important que vous sachiez quels sont vos paramètres personnels peuvent vous rendre plus vulnérable aux risques. Dans la plupart des sociétés, les femmes défenseuses des droits humains (FDDH) et les défenseurs lesbiens, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) sont exposés à des risques supplémentaires à cause de ce qu'ils sont et de comment ils s'expriment. Dans ce manuel, les questions d'identités et d'orientations sont intégrées plutôt que d'être traitées dans des sections séparées.

Bien que les technologies apportent de nombreux avantages aux DDH (facilité de communication par téléphone portable, diffusion rapide des informations par e-mails, construction d'un réseau grâce aux réseaux sociaux etc.), elles apportent aussi le risque de surveillance et d'interférences par les personnes opposées à votre travail. Ce manuel n'a pas pour objectif d'être un guide technique de la sécurité numérique – pour cela, vous pouvez consulter Security-in-a-box, Tactical Technology Collective & Front Line:

<https://security.ngoinabox.org/fr> et Mobile in-a-box <http://fr.mobiles.tacticaltech.org/>



Security-in-a-box

Toutefois, vous trouverez quelques conseils de base dans deux annexes – Annexe 14 : Sécurité des ordinateurs et des téléphones et Annexe 15 : Technologies et méthodes de surveillance.

Les exemples utilisés dans ce manuel sont anonymes pour des raisons de confidentialité et de sécurité – les noms ont été changés et parfois les expériences de plusieurs DDH sont mêlées.

Définitions

Ce manuel se concentre sur les DDH et les mesures qui peuvent être prises afin de renforcer leur sécurité personnelle et celle de leur organisation. Les DDH doivent aussi se préoccuper de la sûreté et de la sécurité des personnes pour qui et avec qui ils travaillent (clients, témoins etc.) et nombre des mesures identifiées ici leur seront aussi profitables.

Le manuel aborde les sujets suivants :

Sécurité : absence de risque ou de nuisance résultant de violence ou d'autres actes volontaires

Protection : mesures prises par les DDH ou d'autres acteurs pour améliorer leur sécurité.

Il ne vise pas à traiter de façon détaillée de :

Sûreté : absence de risque ou de nuisance résultant d'actes involontaires (accidents, phénomènes naturels, maladies).

Cependant, cela vaut la peine de prendre le temps d'examiner quelles menaces pour votre sécurité sont élevées au vu de votre environnement, de vos pratiques dans votre travail ou de votre mode de vie, et qui nécessitent que vous mettiez en place des actions pour atténuer les risques. (Notez que les gens ont plus tendance à sous-estimer les dangers des risques communs, par exemple les accidents de la route, et à surestimer les risques moins communs, tels que les accidents d'avion).



Activité : Votre propre situation en matière de sécurité

Nous espérons que cette introduction a clarifié votre point de vue concernant votre situation en matière de sécurité. Dans les pages suivantes, vous pourrez dresser la liste de vos premières réflexions relatives aux facteurs qui vous font vous sentir plus en sécurité et les facteurs qui vous font vous sentir en insécurité. (Certaines personnes préfèrent dessiner ou dresser une carte de ces facteurs).

“Après avoir examiné la sécurité et la sûreté dans leur ensemble, nous avons réalisé que la plus grande menace était l'emplacement de notre bureau, dans un couloir d'avalanche. Nous avons décidé de déménager.”
un DDH en Asie

“Les accidents de la route sont très courants dans notre pays. Nous avons donc décidé que notre personnel ne devait pas circuler la nuit, sauf en cas d'extrême urgence.”
un DDH en Afrique

Ces informations pourront vous être utiles lorsque vous élaborerez votre plan de sécurité personnelle.

Note : Tous les exercices que vous faites dans ce manuel, dans lesquels vous inscrivez des informations personnelles, sont imprimés sur des feuilles que vous pouvez détacher de cette publication, et vous préférerez peut-être les garder à l'écart, dans un lieu sûr.



**“QUELS FACTEURS VOUS FONT
VOUS SENTIR EN SÉCURITÉ ?”**

ACTIVITÉ





**“QUELS FACTEURS VOUS FONT
VOUS SENTIR EN INSÉCURITÉ ?”**

ACTIVITÉ



CHAPITRE 2 : ÉVALUER LES RISQUES

“En tant que défenseurs nous ne pouvons éviter les risques, mais il est de notre responsabilité de prendre le temps de les gérer” un DDH en Amérique

Ce chapitre passe en revue certains risques auxquels les DDH sont exposés. Il introduit la Formule Risque – un outil qui vous aidera à identifier les différents facteurs qui augmentent ou réduisent vos risques. Le chapitre inclut une étude de cas basée sur la Formule Risque que vous pouvez examiner. Il inclut aussi un exercice qui vous aidera à faire votre propre évaluation des risques. Enfin, vous trouverez une explication de la Matrice du Risque, basée sur les concepts de probabilité et d’impact, et qui vous permettra d’évaluer les risques les plus importants auxquels vous êtes exposé.

Introduction

Votre travail de DDH peut remettre en question les intérêts de puissants acteurs, et ceci peut vous exposer à des risques importants. Plus votre travail est efficace, plus vous êtes susceptible d’être exposé à des risques. Dans de nombreux pays à travers le monde les défenseurs sont en danger à cause de leur travail.

Le défi est de pouvoir évaluer – autant que possible - le degré de risque et d’agir de façon à minimiser ces risques.

L’évaluation des risques sera basée sur votre propre environnement. Comprendre cet environnement est une condition préalable à la mise en place de mesures adaptées et efficaces. Nous avons inclus un chapitre sur ce sujet à la fin du manuel (Chapitre 6 : Comprendre votre environnement). Dans d’autres publications sur le thème de la sécurité, un tel chapitre serait en principe placé au début, mais les DDH nous ont conseillé de le placer à la fin – car l’exercice peut ne pas être facile pour commencer. Nous préférons donc entamer le manuel par le thème du risque.

Risques

Les risques sont différents selon le contexte de votre pays, la nature des menaces et des agressions, les auteurs, le degré d’impunité qui règne, l’identité de la personne, son profil, ses activités et le lieu. Dans de nombreux pays, les FDDH et les DDH LGBTI sont plus exposés aux risques que les autres ; de même, les DDH qui travaillent dans des zones rurales avec moins de ressources et qui sont éloignés des institutions protectrices sont plus souvent en danger. Cependant, une grande partie des risques auxquels les DDH sont exposés sont de même nature :

- Stigmatisation des DDH en déclarant qu’ils sont “contre l’Etat”, “anti-religieux”, “agents des pouvoirs occidentaux”, “membres de groupes armés de l’opposition”, “travailleurs du sexe”, “trafiquants”, “corrompus”... la liste est sans fin
- Intervention dans les voyages, les écrits ou les réunions entre plusieurs personnes
- Chantage (par exemple “Si vous ne cessez pas vos activités, votre fils sera arrêté”)
- Mise en place de mesures administratives pour cibler les DDH – telles que l’obligation de fournir des informations financières approfondies, des preuves d’achat de logiciels informatiques légaux, les difficultés des organisations pour s’enregistrer ou se

“Le Président a traité un journaliste de traître. Tous les autres journalistes ont écrit des articles pour le défendre et cela a contribué à le protéger.”

un DDH du Moyen-Orient

“Je devais rencontrer un Ambassadeur dans son ambassade lorsque j’ai reçu un appel qui m’informait que des voyous armés encerclaient notre bureau. L’Ambassadeur est venu avec moi au bureau, et lorsque les voyous ont vu avec qui je me trouvais, ils ont battu en retraite.”

un DDH en Asie

“On m’a menacé sans cesse que je perdrais mon travail si je ne mettais pas fin à mes activités en faveur des droits humains. J’ai créé ma propre affaire afin que ces menaces n’aient plus aucun impact.”

un DDH en Europe de l’Est



Nabeel Rajab, Bahreïn, avec des bombes de gaz lacrymogène tirées chez lui

réenregistrer auprès des autorités

- Agressions physiques ou sexuelles (par des personnes ou à l'aide de matériel tel que des grenades lacrymogènes)
- Atteinte aux moyens de subsistance – perte/renvoi d'un emploi ou d'une opportunité d'études
- Atteinte à la propriété – véhicule, domicile ou bureau vandalisé ou détruit
- Détention / arrestation / emprisonnement – parfois basés sur des accusations fausses ou infondées, sur des procédures civiles ou criminelles pour diffamation
- Mauvais traitements / torture
- Enlèvements
- Meurtres

Les auteurs de ces menaces peuvent être les autorités, des entreprises, des groupes puissants ou une partie d'une communauté.

Cette liste peut paraître intimidante, mais il existe des moyens de minimiser les risques. Pour commencer, nous examinerons un outil qui est au cœur de ce manuel – la Formule Risque.

La Formule Risque

$$\text{RISQUE} = \frac{\text{MENACES} \times \text{VULNÉRABILITÉS}}{\text{CAPACITÉS}}$$

Les **définitions** de ces termes sont :

RISQUE – la possibilité d'un évènement qui entraîne un préjudice

MENACE – déclaration ou indication d'une intention d'infliger un dommage, une punition ou une blessure (prochaine ou immédiate)

CAPACITÉ – toute ressource (y compris les aptitudes et les contacts) qui renforce la sécurité

VULNÉRABILITÉ – tout facteur qui rend la concrétisation d'un préjudice plus probable ou plus important.

Ceci peut paraître compliqué, mais examinons l'histoire vraie d'un DDH en danger, afin d'identifier les différents éléments.



Mise en situation d'attaque armée contre une femme DDH, afin d'illustrer la mise en place d'un plan de sécurité

Activité

En lisant cette histoire, repérez quels sont les risques, les menaces, les vulnérabilités et les capacités de Juan.



Juan est un DDH LGBTI sur le continent américain. Il sait que la communauté est très hostile au travail de son organisation et à lui personnellement. Un jour qu'il marchait en ville, il a vu deux hommes qui le montraient du doigt et qui semblaient parler de lui. Juan a pressenti un risque potentiel.

Il avait en tête un "plan" de la ville, et savait où ses amis et sympathisants se trouvaient. Il a marché rapidement vers un magasin situé à proximité, et dont le vendeur est un ami à lui.

Juan et son ami ont vu une foule en train de se rassembler de l'autre côté de la rue. Le commerçant a fermé la porte et baissé le rideau de fer. Juan avait son téléphone portable sur lui, chargé et avec du crédit. Il a appelé un contact (son contact sécurité en cas d'urgence, préparé à un tel scénario), dont il avait préalablement enregistré le numéro sur une touche en appel abrégé sur son téléphone.

Son contact d'urgence a immédiatement appelé la police locale (en qui le DDH pouvait avoir confiance, suite à un travail préalable de plaidoyer auprès des policiers).

La police est arrivée et a secouru Juan au moment où la foule commençait à forcer la porte.

Risques
 Menaces
 Vulnérabilités
 Capacités

Comparez vos notes avec notre évaluation :

Risques :

- agression/ torture (y compris agression sexuelle)
- meurtre

(Il y a aussi des risques pour le commerçant et le local du magasin)

Menaces : notons que les menaces atteignent trois niveaux différents –

- 1) Les 2 hommes qui montraient Juan du doigt en parlant de lui. Ceci peut être appelé “incident de sécurité” (un évènement qui pourrait indiquer une menace ou mener à une menace) – Les 2 hommes auraient pu simplement être en train d’admirer le pantalon de Juan ! A ce stade, cela n’était pas clair.
- 2) La foule qui se forme de l’autre côté de la rue
- 3) La foule qui attaque le magasin

Vulnérabilités :

- communauté hostile
- être connu personnellement en tant que DDH LGBTI
- seul
- marcher

Capacités :

- Téléphone portable, chargé, avec du crédit, numéro du contact d’urgence enregistré en appel abrégé
- Amis et alliés : le commerçant ; le contact d’urgence ; la police
- Plans préparés à l’avance : ‘carte’ de la ville
- Aspect psychologique – rester calme

L’analyse des risques est présentée sous la forme de formule, car si un élément change, cela influera sur le niveau de risque.

- Menaces : même si les deux hommes qui montraient Juan du doigt s’étaient approchés de lui de façon hostile, la menace aurait été moins importante qu’une foule qui se forme, et le risque (d’agression ou meurtre) aurait été réduit.
- Vulnérabilités : si la communauté n’avait pas été hostile, ou s’il avait été avec trois collègues (et pas seul), ou s’il avait été en moto (ou tout autre moyen de transport excepté à pied), sa vulnérabilité aurait été moindre et le risque aurait été réduit.
- Capacités : si Juan avait laissé son téléphone portable chez lui, ou s’il n’avait pas eu de crédit, sa capacité à gérer les menaces aurait été grandement réduite et le risque aurait été plus important. S’il n’avait pas eu chacun des trois amis et alliés, il aurait été encore plus exposé au danger. S’il n’avait pas eu de plan, il aurait peut-être paniqué et couru et la foule l’aurait peut-être rattrapé. S’il n’était pas resté calme, il aurait pu laisser tomber son téléphone et le casser.



Membres de la communauté de Bagua en train de manifester pour protéger le droit à la terre des communautés indigènes, Pérou

Le but de cet exemple n’est pas de fournir un plan de fuite parfait en cas de menace. Il est clairement spécifique à ce contexte et est utilisé pour vous aider à identifier les différents éléments de la Formule Risque. Il permet aussi de vous montrer comment ces éléments peuvent être utilisés pour évaluer le niveau de risque.

Commentaires des DDH sur cette étude de cas et la Formule Risque :

Commentaire : 'Le fait d'être connu et de ne pas être apprécié par la communauté n'est-il pas plutôt une menace et non une vulnérabilité ?'

Réponse : Dans cet exemple, l'attitude de la communauté est à prendre en compte sur le long terme. Ce n'est pas une déclaration ou une indication récente, c'est donc une vulnérabilité. Par exemple, si la semaine avant l'incident un porte-parole de la communauté avait déclaré dans une émission radio, que les DDH LGBTI doivent être chassés de la ville, cela aurait été une menace. Ou si quelqu'un avait jeté une pierre à travers sa fenêtre le matin même, cela aurait pu être un incident de sécurité (s'il ne savait pas qui avait fait cela et pourquoi) ou une menace (si le geste était accompagné d'un message homophobe).

Commentaire : 'Cela ne fonctionnerait pas dans notre communauté – la police ne viendrait jamais à notre rescousse'. Et 'Pourquoi Juan n'a-t-il pas couru ou sauté dans un taxi ? N'a-t-il pas entraîné un risque pour le commerçant ?'

Réponse : Oui, toutes les situations de risques ont des contextes différents, des vulnérabilités et des capacités différentes. Juan avait d'autres options, mais il a fait son choix en fonction de son estimation sur le moment. L'objectif de cet exemple n'est pas d'être le modèle du plan stratégique parfait (bien qu'il ait fonctionné dans ce contexte particulier). Nous avons inclus cet exemple dans le manuel pour illustrer les éléments de la Formule Risque.

Commentaire : 'Comme c'est une formule, ne devrait-il pas y avoir une réponse finale comme pour une formule mathématique ? Si vous avez 2 menaces, 5 vulnérabilités et 10 capacités, le risque devrait être 1 ($2 \times 5 = 10$. 10 divisé par $10 = 1$) et donc très bas ?'

Réponse : La Formule Risque est basée sur la connaissance humaine et l'évaluation subjective. Cela pourrait être dangereux de la réduire à des chiffres de cette façon. Son objectif est d'être un outil qui vous aide à identifier les éléments du risque auquel vous êtes exposé, non de donner une réponse mathématique à un problème humain.

Les messages clés sont :

- a) que les risques varient selon le niveau de la menace, mais aussi selon le niveau des capacités et des vulnérabilités ;
- b) que le risque peut être différent dans une même situation en fonction des acteurs, à cause de leurs différentes vulnérabilités et capacités ;
- c) que même lorsque nous ne pouvons pas réduire les menaces, nous pouvons réduire le risque en réduisant les vulnérabilités et en augmentant les capacités.

Travailler avec la Police

Dans certains pays, les DDH ne contactent pas la police par principe, car ils pensent qu'elle est à l'origine de certaines menaces qu'ils reçoivent. Dans d'autres pays, les DDH collaborent étroitement avec la police. Voici des commentaires très différents de plusieurs DDH qui travaillent avec la police :

"Notre objectif est d'améliorer notre relation avec la police. Nous travaillons avec eux pour mettre en place des unités mobiles, pour délivrer des permis de conduire afin de surmonter la corruption. Cette initiative est populaire au sein de la police et au sein de la communauté et a amélioré notre réputation."

un DDH en Asie.

"Un militant a été menacé après avoir parlé au Rapporteur Spécial des Nations Unies pour les Droits Humains. La police lui a accordé des mesures de protection."

un DDH en Asie.

"Si nous parlons à la police, quelqu'un pourrait nous voir et croire que nous sommes des indicateurs. La façon de régler ce problème est d'avoir uniquement des contacts officiels avec les officiers supérieurs."

un DDH en Afrique.

"Nous avons peur de parler à la police, mais nous pensons qu'il est essentiel de développer nos relations. Par conséquent, nous avons trouvé dans notre réseau d'ONG, une personne qui connaissait déjà le Commissaire de Police ; elle pourrait être la personne que toutes nos organisations devrait contacter."

un DDH d'Amérique.

"Certains de nos membres disent que la police a perpétré des atrocités et que nous ne devrions pas avoir de contact avec elle. Mais nos leaders disent que si Nelson Mandela a pu développer des liens avec ceux qui l'ont arrêté, nous pouvons travailler avec la police dans l'intérêt de notre pays."

un DDH en Europe.

"Nous savons que la police soutient ceux qui nous menacent, mais certains policiers sont nos frères, nos cousins, d'anciens camarades de classe. Ils nous préviennent lorsqu'une perquisition ou une arrestation va avoir lieu."

un DDH en Afrique

Vous verrez que les vulnérabilités et les capacités peuvent être deux faces d'une même pièce. Par exemple, si Juan n'avait pas eu son téléphone portable, cela aurait été une vulnérabilité. L'avoir est une capacité.

Parfois les DDH font des commentaires sur cette étude de cas – que ce soit à propos de la Formule Risque, ou à propos des tactiques utilisées par Juan

En quoi la Formule Risque est-elle un outil utile ?

- Elle est polyvalente et peut fonctionner dans n'importe quel endroit du monde
- Elle est flexible et peut être utilisée dans toutes les situations
- Elle peut être utilisée pour prédire de quelles capacités vous aurez besoin dans le futur – dans ce cas vous devrez définir les menaces et les risques tels qu'ils seront dans le futur
- La Formule Risque aide à se concentrer sur les éléments distincts. Pour réduire le risque, l'une de ces trois choses doit arriver
 - Les menaces diminuent (nous étudierons ceci dans le prochain chapitre)
 - Les vulnérabilités diminuent
 - Les capacités augmentent

* Cependant, cette formule peut ne pas convenir à certaines communautés ou cultures qui ne sont pas familiarisées avec les formules, comme les communautés illettrées. Voir l'annexe 3 pour une suggestion sur l'approche alternative du risque et de la menace au sein des communautés illettrées.

Cet exercice deviendra un plan d'action basique. Nous développerons ce plan à travers l'exercice et les chapitres suivants.

Exemple : Voici le cas de Matthew, un DDH africain.



Fig 2.2

Risques	Vulnérabilités	Capacités existantes	Capacités requises
Enlèvement	Je vis seul	Bonne sécurité à son domicile – grille de clôture, alarme, caméra	Prendre un chien de garde
		Les voisins guetteront des personnes ou des événements suspects	Pour le moment, laisser l'emploi du temps de tous mes déplacements à un collègue. Si la situation empire, mes cousins doivent venir et rester chez moi, et m'accompagner quand je me déplace
		Avoir un autre lieu où rester en cas de danger	Contacter mes collègues deux fois par jour pour confirmer que je vais bien
Arrestation	De fausses accusations peuvent être portées contre moi	Connaissances du droit	
		Avocat informé de la situation et prêt à intervenir	Apprendre le numéro de l'avocat au cas où le téléphone me soit enlevé
		Aucun document ou matériel compromettant ne se trouve au bureau ou au domicile	
	Etat de santé	Médicaments	Avoir tout le temps les médicaments sur moi

(*Note : dans certains pays les procédures légales ne sont pas respectées. Dans le chapitre 5, nous étudierons le plan d'un DDH vulnérable à une arrestation dans l'un de ces pays)

Vous verrez qu'il est important d'examiner vos vulnérabilités et vos capacités face à chaque risque **dès le début**. La connaissance du droit ne vous sera probablement d'aucune utilité si vous êtes enlevé illégalement ; des bons voisins ne vous seront d'aucune aide si vous êtes arrêté sur votre lieu de travail.

De nombreuses capacités et vulnérabilités sont communes à différents risques. Prenez quelques minutes pour faire la liste et regrouper les risques où les vulnérabilités sont similaires.

(Toutefois, il est aussi important de prendre en compte et d'avoir conscience de vos autres vulnérabilités. Vous ne pouvez jamais connaître à l'avance l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposé, par conséquent, en réduisant vos vulnérabilités de façon générale, vous serez plus fort face à toutes sortes de menaces.)



Anara Ibrayeva, défenseuse et avocate en train de former des DDH sur les questions juridiques au Kazakhstan



Regrouper les risques, les vulnérabilités et les capacités

Fig. 2.3

Groupe de Risques	Risques	Vulnérabilités	Capacités existantes	Capacités requises
Groupe 1				
Groupe 2				
Groupe 3				



Exemple : Cet exemple montre que certaines vulnérabilités (et capacités) sont communes à différents risques.



Fig. 2.4

Groupe de Risques	Risques	Vulnérabilités	Capacités existantes	Capacités requises
Groupe 1	Enlèvement	Vit seul		
	Agression	Voyage seul	Propre véhicule	Plan pour changer d'itinéraire, de véhicule et d'horaire de voyage pour se rendre et rentrer du travail
Groupe 2	Arrestation		Avocat informé de la situation et prêt à intervenir	
	Diffamation		Connaissances du droit	Connaissances particulières sur la diffamation
			Aucun document ou matériel compromettant ne se trouve au bureau ou au domicile	

Vous trouverez plus d'informations sur les capacités générales (ne pas avoir ces capacités constitue une vulnérabilité) identifiées par les DDH dans l'annexe 4.

Vous avez désormais un aperçu général des risques, vulnérabilités et capacités ; il est indispensable de savoir comment classer les différentes menaces.

La Matrice du Risque – évaluer la probabilité et l'impact des risques

Parfois lorsque des DDH vivent en situation de danger pendant longtemps, il leur est difficile de faire marche arrière et d'évaluer à quel point leur situation est risquée. Aussi, lorsque la situation d'un DDH se détériore, il n'est pas toujours facile de savoir à quel moment le DDH doit agir pour éviter le danger.

“Les DDH qui vivent dans une situation dangereuse depuis longtemps ne réalisent pas toujours lorsque leur environnement devient plus dangereux. Vous pouvez assimiler la situation à une grenouille dans une casserole. Si la grenouille est placée dans de l'eau chaude, elle sautera tout de suite. Si elle est placée dans de l'eau tiède sur le feu allumé, l'eau se réchauffe lentement et la grenouille ne réalise pas qu'elle va cuire ! Nous devons constamment évaluer et réévaluer les risques”
un DDH en Amérique

La Matrice du Risque est utile dans les deux situations. Elle peut être utilisée comme le second outil pour élaborer votre plan de sécurité. Elle vous aide à envisager les risques auxquels vous êtes exposé, afin que vous ne perdiez pas de temps à chercher les risques peu probables, ou les risques qui sont peu préjudiciables.

Premièrement, étudiez chaque risque que vous avez identifié au début du chapitre, en vous posant deux questions :

- 1) Quelle est la **probabilité** qu'un risque se concrétise ?
- 2) Quel serait l'**impact** si ce risque se concrétisait ?

Comment évaluez-vous la probabilité ? Ceci est subjectif, mais vous pouvez baser votre réponse sur la répression et les actions prises contre les DDH dans le passé. De même, votre évaluation

de l'impact est subjective, mais vous pouvez prendre en compte les préjudices sur vous-même et votre organisation, en vous rappelant que certains DDH – par exemple les femmes et les LGBTI – sont plus exposés au risque car ils sont plus vulnérables dans certaines situations.



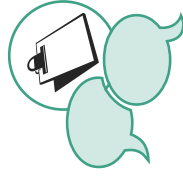
Père Tomayo, Honduras



Ma Matrice du Risque

Fig. 2.5

Sur la Matrice du Risque ci-dessous, déterminez chaque risque en terme de probabilité et d'impact. Sur la page suivante, vous retrouverez l'exemple de Juan (vu plus haut) et comment il a déterminé ses risques



IMPACT	PROBABILITÉ				
	1 Très basse	2 Basse	3 Moyenne	4 Elevée	5 Très Élevée
5 Très élevé					
4 Elevé					
3 Moyen					
2 Bas					
1 Très bas					

Si la probabilité du risque est basse et si l'impact est bas, ou si la probabilité est basse (même si l'impact est élevé) – les cases de couleur gris clair dans le tableau – vous pouvez considérer que ce sont des risques acceptables et utiliser vos mesures de sécurité habituelles.

Pour les risques probables mais avec un impact moyen à élevé (cases de couleur gris intermédiaire), vous pouvez mettre en place un plan d'action afin de réduire la probabilité.

Pour les risques qui sont élevés et très élevés (cases gris foncé), vous pouvez mettre en œuvre un plan d'action ainsi qu'un plan de contingence pour chacun – que faire au cas où cet événement terrible se produit vraiment pour minimiser l'impact.

Matrice de Risque de Juan

Fig. 2.6

IMPACT						
5 Très élevé				Meurtre		
4 Élevé				Agression		
3 Moyen						
2 Bas			Cambriolage			
1 Très bas		Attaque du bureau				
		1 Très basse	2 Basse	3 Moyenne	4 Elevée	5 Très élevée
		PROBABILITÉ				

Attaque du bureau – L'organisation est très impopulaire mais le bureau est situé près d'un poste de police, donc l'attaque du bureau est peu probable

Cambriolage – C'est commun dans cette zone. Tout le monde prend des précautions et ne porte pas de matériel coûteux ou sensible, des informations ou des ressources personnelles.

Agression et meurtre – La probabilité de ces risques est passée de moyenne à élevée après le meurtre d'un éminent collègue.

Évaluer le risque, l'impact et la probabilité sont des activités essentielles pour améliorer votre sécurité. Cependant, l'évaluation doit être renforcée par des actions – mettre en place des mesures pour réduire la probabilité qu'un risque ne se produise (ici appelés plans d'action) et des plans pour savoir quoi faire si le pire se produit vraiment (plans de contingence). Nous parlons des plans d'action et des plans de contingence dans le Chapitre 5. Avant de compléter ces plans, nous allons nous concentrer sur le second élément de la Formule Risque – les Menaces.



Majda Puaca (à droite), faisait partie d'un groupe de lesbiennes et gays attaqués lors d'une rencontre Queer à Belgrade. Elle a porté plainte contre le leader de la bande qui l'a attaquée

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES MENACES

“Nous savons, d’après nos discussions avec les DDH, qu’ils ignorent souvent les menaces. Ils pensent parfois que prêter attention aux menaces, c’est céder à ceux qui les profèrent, ou que le déni est la meilleure stratégie. Mais nous savons aussi qu’avant d’être tués, de nombreux DDH avaient reçu des menaces dans les jours précédents et qu’ils n’avaient pas réagi.”

Andrew Anderson, Directeur adjoint, Front Line

“Après l’assassinat de notre Directeur, j’ai commencé à recevoir des menaces. Mon organisation a mis en place une équipe entière qui a réfléchi aux différentes manières de réduire les menaces. Une partie de l’équipe a réfléchi comment influencer le Chef de la police et le Ministre de l’Intérieur. Une autre partie de l’équipe a concentré ses efforts afin d’obtenir le soutien des Ambassades – notamment celles qui apportent une aide bilatérale au système judiciaire et en matière de sécurité. Une troisième équipe a cherché comment renforcer ma protection chez moi et pendant mes déplacements. Ça a vraiment été une réponse organisationnelle.”

un DDH en Asie

Ce chapitre définit et donne des exemples de différents types de menaces et incidents de sécurité. Il propose cinq questions à se poser pour analyser les menaces. Il inclut une étude de cas d’un DDH en danger. Vous pourrez ensuite appliquer les cinq questions aux menaces que vous recevez. Vous trouverez aussi une section sur les incidents de sécurité et une section sur la surveillance. Pour finir, le chapitre aborde les stratégies pour réduire les menaces.



Dom-an, Philippines, dans une mise en situation de recevoir des menaces de mort et comment y réagir

Qu’est-ce qu’une menace ?

Nous avons défini la menace comme étant la déclaration ou l’indication d’une intention d’infliger un dommage, une punition ou une blessure.

Une menace peut être une **menace directe** contre vous, votre organisation ou votre famille.

Voici quelques exemples de menaces directes proférées contre des DDH :

“Tu ne vivras pas pour voir la nouvelle année”

“Ton organisation sera brûlée”

“Votre organisation ne sera pas enregistrée (légalement) l’année prochaine si vous continuez ce type de travail”

“On enlèvera et violera ta fille”

Des menaces symboliques telles que des animaux morts placés sur la porte d’entrée.

Une menace peut aussi être une **menace possible** – si d’autres DDH travaillant dans le même domaine sont menacés, il est probable que vous soyez le prochain à être menacé.

Nous allons aussi parler des **incidents de sécurité** – des événements qui peuvent indiquer ou conduire à une menace.

Par exemple :

- Vous pensez que quelqu'un vous surveille ou surveille votre bureau
- Il y a eu une effraction à votre domicile, à votre bureau ou de votre voiture
- Vous recevez des appels anonymes

Pourquoi êtes-vous menacé ?

Une menace a presque toujours un but – vous empêcher de faire quelque chose. Les DDH sont souvent menacés lorsqu'ils remettent en question des acteurs puissants. Les menaces prouvent que votre travail est efficace – et la menace vise à vous empêcher d'avoir un impact. Le défi est de parvenir à un équilibre pour écarter la menace autant que possible tout en poursuivant votre travail aussi efficacement que possible.

Il est important de prendre en compte pourquoi vous êtes menacé mais pas attaqué ?

- L'auteur de la menace peut ne pas avoir les moyens d'exécuter l'attaque contre vous et espère que la menace suffira à vous stopper
- Il se peut que l'auteur de la menace soit conscient du coût politique d'une attaque contre vous s'il était impliqué, et qu'il tente de stopper votre travail tout en évitant ces conséquences.

Cependant, la situation peut rapidement changer. Une personne qui profère des menaces et qui n'a pas de ressource peut réussir à les rassembler et la situation politique peut évoluer et mener les auteurs à vouloir risquer les conséquences d'une attaque. **Toutes les menaces doivent donc être prises au sérieux et les mesures pour éviter le risque doivent être mises en place.**

Comment réagir lorsque vous recevez des menaces

Recevoir une menace est une expérience choquante. Différentes personnes répondent de différentes façons :

Les DDH qui ont reçu des menaces décrivent leurs réactions et illustrent différents types de réponses :

“J'étais pétrifié ! Je suis resté chez moi en pensant aux menaces et je n'ai parlé à personne.”
(paralysé par la menace)

“Donc ils viendront peut-être pour moi ? J'ai pensé que je ne pourrais rien faire pour les en empêcher. J'ai juste continué à faire comme d'habitude.” (ignorer la menace)

“J'ai commencé à boire plus d'alcool.” (s'insensibiliser à la menace)

“Je me suis assis avec mes collègues et nous avons parlé de la menace et de ce que l'organisation devrait faire.” (analyser la menace)

“Lorsque j'ai reçu un SMS de menace, j'ai immédiatement acheté un nouveau téléphone non déclaré à utiliser avec ma famille et en cas d'urgence.” un DDH en Asie.

L'analyse de la menace est une réponse constructive, qui vous aide à mieux appréhender la situation.

Comment analyser une menace

Le but d'analyser une menace est d'obtenir autant d'informations que possible sur la menace, et d'être capable d'évaluer – au mieux – la probabilité qu'elle aboutisse.

“Lorsque j'ai terminé mes recherches, j'ai écrit un rapport controversé. J'étais fier de l'avoir signé de mon nom, mais plus tard, j'ai réalisé que de m'identifier ainsi m'avait mis en danger.”
un DDH d'Europe de l'Est

“J'ai été invité à une interview télévisée. Je n'avais pas demandé à la journaliste quelles questions elle me poserait. Ce jour là, mon interview suivait celle du Ministre et j'ai été filmé en train de dire des choses très négatives sur lui. Après cela, une voiture suspecte s'est garée devant chez moi pendant des semaines.”
un DDH d'Europe de l'Est

“J'aidais une femme qui avait été violée par deux soldats. Les soldats étaient emprisonnés et attendaient leur procès. J'ai commencé à recevoir des sms menaçants, qui disaient que ma famille serait brûlée vive et que mon nom de famille serait détruit. Après une enquête, on s'est aperçu que les menaces étaient envoyées par les femmes des deux soldats, qui avaient peur de perdre leur mari et leurs ressources financières. J'ai réalisé qu'elles ne pourraient pas mettre leurs menaces à exécution.”
un DDH en Afrique

Effectuer cette analyse avec des collègues de confiance est un atout. Ils seront peut-être plus objectifs que vous à ce moment-là et ils peuvent apporter différentes interprétations. (Mais au final, vous êtes la personne concernée et vous ne devriez pas être poussé à agir d'une manière avec laquelle vous n'êtes pas à l'aise).

Cinq étapes pour analyser une menace :

NB : Ne vous attendez pas à forcément avoir les réponses à toutes ces questions

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

- Qui a communiqué quoi, quand et comment ?
- Si c'était un appel téléphonique, y avait-il des bruits de fond ?
- Quels étaient le langage et le ton de la menace ?
- Avez-vous été menacé après l'une de vos (nouvelles ?) activités ?

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

Une constante peut inclure les éléments suivants :

- Vous recevez une série d'appels ou de messages menaçants
- Vous avez été suivi pendant deux jours et votre fils a été suivi hier
- Les autorités ont convoqué un autre DDH pour un interrogatoire. Vous êtes convoqué à votre tour.

Les constantes peuvent être :

- Le type de menaces proférées
- Les moyens employés pour menacer (en personne, par téléphone)
- Le moment où les menaces se produisent (jour de la semaine et l'heure)
- Les auteurs des menaces (s'ils sont connus)
- Le lieu où les menaces se produisent
- Les événements qui précèdent les menaces, par exemple si votre organisation a diffusé un communiqué de presse.



Rene Gradis, activiste écologiste au Honduras, a survécu à deux tentatives d'assassinat

NB : Lorsque la gravité de la constante de menace augmente, cela indique que la situation est de plus en plus dangereuse

3. Quel est le but de la menace ?

Est-ce que la menace indique clairement ce que l'auteur veut faire ? Si cela n'est pas clair, le timing peut permettre de déduire l'objectif – qu'avez-vous prévu ou qu'avez-vous fait récemment

“Le Président de notre pays a dit : ‘Tous ces DDH sont des terroristes’. Cette déclaration augmente le nombre et le type de personnes voulant s’en prendre à nous. Nous devons réagir face à ces menaces au plus haut niveau”.
un DDH en Amérique

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

- Parfois vous ne la connaissez pas. Ne tirez pas de conclusions hâtives.
- Soyez aussi précis que possible. Si par exemple l'auteur est un policier, à quel commissariat appartient-il/elle ? Quel est son grade ?
- Si la menace est signée, provient-elle réellement de la personne/organisation dont le nom est utilisé ?
- Si vous connaissez l'auteur de la menace, examinez si il/elle a les ressources d'exécuter la menace. Si oui, cela augmente la probabilité que l'auteur passe à l'action.

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

- C'est une évaluation difficile à faire et vous ne pouvez jamais être certain à 100%
- Votre réponse devra prendre en compte votre environnement, y compris l'historique des attaques perpétrées contre des DDH dans votre pays, les capacités des auteurs et le degré d'impunité qui règne pour les coupables
- Si vous avez des doutes, choisissez l'option qui vous semble la plus sûre

Devez-vous rapporter la menace à la police ? Voici des avis très différents de plusieurs DDH :

“Oui, une menace est un crime et la police est responsable du maintien de l'ordre.”

un DDH en Europe

“Non, le dernier DDH qui a rapporté une menace à la police a été renvoyé à sa famille dans un cercueil.” un DDH du Moyen-Orient

“Nous travaillons afin que la loi soit respectée dans notre pays – si la police locale ne fait rien, nous allons voir plus haut.” un DDH en Afrique

“Oui, si vous pouvez prouver que vous avez fait les démarches habituelles pour dénoncer un crime mais que la police n'a rien fait pour vous protéger ; vous pouvez vous servir de ceci comme preuve si vous voulez utiliser les mécanismes internationaux.”

un DDH en Amérique

De toute évidence, tout dépend de votre propre environnement.

“Même si la police est parfois à l'origine des attaques contre nous, nous avons réalisé qu'il est essentiel pour nous de développer des liens avec la police, au plus haut niveau. Nous avons organisé des rencontres avec le Chef de la police pour lui faire prendre conscience du coût politique de leurs agressions contre les DDH si elles étaient rendues publiques. Un de nos membres a été enlevé par deux policiers qui l'ont jeté dans le coffre d'une voiture. Les policiers ne l'avaient pas fouillé minutieusement et il avait toujours son téléphone. Il a pu nous appelé et nous dire le nom de l'un des policiers. Nous avons immédiatement contacté le Chef de la police pour lui donner l'information ; il a téléphoné aux policiers qui ont laissé notre collègue partir. Si nous n'avions pas développé ce lien, notre collègue aurait disparu pour de bon.” un DDH en Afrique



Activité – Etude de cas

Examinez cette étude de cas, réfléchissez aux 5 questions et comparez vos réponses avec celles des DDH.

Etude de cas

Une organisation a envoyé une femme DDH assister une communauté rurale qui manifestait contre la construction d'un barrage qui conduirait au déplacement de milliers de personnes et à la destruction d'un écosystème unique. Pratiquement toute la communauté était unie contre cette construction, à l'exception d'un petit groupe qui était en faveur du barrage car cela amènerait de l'emploi sur le court terme.

Un jour, un policier a arrêté son mari et lui a dit : "Vous devriez mieux contrôler votre femme".

Une semaine plus tard, un message a été punaisé sur la porte de leur maison disant : "Arrête de créer des problèmes – ou bien !"

Trois jours plus tard, après une manifestation à l'heure du déjeuner, la FDDH est rentrée chez elle et s'est aperçu que quelqu'un s'était introduit dans son domicile, que le chien avait été tué et un message disait : "Tu seras la prochaine !"

Réfléchissez aux cinq questions et si oui ou non la menace de tuer la FDDH doit être prise au sérieux.

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

.....

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

.....

3. Quel est le but de la menace ?

.....

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

.....

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

.....

A votre avis, que doit faire la FDDH ?
Prenez en compte ses vulnérabilités puis ses options.

.....

.....

Voici les commentaires de DDH sur ce cas :

- Le contexte est très important et les faits doivent être considérés au sein de ce contexte.
- Il y a une constante de menaces. L'avertissement du policier au mari peut ne pas faire partie de la constante – lorsque l'intention du policier n'est pas claire, parlait-il d'un point de vue personnel ou patriarcal, ou proférait-il la première menace, on considère que c'est un incident de sécurité.
- Le but de la menace semble être d'empêcher la FDDH d'aider la communauté à se mobiliser. Etant donné que la plus grave menace s'est produite pendant ou après la manifestation, cela indique que les auteurs s'inquiètent que ses efforts puissent saper leurs intérêts.
- Les véritables auteurs ne sont pas clairement identifiés, mais comme le projet de barrage doit impliquer l'Etat, il peut donc impliquer des agents de l'Etat, tels que la police. Des multinationales ou des gouvernements étrangers, qui sont sensibles ou non aux droits humains, sont probablement associés au projet. De grosses sommes d'argent sont en jeu – par conséquent les intérêts remis en question sont puissants et influents. D'autre part, le petit groupe de la communauté qui est en faveur du barrage, peut aussi être l'auteur – et peut ou non agir en accord avec les partenaires du projet de barrage.
- Les trois principaux facteurs indiquant que cette menace peut être exécutée sont :
 - Les acteurs puissants ayant la capacité d'exécuter la menace sont probablement les auteurs
 - La gravité croissante des constantes des menaces (rentrer par effraction dans la maison et tuer le chien indiquent que les auteurs sont disposés à la violence et qu'ils n'ont pas peur d'être pris)
 - Il règne vraisemblablement un climat d'impunité car les auteurs se sentent assez en sécurité pour entrer par effraction dans la maison de la FDDH en pleine journée.

Pensez-vous que la menace peut se concrétiser ? Oui certainement. La situation est dangereuse pour les raisons citées ci-dessus.

- Les vulnérabilités de la FDDH sont :
 - Elle est dans une nouvelle communauté où elle peut ne pas avoir accès ou ne pas connaître les filières d'influence.
 - Sa famille est avec elle- elle peut aussi être en danger.
- Les capacités de la FDDH sont :
 - La communauté
 - Son organisation (l'organisation pourrait aussi constituer une vulnérabilité si elle envoie la FDDH dans un lieu dangereux sans plan de sécurité ou sans les ressources suffisantes).



Un groupe de protection de l'environnement à La Unión, Province d'Olancho. Lorsque les jeunes ont commencé à documenter les exploitations forestières illégales, les menaces de mort ont commencé. D'autres membres de la communauté se sont alors ralliés à eux pour les protéger.

Que doit faire la FDDH ?

Il n'y a pas de réponse "correcte", car cela dépend en partie du contexte et en partie parce qu'il y aura toujours des facteurs qui ne peuvent être connus. Cependant, il y a plusieurs options – certaines sont des alternatives, d'autres peuvent être mises en place simultanément :

- Discuter de ce que veulent faire la FDDH et sa famille
- Contacter immédiatement son organisation et demander des conseils et des ressources supplémentaires – du personnel et/ou de l'équipement – et décider d'une stratégie de sortie au cas où elle doit partir rapidement
- Discuter avec la communauté de la façon dont elle peut la protéger personnellement, mais aussi sa famille et son domicile – peut-être à l'aide d'un système d'accompagnement
- Discuter de comment la communauté peut rassembler des renseignements sur les auteurs de la menace
- Réfléchir à une forme de soutien psychologique dont la FDDH pourrait vouloir en cette période stressante

En fonction des résultats de ces discussions, la FDDH pourrait envisager ces options :

- Quitter immédiatement la région avec sa famille
- Éloigner sa famille pendant qu'elle reste
- Améliorer sa sécurité physique en sécurisant son domicile (prendre un garde ?)
- Faire en sorte qu'elle ne sorte pas seule ou qu'elle ne laisse pas sa famille seule, et que les membres de l'organisation soient toujours au courant de son emploi du temps et de ses déplacements
- Revoir ses dispositifs de déplacements locaux – elle peut être plus vulnérable à ces moments là
- Rapporter ces menaces aux autorités (même si la police est peut-être impliquée, elle montrera qu'elle a un devoir de protection et documentera les menaces)
- Demander la protection de la police ou de l'Etat (s'il s'avère qu'ils ne sont pas les auteurs)
- Organiser une conférence de presse et rendre les menaces publiques
- Organiser un réseau avec d'autres organisations de défense des droits humains, locales ou régionales
- Entrer en contact avec des organisations internationales qui peuvent rendre l'affaire publique (notamment si des gouvernements étrangers qui ont la réputation de soutenir les droits humains sont impliqués dans le projet de barrage)
- Étudier si les tactiques de manifestations contre le barrage, et les messages utilisés sont les plus efficaces. Selon le contexte, elle devrait voir s'il serait utile de demander à rencontrer les partenaires de construction du barrage, afin d'expliquer les préoccupations de la communauté.



Analyse de mes menaces

Avez-vous été menacé ? Si oui, prenez quelques minutes pour examiner les 5 étapes d'analyse de la menace.

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

.....

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

.....

3. Quel est le but de la menace ?

.....

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

.....

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

.....

Etant donné vos vulnérabilités et capacités, qu'allez-vous faire ?

.....



Incidents de sécurité

Nous avons défini les incidents de sécurité comme des événements qui pourraient indiquer ou conduire à des menaces. Quelques exemples ont été donnés au début de ce chapitre. En voici deux autres :

- Vous avez une raison de croire que vos e-mails sont interceptés
- Des inconnus posent des questions à votre sujet à vos voisins ou collègues

Les incidents de sécurité peuvent être des indicateurs extrêmement importants pour savoir quand la menace va augmenter, ne les négligez jamais.

Que faire si vous connaissez un incident de sécurité

1. Ecrivez immédiatement les faits et les circonstances de l'incident de sécurité
2. Parlez de l'incident de sécurité à vos collègues
3. Analysez l'incident de sécurité et décidez de la marche à suivre

Que faire si vous connaissez plusieurs incidents de sécurité

Dans certains pays, les DDH connaissent une série de menaces et d'incidents de sécurité. Les mêmes principes s'appliquent. Ils doivent tous être écrits et contenir le plus de faits possibles – les mots précis employés, la description de la personne, la plaque d'immatriculation etc. Si c'est votre cas, tenir un journal des incidents de sécurité est une bonne idée ; vous pourrez y consigner chaque menace ou incident de sécurité. Vous pourrez alors facilement voir si la gravité augmente.

Si vous travaillez dans une organisation, vous devrez vous assurer que tous les employés inscrivent tous les incidents de sécurité dans le journal prévu. Par exemple, si un membre du personnel pense avoir été suivi en rentrant chez lui, si l'ordinateur d'un autre est volé et si une troisième entend que des personnes suspectes se sont rendues chez lui, tout doit être rapporté et consigné dans le journal. Si seul l'un de ces incidents a lieu, c'est peut-être uniquement la personne qui imagine que l'incident est lié à son travail de DDH. Mais si les trois incidents se produisent dans un court laps de temps, alors cela peut être une indication claire que quelqu'un porte un intérêt négatif à l'organisation et que des plans de sécurité doivent passer à un niveau plus rigoureux.

"Nous avons remarqué que des taxis commençaient à se garer devant notre bureau. Le personnel prenait souvent ces taxis au lieu de marcher jusqu'à la station de taxi la plus proche. Les chauffeurs entamaient la conversation demandant ce qu'ils avaient fait pendant la journée.

Notre organisation rencontre régulièrement d'autres organisations afin de parler du travail et des questions de sécurité. Lors de la réunion suivante, nous avons mentionné cet incident de sécurité. Les membres des autres organisations présents ont alors réalisé que des taxis avaient aussi commencé à se garer devant leurs bureaux.

Nous en avons conclu que soit les autorités utilisaient les chauffeurs de taxi pour obtenir des informations sur nous, soit elles faisaient passer leurs agents pour des chauffeurs de taxi.

Nos organisations ont alors décidé que la réponse la plus sûre était de prétendre que nous n'avions rien remarqué, mais nous avons averti le personnel de ne rien dire à propos de leur travail dans le taxi, mais plutôt de parler de sujets inoffensifs."

un DDH en Amérique

Surveillance

Une constante d'incidents de sécurité peut signifier que vous êtes surveillé par les autorités ou d'autres acteurs (même si une équipe de surveillance professionnelle est en mesure de faire ce genre de tâche sans que vous ne vous en rendiez compte).

Il y a trois raisons possibles pour que quelqu'un décide de vous placer sous surveillance :

- Rassembler des informations (peut-être à cause de vos activités, ou parce que vous êtes lié à une personne ou à un groupe dont les activités menacent les auteurs)
- Intimidation
- Projet de vous arrêter, de vous enlever ou de vous agresser

La raison peut changer en fonction de ce que l'auteur croit avoir trouvé, ou à cause d'un changement du contexte politique.

Si vous êtes surveillé, vous et vos collègues devez évaluer, selon votre expérience et l'historique des incidents, la raison la plus probable de ces surveillances. Il est important de maintenir un équilibre entre prendre des précautions et ne pas devenir paranoïaques.

Que vous soyez ou non sous surveillance, en tant que DDH en danger, il est bon de développer de nouvelles compétences pour être toujours en alerte. Vous devez au moins :

- Suivre vos instincts – si vous pensez que quelque chose ne va pas, vous avez peut-être remarqué quelque chose de manière subliminale – agissez pour sortir de la situation
- Etre particulièrement conscient de la possibilité d'une surveillance devant chez vous et devant votre bureau – une équipe de surveillance aurait un "point de départ", où elle serait sûre de vous trouver, et généralement cela serait l'un de ces deux endroits.
- Faire attention à tout ce qui sort de l'ordinaire – des personnes étranges, des comportements inhabituels, des cadeaux inattendus (le mieux est de les refuser, ils peuvent être mis sur écoute)
- Faire attention aux personnes que vous voyez et les décrire, trouver une ressemblance avec quelqu'un – ceci aidera si ces personnes se présentent dans différentes situations
- Faire attention aux véhicules que vous voyez et se rappeler de leurs principales caractéristiques, par exemple, la marque, la couleur, le numéro d'immatriculation



“Les communications des DDH sont souvent surveillées” l’avocat défenseur des droits humains, Martin Oloo, Kenya

En matière de surveillance, nous vous conseillons de :

- Avoir un plan pour savoir ce que vous feriez dans certaines situations, avant que cela ne vous arrive – vous pouvez vous mettre d'accord sur des codes – mots ou phrases-, des mots de passe pour communiquer par messages cryptés avec votre famille et vos collègues, vous procurer un téléphone qui n'est pas à votre nom et vous arranger pour avoir accès à un véhicule qui ne vous soit pas associé, que vous pourrez utiliser en cas d'urgence
- Réfléchir au but de cette surveillance ! Rassembler des informations ? Intimidation ? Projet de vous arrêter ? (Si vous estimez que vous êtes en danger, prenez des mesures pour vous sortir de la situation et vous rendre dans un lieu sûr).
- Présumer que vous êtes sous surveillance (vous-même, vos téléphones, votre véhicule) en cas de doute.
- Éviter de mettre les autres en danger
- Agir avec naturel – pour vérifier si vous êtes surveillé, regardez devant chez vous le matin, en sortant les poubelles, ou ayez quelqu'un chez vous qui regarde discrètement ce qui se passe lorsque vous partez travailler
- Changer toutes vos habitudes : changez les heures (et même les jours) de travail, prenez différents itinéraires si possible, ne prenez pas des habitudes prédictibles (comme toujours vous rendre au magasin ou au sport ou au bar à une heure et un jour précis).

“Avant de savoir à quel point c'est risqué, nous défions tout le temps les types qui nous surveillaient ! J'y allais et je prenais des photos de leurs plaques d'immatriculations et de leurs têtes avec mon téléphone portable. Maintenant je fais comme si je ne les avais pas vus.”

un DDH en Afrique

Il est généralement déconseillé de :

- Défier toute personne susceptible selon vous de vous surveiller (elles risquent de vous surveiller plus discrètement dans le futur et vous ne saurez pas qu'elles sont là)
- Utiliser les vieilles méthodes de contre-surveillance, comme regarder dans la vitrine d'un magasin (votre langage corporel pourrait révéler ce que vous faites vraiment) ou accélérer pour semer une voiture (vous ne savez pas combien de véhicules vous suivent).

Pour plus d'informations, lire l'annexe 14 : Technologies et méthodes de surveillance

Note : Souvenez-vous que toutes les pages sur lesquelles vous pouvez commencer à élaborer votre plan de sécurité peuvent être détachées et rassemblées dans un lieu sûr.



L'organisation Women Journalists Without Chains (Femmes journalistes sans chaînes) au Yémen a reçu une subvention de Front Line afin d'installer un système d'alarme au bureau.

“Des actions symboliques peuvent vous aider, vous et votre organisation, à répondre aux attaques. Après que notre bureau ait été mis à sac, nous avons nettoyé notre bureau et nous avons ensuite organisé un évènement symbolique – nous nous sommes rassemblés avec des fleurs et espoir pour consacrer une nouvelle fois notre bureau à la lutte pour les droits humains.”

un DDH en Amérique



Khalid El Jamai est l'un des rares journalistes au Maroc qui, grâce à sa réputation exceptionnelle, a pu écrire une lettre ouverte au Roi sur la question de la torture, sans en subir les lourdes conséquences.

Réduction de la Menace

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, réduire les menaces est l'aspect le plus difficile de la Formule Risque. Réduire vos vulnérabilités et accroître vos capacités est plus facile car vous contrôlez ces aspects (voir l'annexe 4 : Capacités générales identifiées par les DDH).

Il existe cependant certaines manières de réduire les menaces. Vous pouvez utiliser plusieurs stratégies à la fois. Vous devrez juger de ce qui fonctionnera le mieux dans votre cas.

- Faire face à la menace
 - Entamez un dialogue avec les auteurs (peut-être qu'ils ne comprennent pas exactement ce que vous faites ou ne savent pas que votre travail est légal)
 - Trouvez une façon de faire connaître aux auteurs l'importance du coût politique des menaces ou des attaques contre vous, soit directement soit par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre (prouvez que vous avez des alliés influents dans le pays ou à l'étranger)
 - Rendez publiques les menaces que vous recevez

NB : Utilisez ces stratégies uniquement si vous estimez qu'elles ne risquent pas de vous mettre en danger. Évitez-les si vous pensez que cela risque d'aggraver la situation.

- Partager la menace
 - Publiez les informations controversées par le moyen d'une coalition et pas seulement votre organisation
 - N'indiquez pas les noms de particuliers sur des rapports sensibles etc. – uniquement le

- Éviter la menace
 - Cessez temporairement le travail qui attire une attention négative (ou prétendez que vous arrêtez)
 - Déménagez temporairement dans un lieu plus sûr
 - Renforcez vos mesures de protection différemment, par exemple :
 - Faites vous accompagner à tout moment
 - Changez vos itinéraires et habitudes
 - Faites très attention à tout nouveau contact que vous n'avez pas vous-même entamé
 - Laissez un plan détaillé de vos déplacements à un contact de sécurité de confiance, qui pourra régulièrement vérifier que vous allez bien
 - Ne changez pas votre programme sans en avoir informé votre contact de sécurité.

Enfin, il est important de souligner que vous ne pouvez pas prédire le futur ou connaître les pensées des autres avec précision. Il est donc toujours préférable de choisir l'approche qui vous semble la plus sûre.

"Je recevais des menaces et je me sentais vulnérable. Le Conseil de l'Europe m'a invité à chaque rencontre du Conseil cette année-là. Je suis devenu très connu et intouchable !"
Un DDH en Europe de l'Est

"Après avoir été menacé par un groupe conservateur religieux, nous avons pris contact avec le leader de l'une des plus grandes organisations musulmanes. Il a accepté de parler lors d'un rassemblement public et là, il a dit qu'il soutenait notre groupe. Ceci a réduit les menaces."
un DDH en Asie

"Nous utilisons souvent du matériel d'enregistrement. Nous filmons toutes les interviews que nous donnons, nous ne pouvons donc pas être accusés de quelque chose que nous n'avons pas dit. Lorsque notre bureau a été fouillé, nous avons filmé la scène entière afin que rien ne puisse être dissimulé. Nous avons un système d'enregistrement relié au téléphone pour pouvoir enregistrer toutes les menaces que nous recevons. Ceci contribue à nous protéger."
un DDH en Europe de l'Est



La Haute Représentante de l'UE Catherine Ashton félicite Dr Soraya Sobhrang, lauréate du Prix Front Line 2010

CHAPITRE 4 : BIEN-ETRE ET STRESS

Dans ce chapitre, nous examinerons ce qu'est le stress. Nous étudierons ensuite le lien entre le stress et la sécurité des DDH. Nous dresserons la liste de certaines idées que les DDH ont partagées afin de gérer le stress et, nous terminerons avec un espace pour que vous développiez votre propre plan pour gérer le stress.

Qu'est-ce que le stress ?

Le stress est une réaction totalement naturelle – c'est la façon dont notre corps répond aux défis de notre environnement. Physiquement, certains symptômes se produisent : notre cœur bat plus vite, notre tension augmente, notre bouche s'assèche et nous commençons à transpirer – nous sommes désormais physiquement prêts à nous figer, à nous battre ou à fuir. Généralement, ceci ne dure pas longtemps et en principe notre corps retrouve son état normal rapidement.

Ressentir un certain niveau de stress est positif. Cela peut améliorer votre motivation et votre efficacité. Cependant, lorsque le stress est intense et dure, il peut provoquer des problèmes. Gérer le stress sur une période prolongée peut s'avérer être un véritable défi pour les DDH.

Il n'existe pas une seule solution face au stress parce que :

- Le stress est spécifique à chaque personne – ce qui stresse une personne peut ne pas en stresser une autre dans la même situation.
- Le stress est spécifique à un moment donné – ce qui peut stresser une personne à un moment particulier peut ne pas la stresser à un autre moment, parfois car son expérience l'atténue ou le stress est cumulé.
- Le stress est spécifique au contexte – une expérience similaire dans des contextes différents, par exemple si vous avez des personnes qui vous soutiennent, peut changer fondamentalement l'expérience du stress.

Certains symptômes peuvent être :

Fig : 4.1

Notre corps	Notre humeur	Notre comportement
Migraine	Anxiété	Eclats de colère
Tension musculaire	Colère	Irritation
Changement dans les habitudes de sommeil	Dépression	Manger plus ou manger moins
Fatigue	Paranoïa	Boire plus d'alcool
Changement dans les pulsions sexuelles	Jalousie	Fumer plus
Problème de digestion	Agitation	Renfermement sur soi
Vertiges	Changements d'humeurs	

Stress, DDH et sécurité

Le stress peut être inhérent à la vie des Défenseurs des Droits Humains (DDH).

Le stress peut être une conséquence des violations des droits humains dont vous avez été victime personnellement, des menaces reçues, des risques auxquels vous êtes exposé à cause de votre travail, d'avoir été témoin d'atrocités, d'assister des personnes qui sont traumatisées, de vous occuper d'une charge de travail qui semble ne jamais finir, et de la difficulté de trouver un équilibre entre le travail et les responsabilités familiales/privées.

Les DDH ont identifié la gestion du stress comme étant l'un des facteurs influant sur leur sécurité. Ceux qui ont traversé des périodes de stress profond, ont pu expliquer les différents aspects liés à leur sécurité, tels que :

- négliger le danger
- trouver qu'il est difficile de prendre des décisions
- fatigue physique
- perdre ses sources de soutien à cause de comportements coléreux ou lunatiques
- boire plus d'alcool
- se sentir à bout

Les outils du bien-être

Le stress vous affectera moins si vous prenez bien soin de vous, quotidiennement, dans ces 4 domaines de base :

Alimentation – asseyez-vous et mangez des repas équilibrés, avec beaucoup de fruits et de légumes. Évitez les fast-foods. Limitez les stimulants tels que le café, l'alcool et les aliments et boissons sucrés, qui peuvent causer des hauts et des bas émotionnels ainsi que d'autres problèmes de santé.

Exercice – avec le stress, le corps produit des substances chimiques qui nous préparent à nous battre ou à fuir. Se battre ou fuir étaient probablement les meilleures stratégies lorsque l'humanité chassait les animaux sauvages pour survivre, mais pour la plupart d'entre nous, les temps ont changé ! Faire de l'exercice est une façon saine de réduire ces substances chimiques. Ciblez 30 minutes d'activités, comme la marche, chaque jour. Trois ou quatre fois par semaine, prévoyez de faire de l'exercice qui accélère votre rythme cardiaque, par exemple jouer au football, danser, courir, pendant 20 à 30 minutes. Commencez progressivement si vous n'avez pas l'habitude de faire du sport et consultez un professionnel de la santé avant. Normalement, l'exercice a des effets instantanés sur votre sens du bien-être, et apporte plusieurs bénéfices à votre santé.

Relaxation – chaque jour, prenez un peu de temps pour relaxer votre corps et votre esprit. Cela peut être faire du Yoga, prier ou méditer, ou simplement prendre quelques respirations profondes. Prévoyez des activités relaxantes dans votre emploi du temps de la semaine.

Sommeil – (chaque personne est différente, mais toutes ont besoin de 6 à 8 heures de sommeil) – si vous prenez soin de vous en terme d'alimentation, exercice et relaxation, alors le sommeil ne doit pas être un problème.

Toutes les organisations dans lesquelles les DDH travaillent doivent prendre en compte la manière d'améliorer le niveau de stress de leurs employés, par exemple en :

- leur exprimant clairement que parler ouvertement de risques est encouragé
- les encourageant à prendre des pauses/ des vacances et en les dissuadant de croire que les journées de travail excessivement longues sont un gage de dévouement (les gens fatigués qui ont de longues journées de travail finissent par faire un travail de moins bonne qualité)
- en organisant des activités pratiques et/ ou symboliques qui favorisent et renforcent l'esprit d'équipe



Détente après un atelier

“Parfois, l'incidence des violations des droits humains semble implacable. Dans notre organisation, nous considérons qu'il est important de célébrer les petites réussites – lorsque nous remportons l'affaire d'un client par exemple. Cela nous aide à rester positifs. Nous savons qu'une seule personne ne peut pas déplacer une montagne, mais si chacune prend une pierre, nous pourrons un jour la démanteler.”
un DDH au Moyen-Orient

“Front Line développe un programme de gestion du stress, et chaque semaine, nous organisons une séance où nous testons et mettons en pratique les techniques que nous avons apprises. Il y a quelque chose qui correspond à chacun. Nous organisons aussi régulièrement des événements sociaux – des matchs de football, des projections de films, des fêtes ou autres célébrations.”
Mary Lawlor, Directrice de Front Line

Les DDH partagent leurs idées pour gérer le stress

Chacun apprécie naturellement les activités qui les relaxent et les absorbent. Les DDH d’Afrique, d’Asie, d’Amérique, d’Europe et du Moyen-Orient ont partagé leurs activités pour réduire le stress :

- L’écriture (je pratique parfois l’écriture automatique – c’est-à-dire, écrire sans penser à ce qui sort du stylo)
- Me rendre dans mon lieu de culte pour prier
- Sortir pour de longues marches
- Méditer
- Jouer au football
- Parler à un thérapeute ou à ma soeur
- Écrire des articles sur des sujets sur lesquels je me sens impuissant
- Jouer avec mes enfants
- Danser dans ma communauté
- Passer des moments romantiques avec ma partenaire
- Courir
- Me faire masser
- M’asseoir tranquillement avec une tasse de thé
- Ecrire à mes réseaux de soutien
- Me permettre de dormir aussi longtemps que je veux
- Faire du sport
- Ecouter de la musique
- Eteindre mon téléphone pendant quelques heures
- Me faire plaisir
- Prendre un long bain



Activité pour votre plan :

Ecrivez maintenant un plan d’action pour gérer votre stress.

Réfléchissez à ce que vous faites déjà pour réduire votre stress :

.....

.....

.....

.....

Pouvez-vous pratiquer cette activité plus fréquemment ? A quelles autres activités avez-vous toujours eu envie de consacrer du temps ou d’essayer ? Examinez la liste faite par les autres DDH dans la section précédente – est-ce que l’une de ces techniques fonctionne pour vous ? Faites une liste des engagements que vous prenez vis-à-vis de vous-même afin de réduire votre stress, et un plan concret de la façon dont vous allez inclure des activités pour réduire le stress dans votre vie.



Bernadette Ntumba, de la RDC, commémorant les vies des défenseuses des droits humains en faisant une action symbolique avec des pierres et des fleurs.



Mon plan pour améliorer mon bien-être

Fig. 4.2

	Amélioration	Planification
Alimentation		
Exercice		
Relaxation		
Autre		



Voici l'exemple d'un DDH :

Fig 4.3

	Amélioration	Planification
Alimentation	M'asseoir pour le petit déjeuner	Chaque matin
Exercice	Marcher Jouer au foot avec des amis	Lun, Merc, Vend, Sam
Relaxation	Jouer avec mes enfants (plus souvent) Prendre des vacances	Au moins une heure par jour 3 fois par an
Autre	Ne plus ramener de travail à la maison Parler des causes de mon stress avec ma femme et mon frère Me coucher avant minuit	 Lun – Ven

Il existe de nombreux outils pour aider à atténuer le stress. Le meilleur outil à votre disposition est votre propre esprit. Lorsque vous reconnaissez que vous subissez un stress négatif, il est alors temps de faire quelque chose pour y remédier.

Réduire votre stress est une chose qui demande que vous investissiez du temps, mais sera très bénéfique, en vous rendant plus heureux, plus résistant et plus efficace dans vos relations et au travail. Un DDH moins stressé est incontestablement un DDH plus efficace.

Le but du contenu de cette section du Manuel de Front Line n'est pas de remplacer une thérapie ou l'aide d'un professionnel lorsque cela est nécessaire et possible.



Debout en signe de solidarité. Des membres de l'organisation de défense des droits humains Borok, Tripura, Inde

CHAPITRE 5 : ÉLABORER VOS PLANS DE SECURITE

“Je pensais que l’élaboration d’un plan de sécurité serait un gros travail. Et oui, cela peut être important, mais vous pouvez le développer tout en apprenant en même temps. Ce n’est pas compliqué.”
un DDH au Moyen-Orient

“J’ai quitté l’Afrique du Sud pour organiser un atelier pour les défenseurs des droits humains au Libéria alors que nous pensions que la guerre était terminée. Une nuit nous avons entendu une mitrailleuse et des tirs de mortier dans le plus proche village. Je n’avais aucun plan. Maintenant je sais quoi faire...”
un DDH en Afrique

“Nous rassembler et mettre en place un plan de sécurité m’a sauvé la vie.”
un DDH en Amérique

Dans ce chapitre, nous examinerons trois stratégies différentes pour évaluer la sécurité : la stratégie d’acceptation, la stratégie de protection et la stratégie de dissuasion. Nous verrons ensuite comment élaborer un plan de sécurité – pour vous-même et pour votre organisation.

Introduction

Nous entamons la dernière phase du Manuel. Vous pouvez maintenant rassembler ce que vous avez tiré des précédents outils utilisés – analyse de l’environnement, la Formule Risque, la Matrice du Risque, les cinq étapes pour l’analyse des menaces et vos méthodes pour gérer le stress.

Trois stratégies de sécurité

Nous allons d’abord examiner **trois approches différentes de la sécurité**. Vous et/ou votre organisation pouvez naturellement ou délibérément avoir une politique ou une préférence pour un type de stratégie, mais il est utile d’examiner les trois et de prendre en compte leurs caractéristiques.

Stratégie d’acceptation : une approche qui implique de négocier avec tous les acteurs – la communauté locale, les autorités, etc.-, afin d’être accepté et en fin de compte, gagner du soutien pour la présence et le travail de l’organisation. Bien que cela nécessite une planification minutieuse et beaucoup de travail, cela peut s’avérer une stratégie très efficace sur le long terme, pour réduire les menaces. Cette approche entraîne généralement une grande visibilité, donc en période de grande menace, il peut être plus difficile de faire profile bas.

“Faire en sorte d’être plus visibles peut être l’une des meilleures stratégies de protection. Lorsque nous rencontrons les leaders des organisations régionales ou internationales, nous insistons pour être pris en photo avec eux. Nous affichons ces photos dans notre bureau, pour que tout le monde puisse les voir.”

un DDH en Asie

“Je vais pêcher avec un ami de longue date, qui travaille désormais dans un ministère. Il me donne beaucoup d’informations utiles dans cet environnement relaxant.”

un DDH en Europe de l’Est

Stratégie de protection : une approche qui met en avant les procédures de sécurité et les éléments de protection. Le principal impact est de réduire les vulnérabilités. Elle peut bien entendu être utilisée conjointement avec les deux autres stratégies, pour renforcer la protection.

Stratégie de dissuasion : une approche pour la protection qui repose sur la contre-menace. Par exemple, si elle est menacée, une organisation peut réagir en poursuivant en justice l’auteur de la menace, ou en rendant la menace publique, ou en répondant à l’auteur en expliquant les conséquences de l’exécution de la menace – telle qu’une condamnation au niveau international. Cette approche doit être utilisée uniquement si vous avez des informations précises et des alliés puissants.



La Rapporteuse Spéciale des Nations Unies Margaret Sekaggya avec Abdulhadi Al Khawaja – actuellement détenu au Bahreïn

Lorsque vous développez vos plans de sécurité, examinez comment les éléments des stratégies d'acceptation, de protection et de dissuasion peuvent élargir le choix des options dont vous disposez.

Faire un plan de sécurité

Nous allons maintenant voir comment élaborer un plan de sécurité. Dans une organisation où les DDH sont en danger, un plan de sécurité organisationnel contribuera à protéger les travailleurs et à leur permettre de faire leur travail de façon plus efficace. Si votre organisation reconnaît et prévoit de gérer les risques, le personnel et/ou les membres se sentiront plus soutenus et feront allégeance à l'organisation et à l'importance de son travail.

Nous commencerons cependant par examiner un plan de sécurité pour une personne. C'est-à-dire pour un DDH qui travaille seul. Un DDH qui travaille dans une organisation peut aussi trouver utile d'avoir son propre plan de sécurité, mais en principe, avoir un plan de sécurité organisationnel, discuté et élaboré collectivement, est plus efficace. Bien que chaque individu ait des caractéristiques qui lui soient propres, telles que le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'expérience, le rôle dans l'organisation, la situation du domicile etc. qui les exposent plus ou moins au danger, ils élaboreront généralement de meilleurs plans de sécurité en se basant sur les différentes expériences et perspectives des différents membres du groupe.

De même, lorsqu'il y a un engagement et une culture de la sécurité au niveau de l'organisation, il est plus probable que les personnes adhèrent à ces mesures de sécurité. Le risque d'un plan de sécurité individuel est qu'il se transforme en de bonnes intentions personnelles, mises de côté lorsque la situation devient mouvementée.

Dans de nombreuses organisations, il y a aussi le risque que le DDH le plus connu et expérimenté prenne toutes les responsabilités pour planifier et gérer la sécurité, de façon à ce que les autres membres du groupe ne développent pas leurs capacités, et que l'organisation se retrouve paralysée si le leader expérimenté n'est plus là. Cependant, un plan de sécurité organisationnel peut laisser de côté des éléments, ou ne pas couvrir complètement la

réduction des risques dans votre vie personnelle, il peut donc être utile de développer un plan de sécurité personnel en parallèle.

Par exemple, une FDDH, dont le mari se sent menacé par la renommée de sa femme et devient violent contre elle, devra envisager dans son plan de sécurité personnel, la manière de gérer la menace croissante au sein de son foyer.

Nous regarderons ensuite les moyens pour élaborer un plan de sécurité organisationnel et son contenu.

Si votre organisation n'a pas déjà élaboré un plan de sécurité efficace, vous pouvez vous servir de ce manuel pour aider votre organisation à en développer un. Si votre organisation ne souhaite pas mettre en place un plan de sécurité organisationnel, ou a déjà un plan mais qui n'est pas efficace, consultez l'annexe 15, Surmonter la résistance aux plans de sécurité.

1. Élaborer un plan de sécurité personnel

Rappel : avez-vous identifié les facteurs, comme nous le suggérons dans le chapitre 1, qui vous font vous sentir en sécurité et en insécurité ? Si oui, revoyez-les maintenant. Certains éléments peuvent être inclus dans votre plan. Votre sentiment de sécurité devrait désormais être renforcé par de nouveaux éléments.

Votre plan personnel de sécurité comprend des politiques et des procédures en matière de sécurité et des plans de contingence. Vous pouvez commencer votre plan de sécurité personnel en vous concentrant sur deux ou trois risques auxquels vous êtes confronté (que vous avez écrit dans la Fig 3.1 et peut-être aussi dans la Fig3.2). Si vous êtes exposé à plus de trois risques, vous pourrez y revenir plus tard, car se concentrer sur deux ou trois risques pour commencer facilite la mise en place de processus. La plupart des DDH choisissent de se concentrer sur deux ou trois risques dont l'impact est de moyen à très élevé, et une probabilité moyenne à très élevée (voir chapitre 2).

Si cela n'est pas déjà fait, notez chaque risque sur la Matrice du Risque (Fig3.5) en évaluant quelle est la probabilité qu'ils se produisent et quel serait leur impact sur vous s'ils se produisaient vraiment. Pour cela, servez-vous de votre expérience et de vos connaissances du contexte politique. Ceci est une évaluation subjective.



Navi Pillay, Haut Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme

Déterminez un plan d'action pour les risques que vous avez identifiés, de modérés à très probables. Ceci vise à réduire la probabilité qu'une situation se produise.

Vous trouverez ci-dessous un exemple très simple – ce n'est pas un plan pour votre situation en particulier. Vous pouvez examiner d'autres exemples, y compris dans les annexes. Cependant, vous êtes la personne la mieux placée pour savoir ce qui sera le plus efficace, au vu de votre propre situation, de vos capacités et vulnérabilités.



Mon plan de sécurité personnel

Risques :

Risque 1 :

Probabilité : Impact :

Évaluation de la menace :

Vulnérabilités :

Capacités :

Plan d'action :

1.

2.

3.

4.

5.

Risque 2 :

Probabilité : Impact :

Evaluation de la menace :

Vulnérabilités :

Capacités :

Plan d'action :

1.

2.

3.

4.

5.





ACTIVITÉ SUITE :

Mon plan de sécurité personnel

Risques :

Risque 3 :

Probabilité : Impact :

Evaluation de la menace :

Vulnérabilités :

Capacités :

Plan d'action :

1.

2.

3.

4.

5.

Exemple :

Plan de sécurité personnel

Risque = Arrestation dans le cadre d'une perquisition du domicile par la police et saisie de documents / téléphones / ordinateurs portables

Probabilité que cela se produise : moyenne à élevée – d'autres DDH ont récemment été pris pour cible de cette façon

Impact si cela se produit : moyen à élevé pour moi-même, ma famille et mon organisation

Évaluation de la menace : la police perquisitionne généralement les maisons aux premières heures du jour

Vulnérabilités :

- Les procédures régulières ne sont pas respectées – il n'y aura aucun mandat de perquisition ni de droit à la présence d'un avocat
- Nous traitons des informations sensibles dans mon organisation
- Mes jeunes enfants vivent à la maison.

Capacités :

- Être capable de prévoir (penser à comment vous pouvez au mieux répondre à l'avance aux pertes que vous pouvez subir).

Action :

1. Parler des risques avec mon époux et lui dire qui appeler si la police arrive (faire en sorte que des collègues/amis soient témoins de la perquisition, si leur présence ne leur fait pas courir le risque d'être aussi arrêté) et qui appeler ensuite (par exemple des organisations de défense des droits humains)
2. S'arranger pour que les enfants dorment chez une tante lorsque le risque de perquisition est élevé
3. Se renseigner sur la possibilité d'installer une caméra de surveillance dans la maison, afin d'enregistrer l'événement
4. Connaître mes droits en détention, pour pouvoir les invoquer péremptoirement (même s'ils ne me seront probablement pas accordés).
5. Avoir un avocat informé au cas où je sois autorisée à voir un avocat
6. Ne pas garder des informations sensibles chez moi
7. Effacer les informations sensibles de l'ordinateur et du téléphone
8. S'assurer que toutes mes affaires personnelles soient en ordre (comme les impôts etc.) afin que les autorités ne puissent pas s'en servir comme prétexte pour des poursuites politiques).

Ensuite, pour chaque risque auquel vous êtes exposé, pouvant avoir un impact d'élevé à très élevé, établissez un plan d'action et un plan de contingence. Voir ci-dessous un court exemple basé sur l'expérience d'un DDH qui courait le risque d'être enlevé par des groupes tribaux.

“Les forces de sécurité sont venues m'arrêter au bureau. Elles voulaient que tout se passe calmement. J'ai vite envoyé un sms à un groupe de personnes, avec qui j'avais préalablement convenu d'un code pour un rassemblement d'urgence. Lorsque 50 personnes sont arrivées, les forces de sécurité sont parties”
un DDH en Asie

Plan de sécurité personnel

Risque : Enlèvement

Probabilité que cela se produise : moyenne – Les DDH qui se déplacent dans des zones rurales sont parfois enlevés par des groupes tribaux. Je me déplace fréquemment dans des zones rurales pour le travail

Impact si cela se produit : moyenne à très élevée – certaines victimes d'enlèvements ont été bien traitées ; d'autres ont été agressées, violées et tuées

Evaluation de la menace : les auteurs viennent de différents groupes tribaux, selon la région, et sont lourdement armés.

Vulnérabilités :

- je dois me rendre dans des zones où des enlèvements ont lieu et je peux facilement être reconnu comme une personne qui n'est pas locale.

Capacités :

- Notre organisation a des fonds pour la sécurité
- Etre capable de prévoir (penser à comment vous pouvez au mieux répondre pour réduire la probabilité).

Plan d'action :

1. Etudier s'il est plus sûr de se déplacer visiblement – par exemple publiquement, ou peut-être avec une personne connue, dans un convoi sécurisé, OU
2. Se déplacer discrètement, peut-être en prenant les transports en commun, en portant les vêtements portés par les locaux de la région.
3. Se déplacer si possible avec un collègue/ confrère, qui servira de moyen de protection, par exemple car il/elle est connu/e dans la région ou parle la langue locale etc.
4. Ne pas me déplacer sans avoir un contact de confiance à destination
5. Laisser un programme de mes déplacements à un collègue de confiance, et confirmer avec lui/elle deux fois par jour que tout va bien
6. Préparer une liste des coordonnées des anciens du village, qui ont déjà travaillé avec notre organisation, et qui pourraient négocier avec les ravisseurs – l'emporter avec moi et laisser une copie à l'organisation
7. Lors de déplacements, ne pas suivre un trajet habituel
8. Dans les villages, se rendre uniquement là où des contacts fiables recommandent d'aller.
9. Etre tout le temps conscient de ce qui se passe autour de moi (maîtriser la situation), et agir immédiatement si quelque chose semble anormal.

Plan de contingence :

Si je suis enlevé :

1. Rester calme et tranquille – surtout au début de l'enlèvement, lorsque les ravisseurs seront le plus nerveux et susceptibles d'être violents
2. Ne pas tenter de s'échapper – sauf si les ravisseurs tentent clairement le pire
3. Demander à envoyer immédiatement un message à mon organisation
4. Essayer de gagner le respect des ravisseurs et d'établir un lien avec eux
5. Obéir aux ordres sans paraître servile, mais demander un meilleur traitement
6. Prendre soin de sa santé : manger et faire de l'exercice
7. Rester occupé en mémorisant les détails, la description des coupables, les lieux possibles, le nombre de jours passés etc
8. Savoir que mon organisation a un plan pour négocier ma libération et qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour y parvenir.

“J'ai été enlevé par des officiers de l'armée. J'ai découvert le lieu où j'étais détenu, grâce à l'adresse du magasin sur le papier d'emballage de la nourriture à emporter. On m'a bandé les yeux et interrogé. Lorsque j'ai enfin été libéré, j'ai pu identifier l'un des coupables en associant l'odeur de son après rasage à sa voix. Même si cette information n'était pas suffisante pour accuser le coupable, collecter sciemment ces informations à ce moment là, m'a donné un sentiment de contrôle.”

un DDH en Asie

L'annexe 9 contient aussi des éléments sur la détention/ l'enlèvement, ainsi que d'autres suggestions.

Les plans de sécurité sont les pierres angulaires de votre situation en matière de sécurité. Prenez l'habitude d'examiner : "Que ferais-je maintenant si « tel évènement » se produisait ?", pour développer votre aptitude à réagir à la fois à ce qui est anticipé, mais aussi ce qui est inattendu.

Les plans et procédures de sécurité sont des outils précieux, mais ils doivent aussi être équilibrés par la connaissance de la situation, le bon sens et un bon jugement.

2. Élaborer un plan de sécurité organisationnel

Tout d'abord, nous allons examiner le processus d'élaboration d'un plan de sécurité, et ensuite son contenu.

La responsabilité juridique des employés peut différer d'un Etat à l'autre. Il faut connaître leur position juridique dans votre pays et inclure comme il convient les membres du Conseil d'Administration dans vos discussions.

2.1 Processus d'élaboration d'un plan de sécurité organisationnel

Nous vous recommandons de consacrer une journée à la discussion initiale. Comme matériel, vous aurez besoin d'un tableau et de papier.

2.1.1 Rassemblez tous vos collègues de confiance afin de parler et de faire la liste des risques auxquels vous – en tant qu'organisation et en tant que personne – êtes exposés. Afin de développer la prise de conscience en terme de sécurité et l'adhésion aux mesures de sécurité, il faut inclure le plus d'employés possible dans cette discussion. Le personnel d'appui tel que le réceptionniste et le chauffeur, n'est peut-être pas le premier exposé aux risques, mais il peut être le premier à remarquer les incidents de sécurité. Encouragez tout le monde à participer et prenez au sérieux chaque contribution.



Après un raid de la police, Sahara Occidental

Dans votre discussion, prenez aussi en compte la façon dont vous travaillez avec des groupes et des personnes – personnes ayant survécues à des violences, des témoins etc. – et les risques auxquels elles peuvent être exposées à cause des contacts qu’elles ont avec vous. (Vous pouvez décider de rencontrer plus tard les représentants de ces groupes et ces personnes pour vérifier ensemble la viabilité de votre plan de sécurité, dans la mesure où ils sont concernés).

2.1.2 Établissez la priorité des risques en utilisant la Matrice du Risque. Pour chaque risque, essayez de vous mettre d’accord sur la probabilité que le risque se produise, et son impact – pour les personnes concernées et pour l’organisation. Inscrivez ceci sur une copie de la Matrice du Risque. La plupart des organisations choisiront de se concentrer sur les risques qui auraient un impact moyen à élevé, et d’une probabilité moyenne à élevée. Les personnes qui participent à vos discussions peuvent aussi identifier des options faciles et peu coûteuses pour gérer les risques faibles. Ces suggestions doivent être acceptées et appliquées lorsque cela est possible, mais il ne faut pas perdre de vue les risques les plus importants.



Caméras de surveillance financées par Front Line pour une organisation de défense des droits humains

2.1.3 Regroupez les risques. Par exemple, si votre bureau est vulnérable au risque de cambriolages et d’attaques physiques des locaux, créez une catégorie de “risques liés à la sécurité du bureau” (mais écrivez une phrase explicative décrivant ce qui est couvert dans cette catégorie afin que les vrais risques ne soient pas masqués au fil du temps).

2.1.4 Mettez-vous d’accord sur le contenu du plan de sécurité – voir (2) ci-dessous pour les idées. Vous devez inclure la politique et les procédures en matière de sécurité et les plans de contingence.

2.1.5 Choisissez l'un des plus gros risques. **Discutez, mettez-vous d'accord et documentez ce qui figurera dans votre plan pour réduire vos vulnérabilités et augmenter vos capacités par rapport à ce risque.** Si vous avez le temps, prenez en compte d'autres risques. (Pour gagner du temps, vous pouvez former plusieurs petits groupes. Chaque groupe traitera d'un risque. Demandez à chaque groupe d'informer l'ensemble du groupe de leur plan. Discutez ensemble de chaque présentation et trouvez un accord pour le plan final sur les risques examinés).

2.1.6 **Chargez les personnes les plus appropriées d'élaborer un plan pour chaque risque restant.** Donnez une date limite pour mettre au point ce plan. Réunissez-vous une nouvelle fois à cette date afin de **discuter et de vous mettre d'accord sur les plans définitifs liés aux risques restants, ainsi que sur la version finale du plan de sécurité de l'organisation.**

2.1.7 **Communiquez le plan de sécurité organisationnel aux personnes qui interviennent dans ce plan** – de préférence tout le personnel. Même si vous pouvez faire circuler le document, il est préférable de le présenter lors d'une rencontre face à face, pour permettre à chacun de parler de l'importance de la sécurité et du plan organisationnel.

2.1.8 Assurez-vous qu'**une personne déterminée soit chargée de suivre la mise en œuvre et la révision du plan de sécurité organisationnel.** Il est préférable que cela ne soit pas le leader de l'organisation, qui aura bien d'autres préoccupations.

2.1.9 Le plan de sécurité organisationnel est **un travail évolutif.** Il doit être adapté à chaque fois qu'une nouvelle tactique pour renforcer votre sécurité émerge. Il doit être revu lorsqu'un nouveau risque surgit ou lorsqu'une nouvelle menace est proférée, en vue de vérifier que vos tactiques sont adaptées à la gestion du danger. Il doit être revu quand un nouveau danger se dissipe, afin de vérifier que le plan était pertinent vis-à-vis de la situation et qu'il a bien été suivi. Lorsque le plan de sécurité organisationnel est revu, **la version et la date doivent être clairement indiquées,** pour savoir avec certitude quelle est la bonne version du plan.

2.2 Paramètres de sécurité du 'feu tricolore'

Certains DDH plaident aussi en faveur d'un plan simple basé sur l'image d'un feu tricolore.

Si la situation est 'verte', alors tout se passe comme normal et aucune précaution de sécurité spéciale n'a besoin d'être prise.

Si la situation est 'orange', alors le risque a augmenté et un certain nombre de précautions doivent être prises.

Si la situation est 'rouge', alors le risque est très élevé et les plus grandes mesures de sécurité doivent être mises en place.

Chaque organisation devra élaborer ses propres paramètres du "feu tricolore", en se basant sur son propre environnement, menaces, vulnérabilités et capacités. Voici un court exemple :

"Nous avons parlé à l'avance avec nos donateurs de la question de l'aide financière visant à renforcer notre sécurité, et d'une assurance santé et vie, et de comment nos familles seraient assistées si nous étions emprisonnés ou tués." un DDH en Amérique

Exemple : Paramètres de sécurité du ‘feu tricolore’

Fig 5.1

Niveau d’Alerte	Le Personnel	Projets de Travail	Bureau
Vert	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune restriction
Orange	<ul style="list-style-type: none"> • Les employés les plus en danger (convenu à l’avance) travaillent chez eux • Aucun employé ne travaille seul au bureau ou en dehors des heures précises de bureau • Se souvenir de qui appeler en cas d’urgence • Alerter les voisins de confiance / la communauté locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets sensibles sont mis en attente (convenir à l’avance quels sont les projets sensibles) • Alerter les avocats • Continuer le reste du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher des gardes • Aucun visiteur n’est autorisé • Vérifier qu’aucune information sensible ne soit accessible au bureau ou chez les employés • Alerter les voisins de confiance / la communauté locale • Alerter la police (si cela est possible)
Rouge	<ul style="list-style-type: none"> • Les employés les plus exposés au danger doivent déménager (convenir à l’avance qui sont ces employés et où les faire déménager) • Les autres employés ne viennent pas travailler 	<ul style="list-style-type: none"> • Cesser temporairement le travail • Prévenir les donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermer le bureau • Embaucher des gardes supplémentaires

L’avantage des paramètres de sécurité du “feu tricolore”, est leur simplicité. Ils sont faciles à transmettre à de nombreuses personnes et à communiquer lorsque les paramètres de sécurité changent. Cependant ils ne remplacent pas un plan de sécurité organisationnel entièrement réfléchi, ni le développement des connaissances des questions de sécurité par toute l’organisation

2.3 Contenu d’un plan de sécurité organisationnel

Chaque organisation qui élabore un plan de sécurité organisationnel s’y prendra de différentes manières, en fonction de son environnement, des risques auxquels elle est exposée, des menaces qu’elle reçoit, de ses vulnérabilités et de ses capacités.

Voici quelques rubriques que vous souhaitez peut-être examiner afin de les inclure dans votre plan de sécurité organisationnel.

“Tous nos employés savent à quoi ressemble un mandat de perquisition. Ils savent comment en vérifier un. Ils savent que si les autorités viennent perquisitionner le bureau, elles n’ont pas le droit de fouiller les gens. Donc si notre bureau est perquisitionné, nous cachons nos petits ordinateurs dans nos jeans”

un DDH en Europe de l’Est

Fig 5.2

Rubriques	Exemples de contenu possible	Notes
Mission de l'organisation	"Nous offrons une assistance juridique gratuite aux personnes qui ne peuvent pas se payer un avocat"	Ceci doit être bref et concis ; le personnel doit pouvoir le répéter rapidement (par exemple lors d'un barrage routier)
Déclaration de l'organisation sur la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Un employé peut refuser une mission s'il estime qu'elle est trop dangereuse (sans être désavantagé) 	
Déclaration générale sur la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité ne signifie pas seulement de respecter les procédures, il s'agit d'être toujours conscient de la situation et d'avoir du bon sens • La sécurité concerne tout le monde – si une personne néglige un aspect, cela peut mettre en danger toute l'organisation 	
Rôles et responsabilités clés	<ul style="list-style-type: none"> • Une personne responsable de toute la sécurité • Les devoirs des autres employés, y compris les planifications et les évaluations, l'assurance, la mise en oeuvre • Les responsabilités individuelles : suivre les règles et les procédures ; réduire les risques, communiquer les incidents de sécurité, la sûreté dans la vie privée 	Les titres des postes sont mieux que les noms des employés, car ils ne changent pas.
Plan de gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions des types d'urgences qui conduisent à l'application de ce plan. • Rôles et responsabilités, y compris instaurer un comité, communiquer avec le personnel, leur famille, les autorités, les médias, les donateurs etc. 	Pour les urgences imprévues
Politiques et procédures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du bureau • Sécurité des foyers • Traiter avec les clients, les témoins etc. • Sécurité des organisateurs et téléphones • Gestion et stockage de l'information • Se déplacer sur le terrain • Maintenance et usage des véhicules • Éviter les attaques (vols, agressions physiques, y compris les agressions sexuelles) • Gérer l'argent liquide • Traiter avec les médias • Traiter avec les autorités • Réduire le stress dans l'organisation 	Le contenu sera lié à votre environnement. Certaines politiques et procédures se rejoignent, il est préférable de répéter une procédure plutôt que des recoupements compliqués.
Plan de contingence	<ul style="list-style-type: none"> • Détention / arrestation / enlèvement / mort • Agression, y compris agression sexuelle • Au cas où un coup d'Etat se produise 	Il s'agit des plans "que faire si". Ceux dont vous avez besoin dépendent du contexte et des risques auxquels vous êtes exposés.



Le documentaire sur le DDH Vénérable Sovath Luon (à droite) a permis de parler de l'affaire et de le protéger

CHAPITRE 6 : COMPRENDRE VOTRE ENVIRONNEMENT

Dans ce chapitre, nous allons voir en quoi l'analyse de l'environnement peut être utile, et avec qui et quand la faire. Nous présentons deux outils pour analyser l'environnement – Questions pour l'Analyse de l'Environnement et une Analyse des Acteurs. L'annexe 1 introduit aussi un outil plus simple, l'analyse SWOT, ou analyse MOFF – Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses.



Des participants à un atelier de formation sur l'analyse des acteurs

En quoi une analyse de l'environnement est-elle utile ?

“Il y a de tant de groupes armés ! Un DDH qui travaille dans ce domaine doit être capable d'identifier chaque groupe, l'endroit où ils se trouvent, leur apparence, leurs objectifs et leurs méthodes. Si ce n'est pas le cas, et que vous voyez des hommes armés, vous ne savez pas quelle est la meilleure stratégie de protection. Si les hommes armés sont des voleurs, je sais qu'ils veulent juste voler le véhicule et qu'ils vont me laisser partir. Si ce sont des narcotrafiquants, alors ils essayeront de me tuer, je dois donc me sortir de là au plus vite. Nous avons développé cette connaissance des agresseurs auprès des communautés locales – et nous nous assurons que tous nos travailleurs savent quoi faire et ce qui serait le mieux à faire en cas de danger.”
un DDH en Amérique

“Dans notre pays, connaître des personnalités influentes est le meilleur mécanisme de protection. Dans notre organisation, nous avons parlé des contacts haut placés que nous avons. Lorsque une de nos collègues a été arrêtée, nous savions que son grand-père était ami avec un haut responsable du gouvernement, nous avons donc demandé qu'il plaide en faveur de sa libération – cette tactique a fonctionné.”
un DDH au Moyen-Orient

“Afin que notre travail en faveur des droits humains soit efficace, nous avons cherché à mieux connaître notre contexte – notre histoire, notre système politique et notre culture. Nous savons qui sont nos opposants et nos alliés, comment ils opèrent et ce qui les motive. En parlant de ces questions, nous avons réalisé que nous ne savions pas comment transférer ces connaissances au contexte primordial de notre sécurité ! Nous avons alors passé du temps à examiner comment ces facteurs influaient sur notre sécurité, et nous avons inclus les résultats dans notre plan de sécurité.”
un DDH en Europe

Les DDH travaillent dans des environnements complexes qui comptent de nombreux acteurs et intérêts. Les DDH qui travaillent dans le même domaine pendant longtemps, développent des connaissances sur l'environnement dans lequel ils évoluent.

Cependant, prendre le temps de re-conceptualiser et d'analyser à nouveau ce que vous savez sur le contexte de la sécurité, apportera de nombreux bénéfices à votre organisation. Vous pouvez partager de nouvelles informations, telles que comment accéder et contacter des personnes influentes, et systématiser vos ressources afin que d'autres bénéficient de votre expertise. Vous pouvez tirer de nouvelles leçons de votre environnement en terme de sécurité, faire prendre conscience aux personnes de votre organisation des actions et des contacts stratégiques, développer de nouvelles perceptions et reconnaître vos opportunités.

Avec qui et quand analyser votre environnement

Pour mieux analyser l'environnement, il est conseillé de se réunir avec des collègues de confiance. Cette cartographie et ce partage collectifs font ressortir les caractéristiques de l'insécurité et permettent aux collègues les moins expérimentés de mieux comprendre et mieux appréhender leur sécurité.

Vous pouvez faire cela lorsque votre organisation développe son plan pour la prochaine période de planification (ou lorsque il y a un changement clair dans la sécurité de l'environnement dans lequel vous travaillez). Cette méthode permettra d'identifier clairement les opportunités pour mêler les stratégies de sécurité et de protection à vos activités. Ci-dessous, nous vous proposons deux outils pour appliquer cette méthode ; il est recommandé de les utiliser consécutivement.

En fonction de la taille de l'organisation et du degré de confiance, certaines personnes peuvent ne pas participer à la discussion, mais il est essentiel de documenter les principaux points et de communiquer à tous ceux de l'organisation ce qu'ils doivent savoir.

Cependant, si les paragraphes ci-dessus ne s'appliquent pas à votre situation, c'est que vous êtes peut-être un DDH qui travaille seul, nous vous conseillons de commencer (avec d'autres personnes si possibles) avec la plus simple analyse MOFF (Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses) de l'annexe 1.

Si vous prenez le temps de réfléchir, de faire des recherches et d'analyser votre environnement, votre stratégie de protection n'en sera que plus claire et ciblée

Outils pour analyser l'environnement

1. Questions pour analyser l'environnement

Vous trouverez ci-dessous certaines questions utiles pour analyser votre environnement. (En guise d'exemple, vous trouverez les réponses d'une organisation dans l'annexe 2 : Questions pour l'analyse de l'environnement). Les questions servent simplement de guide et vous trouverez peut-être que d'autres questions conviendront mieux à votre propre situation.

Rappel : Si vous faites partie d'une organisation, vous pouvez obtenir de meilleurs résultats si vous répondez aux questions en groupe.

Fig. 6.1

Questions pour analyser l'environnement :

1. Quels sont les facteurs clés qui ont un impact sur les droits humains dans le pays ? (facteurs politiques, économiques et sociaux)
2. Qui sont les principaux acteurs de ces facteurs clés ? (personnes puissantes ; institutions ; les organisations locales, nationales, régionales et internationales ; entreprises et autres Etats)
3. En quoi votre travail en faveur des droits humains affecte négativement ou positivement les intérêts de ces acteurs – comment ont-ils déjà répondu ?
4. Quand les DDH risquent-ils le plus d'être attaqués (verbalement ou physiquement) ? (par exemple avant ou pendant des élections, après avoir publié un rapport ou avoir parlé publiquement de personnalités importantes, lors de manifestations, de commémorations, de visites de hauts responsables, d'événements etc.)

"Nous suivions et documentions les meurtres et autres violations commis par les forces de l'Etat qui contrôle la zone de diamants. Notre pays a entamé des négociations pour réintégrer le processus de Kimberly (qui vise à réguler la vente des diamants afin qu'il ne soit pas associé aux violations des droits humains). Le Directeur de notre ONG a été arrêté et accusé d'avoir 'diffusé et publié des mensonges à propos de l'Etat."

un DDH en Afrique (Les charges ont ensuite été abandonnées après des mois de pressions intenses au niveau national et international).

Le travail de l'ONG remettait clairement en cause les plans stratégiques du gouvernement et des forces de sécurité, en attirant l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits humains et menaçant ainsi les intérêts économiques.

Votre travail peut, à plus ou moins grande échelle, remettre en question les objectifs stratégiques de ceux qui sont au pouvoir. Si votre travail est lié à des intérêts stratégiques et que ses chances d'avoir un impact augmentent, vous risquez d'être sévèrement réprimé.

Il est donc important de concevoir votre sécurité de manière flexible, en prenant en compte les moyens les plus sûrs de mener à bien des actions qui défieront des intérêts puissants. Ceci vous permettra de vous adapter, d'augmenter ou de créer de nouvelles mesures de sécurité lorsque les risques augmentent.

"Chaque semaine nous parlons de nos activités à venir et de leurs conséquences sur notre sécurité"

Notre prochain outil permet d'examiner les acteurs, leurs liens avec votre sécurité et entre eux.

2. Analyser les acteurs

Une analyse des acteurs peut vous permettre de mieux comprendre ceux qui ont un intérêt négatif ou positif et un impact sur votre sécurité. Elle vous aidera à identifier les intérêts et les conflits, et vous conduira à développer des aperçus des relations potentiellement productives. Elle doit améliorer et étendre votre connaissance de base, et vous aider à choisir les actions les plus efficaces vis-à-vis de votre sécurité.

L'analyse peut parfois être longue (et devra être mise à jour soit chaque année, soit dès qu'il y a un changement) mais s'avèrera une ressource d'une valeur inestimable.

Rappel : vous trouverez un outil plus simple (l'analyse SWOT -MOFF : Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses) dans l'annexe 1.

Fig. 6.2 Exemple : Analyse des acteurs

	Gouvernement	Police	Institutions Religieuses	Médias	ONG Internationales	Groupes armés de l'opposition	Armée	Agences de l'ONU	ONG nationales de DDHs	Autres Etats
Government	X		SAMPLE 1							
Police		X								
Institutions Religieuses	SAMPLE 2		X							
Médias				SAMPLE 3						
ONG Internationales					X					
Groupes armés de l'opposition						X				
Armée							X			
Agences de l'ONU								X		
ONG nationales de DDHs									X	
Autres Etats										X

SAMPLE 1 : Quelle est l'influence des institutions religieuses sur le gouvernement ?

SAMPLE 2 : Quelle est l'influence du gouvernement sur les institutions religieuses ?

SAMPLE 3 : a) Intéressés par de bons sujets d'actualité. Craintes que le gouvernement ne les fasse fermer
b) Couvertures d'événements ; Publications d'articles écrites par des DDH
c) Pouvoir de protection – élevé d) Sont-ils prêts à protéger ?- moyen

Rappel : il est recommandé de faire cette analyse en groupe, afin de partager connaissance et expérience.

Vous aurez besoin de papier et de feutres. Afin d’avoir beaucoup d’espace, le mieux est de recouvrir une partie d’un mur de votre bureau de papier (feuilles de tableau de conférence).

Etape 1 : Sur les feuilles au mur, faire une liste des différentes parties prenantes ou acteurs (liés à l’Etat ou non), qui ont un intérêt, positif ou négatif – dans votre (en tant que DDH) sécurité ou votre organisation. (Vous avez peut-être déjà fait cette liste en répondant aux questions de la Fig6.1 ci-dessus). Par exemple : le cabinet du Président ; le Ministre de l’Intérieur ; l’armée ; la police ; des groupes armés de l’opposition ; des partis politiques ; des groupes religieux ; les médias ; des entreprises commerciales ; des ONG internationales ; des ONG nationales ; des Ambassades étrangères ; des leaders/anciens des communautés concernées.

Si vous êtes dans une zone rurale, vous déciderez peut-être de vous concentrer sur la zone ou la région et non au niveau national. Dans l’idéal, vous feriez les deux.

Etape 2 : Lorsque vous avez dressé votre liste, réfléchissez à ceux qui peuvent être divisés en sous catégories, afin de refléter au mieux les différences au sein des entités ou des groupes. Par exemple, le Ministère de l’Intérieur peut être responsable de la police (qui est opposée à votre travail et qui ne vous protégera pas automatiquement) et d’une unité chargée de la protection des DDH (qui tente peut-être de se faire une bonne réputation en protégeant les DDH). De plus, les DDH auront probablement des relations différentes avec des médias privés ou publics, différents groupes religieux, différentes Ambassades, différentes communautés

Etape 3 : Comptez ensuite le nombre d’acteurs que vous avez identifié et dessinez une grille ; prévoyez une case par acteur (verticalement et horizontalement) plus une case.

Laissez la case en haut à gauche vide et inscrivez chaque acteur dans le même ordre sur la colonne verticale et la ligne horizontale.

Etape 4 : Dans les cases où l’acteur est le même verticalement et horizontalement (cases marquées d’un X), écrivez :

- a) leurs buts et intérêts par rapport à la protection (ou attaque) des DDH.
- b) leurs stratégies pour attaquer ou protéger les DDH
- c) le pouvoir qu’ils ont pour attaquer ou protéger les DDH (vous pouvez utiliser : pouvoir (protéger ou attaquer) – faible/ moyen/ élevé)
- d) sont-ils prêts à attaquer ou protéger les DDH ? (état de leur préparation basse/ moyenne/ élevée)

La case “médias” est remplie avec des exemples.

Pour remplir les autres cases, vous examinerez les liens entre les parties prenantes en termes de protection des DDH. En commençant par la première rangée horizontale, examinez les liens et les influences entre l’acteur de la première ligne et les autres acteurs croisant la colonne verticalement.

Par exemple, dans la colonne verticale intitulée “Institutions religieuses”, qui croise la ligne horizontale intitulée “gouvernement”, réfléchissez à la façon dont le gouvernement influence les institutions religieuses.

Lorsque vous avez terminé cette analyse, notez les collusions qui vous frappent.

.....

.....

.....

.....

Voici des exemples d’aperçus que vous pouvez avoir grâce à une analyse des acteurs :

- nous ne sommes toujours pas en contact avec certains acteurs qui ont le pouvoir de protéger les DDH
- certains acteurs qui attaquent les DDH peuvent être sensibles à l’influence d’acteurs qui ont le pouvoir de nous protéger (par exemple, le Président peut être très sensible aux médias)
- certains acteurs puissants qui nous attaquent peuvent aussi montrer certains signes laissant paraître leur volonté de s’engager à nos côtés – saisissons-nous ces opportunités ?

“Mes voisins m’ont dénoncé aux autorités prétendant que je suis un ‘ennemi de l’Etat’. Lorsque j’ai aidé la communauté à obtenir un accès plus équitable à l’électricité, mes voisins ont commencé à apprécier ce que signifient vraiment les droits humains, et ils ont commencé à me soutenir.”

un DDH en Europe de l’Est

“Nous pensions que le rédacteur d’un journal conservateur ne serait pas favorable à notre travail. Lorsque nous l’avons rencontré pour lui présenter des propositions concrètes destinées à aider les communautés indigènes, il les a toutes acceptées ! Cette rencontre a développé nos liens avec lui, et le journal a commencé à couvrir nos évènements plus fréquemment.”

un DDH en Afrique

Observations finales

Les plans de sécurité sont des composantes essentielles dans l’examen de votre sécurité. L’une des plus grandes leçons qui leur est associée, est le temps passé à envisager “que faire si ... ?”, ce qui développe vos réactions face à ce qui est anticipé, mais aussi face à l’inattendu.

Les plans et procédures de sécurité sont des outils précieux, mais ils doivent être équilibrés par la connaissance de la situation, le bon sens et un bon jugement.

Front Line accueille avec gratitude tout commentaire sur ce Manuel. Merci de nous en faire part par courriel : **workbook@frontlinedefenders.org**

Bibliographie sélective :

Les publications indiquées ci-dessous en français sont disponibles en français. Les publications indiquées en anglais ne sont pas disponibles (en juillet 2011) en français, à l'exception du Kit d'Urgence de « Capacitar » pour la réduction du stress, disponible en français sur le site web de Capacitar.

Barry J, Nainar V, *Insiste, Résiste, Persiste, Existe : les stratégies en matière de sécurité des défenseuses des droits humains (Resiste)*. Urgent Action Fund, Kvinna Till Kvinna, Front Line, 2008 http://www.frontlinedefenders.org/files/en/Insiste_Persiste_Resiste_Existe_French.pdf

Operational Security Management in Violent Environments (Revised Edition), Humanitarian Practice Network, 2010, <http://www.odihpn.org/report.asp?id=3159>

Eguren E, *Manuel de protection pour les défenseurs des droits humains*, Front Line, 2005 <http://www.frontlinedefenders.org/fr/manuals/protection>

Eguren E & Caraj M, *Nouveau Manuel de protection pour les défenseurs des droits humains (3ème édition)*, Protection International, 2008 <http://www.protectionline.org/Nouveau-Manuel-de-protection-pour.html>

Bugusz W, Vitaliev D, Walker C, *Security in-a-box : outils et tactiques de sécurité numérique*, Tactical Technology Collective & Front Line. <https://security.ngoinabox.org/fr>

Easton M, *Strategies for Survival : Protection of Human Rights Defenders in Colombia, Indonesia and Zimbabwe*, Front Line, 2010

Collier, C, *Manuel de Front Line pour les Défenseurs des Droits Humains : Quelle protection les missions diplomatiques européennes et norvégiennes peuvent-elles offrir ?*, Front Line, 2008 http://www.frontlinedefenders.org/files/FL_Handbook_EU_Guidelines_FRENCH.pdf

Emergency Response Kits, Capacitar International. http://www.capacitar.org/emergency_kits.html

Security Risk Management - NGO Approach, Interaction Security Advisory Group, <http://www.eisf.eu/resources/item.asp?d=2551>



Dr Mudawi, Soudan, Premier lauréat du Prix Front Line en 2005, ici avec la Présidente d'Irlande, Mme Mary McAleese

ANNEXE 1

Exemple : SWOT analysis on Security

Une analyse SWOT (un acronyme dérivé de l'anglais dont l'équivalent français est MOFF) est une analyse des Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses. Les forces et les faiblesses sont "internes" (au sein de votre organisation) et les opportunités et les menaces viennent de l'environnement externe de votre région et de votre pays.

Une analyse SWOT peut être menée pour toute situation, mais voici un exemple par rapport à votre sécurité.

Pour faire une analyse SWOT :

Etape 1 : avec un groupe de collègues, divisez une feuille de tableau en 4 (voir ci-dessous) et réfléchissez ensemble aux éléments à inclure. Inscrivez les contributions de chacun.

Etape 2 : déterminez quels éléments doivent être placés en priorité (entre 3 et 5) et développez des plans d'actions concrets pour ces priorités.

Forces (par rapport à votre sécurité)	Faiblesses (par rapport à votre sécurité)
<ul style="list-style-type: none">• un personnel engagé• des responsables habitués à gérer les menaces• des contacts influents au sein du gouvernement• des médias indépendants soutiennent notre travail• de bons contacts avec des organisations de défense des droits humains régionales et internationales	<ul style="list-style-type: none">• les connaissances sur la façon de gérer les menaces ne sont pas partagées de manière uniforme• aucun plan de sécurité pour le bureau et les activités• mauvaises relations avec le Ministre de la Défense (responsable de l'armée)• les médias contrôlés par le gouvernement ne couvrent pas nos activités
Opportunités (par rapport à votre sécurité)	Menaces (contre votre sécurité)
<ul style="list-style-type: none">• d'autres ONG locales qui travaillent sur la question des droits humains : plaidoyer, problèmes juridiques, et soutien psychologique• Orientations de l'UE sur les DDH - nous pouvons nous rapprocher des ambassades afin qu'elles nous assistent	<ul style="list-style-type: none">• l'armée et un groupe armé de l'opposition ont tous deux menacé les ONG qui défendent les droits humains.• une loi potentielle visant à contrôler les activités et les financements des ONG de défense des droits humains.

Priorisation et action (pour exemple seulement – cette organisation a décidé de se concentrer sur les menaces majeures) :

Priorités :

1. Le Responsable des programmes doit écrire les plans de sécurité et organiser une consultation (date de remise du plan : dans 3 mois)
2. Le Directeur et la direction doivent rencontrer les anciens collègues qui travaillent désormais au Ministère de la Défense pour mettre en place une stratégie visant à améliorer la relation avec le Ministère (date : la semaine prochaine)
3. Le Directeur et un autre dirigeant doivent rencontrer les leaders religieux qui ont de l'influence sur le groupe armé de l'opposition (le manager est un membre de la famille élargie d'un chef religieux) (date : le mois prochain)
4. Organiser une réunion avec d'autres ONG locales qui peuvent aussi être affectées par le projet de loi de contrôle des ONG, afin de parler d'initiatives communes (date : dans trois semaines)
5. Personnes chargées de superviser et de veiller à ce que toutes ces rencontres aient lieu, et de les faire progresser : le Directeur et le Responsable des programmes.

Exemple : Questions pour l'analyse de l'environnement

1. Quelles sont les points sensibles dans votre pays	2. Qui sont les principaux acteurs de ces points sensibles ?	3. En quoi votre travail affecte négativement ou positivement les intérêts de ces acteurs ?	4. Quand les DDH risquent-ils plus d'être attaqués (verbalement ou physiquement) ?
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle politique du pays (encore plus délicat depuis les révolutions en Tunisie et en Egypte, et avec les prochaines élections) • Polarisation – parti au pouvoir et opposition • Utilisation et distribution des terres • Contrôle des ressources (minérales etc) • Pauvreté • Chômage • Attraction des investissements étrangers • Violence contre l'opposition et les DDH 	<p>Président & parti au pouvoir</p> <p>Opposition</p> <p>Armée</p> <p>Police</p> <p>Etats étrangers – ambassades</p>	<p>Négatif, les DDH sont considérés comme faisant partie de l'opposition et nuisibles à la réputation du pays en ce qui concerne les investissements</p> <p>Positif généralement – mais certains problèmes de violations par l'opposition sont mis en lumière par les DDH</p> <p>Négatif, les DDH sont considérés comme faisant partie de l'opposition et une menace</p> <p>Police – négatif – comme l'armée</p> <p>exemple 1 : négatif, relation sur le long terme avec le Président et intérêts dans l'industrie minière</p> <p>exemple 2 : Européens – positif, solidaires mais les DDH peuvent être étiquetés comme servant les intérêts de l'Ouest – Au niveau régional – solidaires mais pas influents</p> <p>Positif, solidaires mais ne peuvent pas critiquer trop ouvertement</p> <p>Positif, solidaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • avant, pendant ou après des élections • lors d'un travail d'enquête sensible • au cours de demande d'informations aux autorités sur des questions sensibles • après avoir publié des documents qui remettent en cause des intérêts (par ex des déclarations ou des rapports) • lorsque votre travail a un impact dans la région / le pays • après avoir transmis des informations sensibles à des organismes internationaux • lors d'anniversaires/ commémorations sensibles • lors de manifestations
	<p>Agences de l'ONU</p> <p>Organisations internationales de défense des droits humains</p> <p>Médias publics</p> <p>Médias privés</p> <p>Opinion publique</p> <p>Système judiciaire</p> <p>Leaders/groupes religieux</p> <p>Intérêts commerciaux</p>	<p>Contrôlés par l'Etat - négatif</p> <p>Se battent pour leur survie mais favorables</p> <p>Polarisée</p> <p>Mixte – une certaine indépendance</p> <p>Mixte – certains soutiennent le statut quo, certains le remettent en question</p> <p>Intérêts commerciaux – veulent la stabilité. Peuvent avoir une perception différente de qui va y parvenir</p>	

ANNEXE 3

Débattre des risques et des menaces avec des communautés illettrées

De nombreuses communautés illettrées protègent activement leurs droits face aux menaces et agressions. Dans ces communautés, la Formule Risque peut ne pas trouver écho à cause de sa forme mathématique.

Lina Selano, DDH en Equateur, a imaginé une façon de discuter des composantes de la Formule Risque :

- 1. Dessinez sur le sol deux montagnes séparées par une rivière qui coule. Sur une rive de la rivière, dessinez le village de la communauté. Au sommet d'une montagne dessinez un gros rocher.**
- 2. Dessinez ensuite un petit homme qui essaie de pousser le gros rocher en bas de la montagne vers le village.**
- 3. Enfin, ajoutez au dessin un gros bâton dans les petites mains de l'homme, dont il se sert comme levier pour faire rouler le rocher en bas de la montagne.**

Demandez aux membres de la communauté :

- Quels sont les risques (que risque-t-il d'arriver au village et à la communauté) ?
(Ils répondront peut-être que le village risque d'être détruit, les villageois blessés ou tués)
- Demandez quel est le degré de menace dans chacune des trois versions
(Ils peuvent répondre que la première version représente un risque seulement s'il y a un tremblement de terre, la seconde version ne constitue pas un gros risque car l'homme ne peut pas bouger le rocher, mais la troisième version constitue un risque important car les capacités de l'homme ont augmenté).

Invitez les membres de la communauté à venir dessiner les solutions possibles pour ces situations de risque – et d'indiquer les capacités pour chaque solution. Ils suggéreront peut-être de :

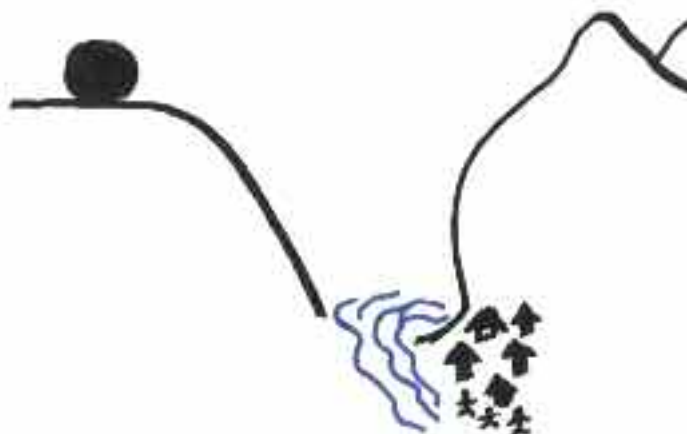
- déplacer le rocher vers un lieu plus sûr
- de rester vigilant pour d'alerter la communauté – des perroquets peuvent être entraînés à donner l'alerte dans une large zone, en cas de bruit ou signal spécial
- planter des arbres ou des cactus pour empêcher la progression du rocher s'il roule en bas de la montagne
- s'enfuir par la rivière à bord de canots
- déménager temporairement dans un autre lieu
- se rendre en haut de la montagne et faire partir l'homme ou supprimer son levier
- demander l'assistance des communautés voisines ou des organisations de défense des droits humains

Vous pouvez résumer les idées et conclure qu'il y a différentes options, qui peuvent être plus ou moins efficaces à différentes périodes. Le défi est de prendre en compte toutes les options et d'évaluer qu'elles sont les plus efficaces.

Après avoir parlé de cet exemple, dirigez la discussion vers les problèmes qui concernent la communauté

Débattre des risques et des menaces avec des communautés illettrées. Lina Selano, DDH en Equateur, a imaginé une façon de discuter des composantes de la Formule Risque.

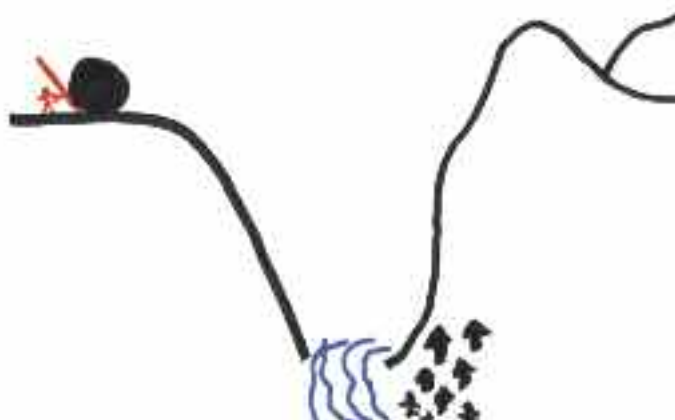
1.



2.



3.



ANNEXE 4

Liste de contrôle : Capacités générales identifiées par les DDH

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités afin de compléter et de personnaliser cette liste.

Connaissance :

- Des risques et menaces auxquels vous êtes exposé
- De vos droits légaux, des lois de votre pays, des solutions nationales et internationales
- De votre communauté, culture et système politique
- Comment gérer le stress

Contacts :

- La communauté locale qui vous soutient
- Capacité de mobiliser beaucoup de monde rapidement
- Contacts locaux – organisations de défense des droits humains, médias, personnalités influentes
- Contact au sein du gouvernement, de la police et autres acteurs clés
- Contact dans les Ambassades (en particulier de l'Union Européenne et Norvégienne) qui ont des orientations spécifiques pour la protection des DDH (voir le Manuel de Front Line pour les Défenseurs des Droits Humains : Quelle protection les missions diplomatiques européennes et norvégiennes peuvent-elles offrir ?¹)
- Organisations et réseaux de défense des droits humains au niveau régional et international²

Planification :

- Plans de sécurité pour les risques quotidiens
- Plans de contingence (au cas où le pire risque se produit)
- Plan d'urgence (au cas où un risque inattendu se produit)
- Clarifier les responsabilités en matière de sécurité
- Développer la sécurité dans vos plans de travail
- Revoir régulièrement les plans de sécurité

Organisation / Bureau

- Bonne réputation aux yeux du public
- Sécurité physique appropriée – barrières, verrous, portes et fenêtres sécurisées, coffre fort, bon éclairage etc.
- Mandat organisationnel clair (pour être expliqué rapidement aux autres, par exemple à un barrage de contrôle)
- Environnement solidaire pour débattre des risques
- Sécurité informatique (par exemple pare-feu, protection anti-virus et contre les logiciels néfastes, système de mots de passe, risque des cybercafés, adresse e-mail sécurisée, cryptage des documents)
- Systèmes clairs pour le traitement des informations sensibles
- Politique des visites, afin de prévenir les accès non autorisés

Autres :

- Son propre comportement – vivre dans le respect de la loi
- * Une famille solidaire
- * Accès à un refuge si besoin
- * Sûreté des transports
- * Ressources financières
- * Assurance santé
- * Aptitude à gérer le stress

Ne pas avoir ces capacités constitue les vulnérabilités– réfléchissez à ce que vous devez développer.

1. http://www.frontlinedefenders.org/files/FL_Handbook_EU_Guidelines_FRENCH.pdf
2. Voir l'annexe 17 Liste des organisations utiles aux DDH

ANNEXE 5

Liste de contrôle : La sécurité au bureau

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

1. Contacts en cas d'urgence :
 - Y a-t-il une liste à jour et à portée de main des numéros de téléphones et adresses des autres ONG locales, des hôpitaux d'urgence, de la police, des pompiers et des ambulances ?
2. Barrières techniques et matérielles (externes, internes et à l'intérieur)
 - Vérifiez l'état et le fonctionnement des portails/clôtures externes, des portes d'entrée du bâtiment, des fenêtres, des murs et du toit
 - Vérifiez l'état et le bon fonctionnement de l'éclairage à l'extérieur, des alarmes, des caméras ou des interphones vidéo
 - Vérifiez les procédures relatives aux clés ; vérifiez que les clés soient bien gardées et étiquetées selon un code garantissant leur sécurité ; vérifiez l'attribution des responsabilités du contrôle des clés et de leurs doubles ; vérifiez que les clés et les doubles fonctionnent. Veillez à ce que les serrures soient changées en cas de perte ou de vol des clés, et qu'on ait fait un rapport sur la perte ou le vol.
 - Avez-vous une pièce plus "sécurisée" ?
 - Est-ce que l'enseigne indiquant votre bureau peut être retirée en période de menaces, afin de réduire la probabilité d'une attaque ?
3. Le personnel de l'organisation :
 - Recrutez-vous uniquement du personnel de confiance, y compris les gardes, et prenez-vous leurs références ?
 - Est-ce que tout le personnel est formé aux plans de sécurité qui peuvent les concerner ?
 - Avez-vous un plan si votre bureau est perquisitionné par les autorités ou d'autres groupes ?
 - Avez-vous une politique "besoin de savoir" concernant le travail le plus sensible ?
 - Maintenez-vous une bonne communication avec tous les employés, en particulier si vous savez qu'ils ont des problèmes financiers ou subissent d'autres pressions ? (les employés mécontents peuvent devenir de dangereux ennemis)
 - Lorsque quelqu'un quitte l'organisation, changez-vous les mesures de sécurité, les mots de passe, les clés ?
4. Les procédures d'admission et le "filtrage" des visiteurs
 - Existe-il des procédures d'admission en vigueur pour chaque type de visiteur ? Est-ce que tout le personnel les connaît et les applique ?
 - Demandez aux membres du personnel responsables des procédures d'admission si celles-ci fonctionnent correctement et dans le cas contraire, quelles améliorations sont nécessaires.
 - Les employés savent-ils quoi faire si un colis inattendu est livré ? (par exemple, l'isoler, ne pas l'ouvrir, appeler les autorités)
 - Ecrivez-vous les noms des visiteurs (y compris ceux qui participent à des réunions dans votre bureau) ? Si oui, ces informations sont-elles sensibles et comment les protégez-vous ? (Par exemple par des codes ou des fichiers cryptés)
5. Sécurité de l'information (voir aussi l'annexe 14, Sécurité des ordinateurs et des téléphones)
 - Faites-vous des sauvegardes régulières et conservez-vous ces sauvegardes dans un lieu sûr hors du bureau ?
 - Est-ce que les employés savent qu'il ne faut pas laisser des informations sensibles sur leur bureau ?
 - Avez-vous un système sécurisé pour enregistrer les informations confidentielles, par exemple sur les clients ou les témoins ?
 - Donnez-vous des noms sécurisés à vos dossiers (papiers ou électroniques), afin qu'ils ne soient pas immédiatement identifiables
6. Sécurité en cas d'accident
 - Vérifiez l'état des extincteurs, des valves/tuyaux à gaz et des robinets d'eau, des prises électriques et des câbles, des générateurs d'électricité (s'ils existent)
7. Responsabilité et formation
 - A-t-on désigné un(e) responsable de la sécurité ? Est-ce efficace ?

ANNEXE 6

Liste de contrôle : sécurité du domicile

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

- Utilisez les meilleures mesures de protection que vous pouvez vous permettre et celles qui sont normales dans votre communauté – si les mesures de protection sont inhabituelles, cela peut paraître suspect aux yeux de certaines personnes. Pensez : serrures, barreaux, portails, clôtures, judas, alarmes, vidéosurveillance, bon éclairage autour de la maison, etc
- Conservez les numéros d'urgence près du téléphone – police, ambulance, pompiers, ainsi que les numéros des collègues/alliés, à appeler en cas d'urgence
- Ayez des alarmes à incendie, des extincteurs et des kits de premiers secours à portée de main
- Si possible, ayez une entrée et une sortie de secours différentes
- Prenez en compte la sûreté de la zone où vous gardez votre voiture – est-ce que quelqu'un peut installer un système de surveillance ou explosif ? Si oui, vous devez prendre l'habitude de contrôler cela à chaque fois
- Dites aux membres de votre famille et à vos collègues de ne pas accepter de colis inattendus au cas où ils soient explosifs
- Investissez du temps et des efforts pour développer de bonnes relations avec vos voisins. Des voisins de confiance peuvent vous alerter s'il y a quelque chose de suspect dans le voisinage (voitures, personnes qui posent des questions sur vous etc.) et vous donner une possibilité de vous échapper en passant par chez eux
- Parlez des risques avec votre famille autant que possible : les plans doivent être prêts si certains risques se produisent
- Conjoint/e : certains DDH disent tout à leur conjoint à propos des risques auxquels ils sont exposés (et ce que le/a conjoint/e doit faire dans différentes situations) ; certains ne disent rien, pensant que si le/a conjoint/e ignore les risques, il/elle sera protégé/e. Réfléchissez à ce qui est le mieux pour vous – un secret peu parfois nuire à une relation
- Enfants : réfléchissez à ce que vous pouvez leur dire et comment les préparer de façon à ce qu'ils soient en sécurité, sans les effrayer – par exemple leur dire de ne pas parler à des étrangers, y compris ceux qui leur posent des questions, et de ne pas suivre des étrangers
- Réfléchissez à un code pour parler d'un danger soudain tel que "Va jouer avec [nom du jouet]" qui signifie en fait "Cours chez ta tante"
- Enseignants : développer une bonne relation avec les enseignants de vos enfants et dites leur que seules des personnes autorisées peuvent venir récupérer vos enfants
- Employés (employés de maison, chauffeurs, gardes, etc) : embauchez seulement des personnes en qui vous avez confiance et formez les à :
 - Rapporter tout ce qui est suspect – véhicules, individus inhabituels dans le quartier
 - Ne laisser entrer personne chez vous sans votre permission
 - Vérifier (en téléphonant au bureau) des réparateurs qui disent devoir entrer, par exemple réparateur du téléphone, électricité ou eau. Toujours garder un œil sur ces personnes tant qu'elles sont dans la maison

Réfléchissez au système du "feu tricolore" simplifié, pour coder la situation :

- Vert = normal
- Orange = risque accru et des précautions spéciales doivent être prises, par exemple, les enfants sont conduits et ramenés de l'école, un garde est embauché
- Rouge = risque élevé et les mesures appropriées doivent être appliquées, par exemple, la famille doit se déplacer dans le lieu préalablement convenu
- Ne laissez pas des informations sensibles à la maison
- Évitez de prendre du travail chez vous si le dossier est sensible
- Assurez-vous que vous agissez selon la loi et les règlements, par exemple, les impôts personnels, code de la route etc.
- Si vous êtes invité, n'acceptez pas de boisson ou de nourriture de la part d'un inconnu (au cas où elles soient empoisonnées).

ANNEXE 7

Liste de contrôle : Protection des tiers (clients, témoins, survivants, etc)

Cette liste de contrôle est un rappel des principaux points lorsque des DDH traitent avec des clients (témoins, survivants de violences, etc), qui peuvent être en danger, ou le devenir, parce qu'ils sont en contact avec vous.

La liste n'aborde pas la sécurité des tiers lorsqu'ils ne sont pas en contact avec vous, mais vous pouvez leur donner ce manuel et leur suggérer d'élaborer leur propre plan de sécurité.

Commencez votre liste de contrôle en vous référant à la Formule Risque, et évaluez quels sont les risques, les menaces (si vous les connaissez), les vulnérabilités et les capacités de ces clients et personnes que vous assistez.

- Expliquez clairement aux personnes que vous assistez ce que fait votre organisation et ce qu'elles peuvent attendre ou non de vous
- Expliquez-leur jusqu'à quel point vous pouvez les protéger (par exemple, en ne divulguant pas leur nom etc.)
- Demandez-leur quels sont les risques, selon eux, d'être en contact avec vous, et répondez en leur disant tout ce qu'ils n'ont peut-être pas pris en compte
- Communiquer avec les clients et personnes que vous assistez : choisissez les moyens les plus sûrs si vous, ou eux, êtes placés sous surveillance :
 - Préférez les rencontres en personne (voir ci-dessous) et convenez d'un code simple pour communiquer – par exemple “on se voit mardi à 11h00” pourrait signifier “on se voit lundi (un jour avant) à 10h00 (une heure avant)” décidez du lieu de la rencontre lors de vos rencontres face à face.
 - Demandez-leur quel moyen de communication ils préfèrent (et avertissez-les si cette méthode n'est pas sécurisée)
 - Téléphone – y a-t-il un risque que vous soyez sous surveillance ? Si oui, ne dites rien de compromettant. Une conversation sur Skype (entre deux comptes Skype) est probablement une méthode sûre, lorsque cela est possible. Une conversation de téléphone public à téléphone public peut convenir à certaines communications, si vous choisissez des cabines téléphoniques qui ne sont pas situées près de chez vous ou de votre bureau.
 - E-mail – est-ce que le client ou la personne que vous aidez a une adresse e-mail sécurisée, par exemple gmail ou riseup.net ? Si ce n'est pas le cas, évitez le langage compromettant et de convenir de rendez-vous en utilisant cette méthode.
- Rencontrer les clients et personnes que vous assistez si vous êtes sous surveillance :
 - Un café de fast-food où les tables ne sont pas attribuées est un lieu plus sûr. La sécurité peut être compromise si vous rencontrez ces personnes dans votre bureau, chez vous ou dans votre voiture ou les leurs. Un lieu public, tel qu'un parc, est peut-être plus sûr, mais continuez à marcher et méfiez-vous de ceux qui prennent le même itinéraire (car des micros peuvent fonctionner à 50 mètres).
 - Si vous devez avoir une réunion dans votre bureau ou chez vous, évitez les salles de réunions et les bureaux. La buanderie (mettez une machine à laver en marche) ou les couloirs ont moins de chances d'être mis sur écoute.
- Si vous publiez des informations basées sur l'histoire des clients ou des personnes que vous assistez, vérifiez encore quelle est leur situation. Quelqu'un qui a accepté que son nom et sa photo soient utilisés peut changer d'avis s'il reçoit des menaces ou que la situation change d'une autre façon.

Note : Certains DDH ont rencontré des personnes qui prétendaient être des témoins pour monter un coup contre eux et les conduire à des situations risquées, vérifiez donc tous vos contacts avec précaution.

ANNEXE 8

Manifestations

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

Jeter les bases :

- Clarifiez l'objectif de la manifestation – communiquez ceci clairement à tous (y a-t-il un accord général entre les manifestants potentiels ? Si non, reconsidérez l'action)
- Identifiez le meilleur lieu (pour l'impact, la sécurité, etc.)
- Analyse de la sécurité :
 - Quelle opposition ou perturbation pouvez-vous rencontrer ?
 - Pouvez-vous compter sur la police en cas de perturbation ? Si non, réfléchissez si une manifestation est la meilleure façon de protester

Travailler en équipe :

- Répartissez les responsabilités, par exemple :
 - Stratégie médiatique (y compris séquences vidéo et alertes grâce aux réseaux sociaux, tels que Facebook) et porte-parole
 - Liaison avec la police
 - Liaison avec les partisans (y compris identifier les personnes qui peuvent être les "oreilles" sur le terrain qui détectent les signes de troubles/d'opposition à la manifestation)
 - Liaison avec les organisations internationales qui peuvent aider
 - Conseils juridiques – est-ce qu'un avocat est disponible en cas d'arrestations ?
 - Coordinateur de sécurité (chargé d'évaluer la sécurité générale – y compris annuler une manifestation si cela est nécessaire – formation d'un service d'ordre, cartographie de la zone et prévoir des parcours pour fuir etc.)
 - Coordinateur des messages (pancartes, tracts, personnes qui vont parler)
 - Assistance médicale (connaître au moins les centres médicaux les plus proches)

A l'avance :

- Obtenir la permission des autorités (et même si vous l'avez obtenue, vos avocats doivent connaître les étapes au niveau local, pour faire appel contre une interdiction qui peut intervenir au dernier moment)
- Être en liaison avec la police le plus tôt possible concernant les questions liées à la sécurité, les plans des deux côtés et identifier les personnes chargées de faire la liaison
- Rassembler des mégaphones, des microphones etc.
- Inviter des observateurs impartiaux à observer la manifestation
- Passer en revue l'itinéraire de la manifestation
- Informer le service d'ordre de l'itinéraire, de la destination et des horaires de la manifestation, de toutes les conditions posées par les autorités, de comment disperser les manifestants en toute sécurité à la fin, qui contacter en cas d'événement critique (ils ne doivent pas eux-mêmes se charger des auteurs de troubles), et les équiper avec du matériel pour communiquer et s'identifier (tel que des tee-shirts ou des brassards)
- Prévoir de porter des vêtements protecteurs – par exemple une veste de cuir en cas d'agression et des chaussures dans lesquelles vous pouvez courir
- Penser à organiser les manifestants en groupes de quatre – chacun doit garder un œil sur ceux qui font partie de son groupe, car il sera plus facile de voir si quelqu'un a été arrêté
- Prévoir des guetteurs qui surveillent la manifestation depuis des postes d'observation, afin de voir et indiquer tout trouble au Coordinateur de sécurité
- Si vous pensez que des auteurs de troubles peuvent infiltrer la manifestation, vous pouvez envisager d'entourer votre manifestation d'une chaîne humaine (des personnes à l'extérieur de la masse des manifestants se tiennent par les bras, afin d'empêcher les intrus d'entrer)

Pendant la manifestation :

- Communiquer à la foule ce qui se passe et quand (les gens peuvent être frustrés d'attendre longtemps ou s'ils ne sont pas sûrs de ce qui se passe)
- Les guetteurs surveillent les itinéraires vers la manifestation et alertent le Coordinateur de sécurité si des fauteurs de troubles surgissent
- Toutes les personnes clés de l'organisation ne doivent pas participer à la manifestation – la personne chargée de la liaison avec les organisations internationales, le conseiller juridique etc. doivent rester dans un bureau proche
- Etre prêt à interrompre la manifestation si les circonstances le demandent.

Adapté de : *Prides against Prejudice, a toolkit for pride organising in a hostile environment, ILGA-Europe.*

ANNEXE 9

Liste de contrôle : Détentions / Arrestations / Enlèvements

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

Les arrestations ou détentions (par les autorités) et les enlèvements (par les autorités ou d'autres groupes) sont des risques distincts, mais ils ont des éléments en commun. Il vaut donc la peine d'étudier ces risques ensemble.

NB : Dans cette liste de contrôle, la détention couvre aussi les arrestations. Dans certains cas d'enlèvements, une rançon ou d'autres réclamations peuvent être demandées.

Arrestation / Détention

1. Si vous risquez d'être arrêté, assurez-vous à l'avance les services d'un avocat si cela est possible (vous trouverez ci-dessous certaines stratégies de DDH qui vivent dans des pays où le droit des avocats de voir leurs clients n'est pas garanti)
2. Mémorisez le numéro de téléphone de votre avocat – votre téléphone portable peut vous être confisqué, mais vous aurez peut-être l'opportunité de passer un appel)
3. Connaissez vos droits (par exemple de passer un appel, que votre famille soit informée, etc.) et faites les valoir fermement
4. Connaissez la loi – par exemple, un témoin doit répondre aux questions ; un suspect peut ne rien révéler qui puisse l'incriminer
5. Demandez à ceux qui vous détiennent la raison précise de votre détention. Demandez à quel endroit vous vous trouvez (si vous ne le savez pas)
6. Ne répondez à aucune question sans la présence de votre avocat
7. Portez tout le temps sur vous les médicaments dont vous avez besoin
8. Lorsque vous êtes arrêté, faites en sorte qu'un collègue vous accompagne si cela est possible
9. Prévoyez un contact de sécurité qui prendra des mesures pour vous trouver si vous ne vous manifestez pas à un moment précis de la journée, et qui sait où vous avez peut-être été conduit en cas d'arrestation
10. Ne résistez pas à une arrestation – vous pourriez être agressé et accusé d'autres infractions

Voici quelques stratégies que les DDH ont utilisées dans des pays où ils n'étaient pas autorisés à voir leurs avocats :

“J’ai envoyé un message sur Twitter et Facebook et 50 personnes se sont rassemblées devant le poste de police – la police voulait m’arrêter en secret, elle m’a donc laissé partir.” un DDH en Asie

“J’ai dit : ‘je me sens malade, je ne me rappelle de rien.’” un DDH au Moyen-Orient

“J’ai simplement tout démenti – j’ai pensé que si j’admettais quelque chose, je pourrais être violenté pour obtenir plus d’informations.” un DDH en Afrique

“Lorsque j’ai vu la police arriver, j’ai appelé un ami dans les médias qui a médiatisé ma détention, et j’ai été libéré plus tard.” un DDH en Asie

Enlèvement

Ici, le contexte est essentiel. Vous devez savoir à l'avance s'il y a un risque d'enlèvement, qui risque d'être enlevé, le comportement des ravisseurs et comment les enlèvements qui ont eu lieu dans votre région ont été résolus.

Votre stratégie de protection pour éviter les enlèvements devra inclure :

1. Développez une liste de contacts au niveau local qui pourront vous avertir à propos de l'augmentation des risques
2. Développez une liste de contacts influents au niveau local, qui peuvent vous protéger (par exemple vous pourriez utiliser leurs noms si vous êtes enlevés, ils pourraient servir de médiateurs avec les ravisseurs)
3. Agissez toujours en fonction des conseils des locaux
4. Entraînez-vous à être conscient de la situation :

- si vous risquez d'être enlevé, les ravisseurs vous placeront probablement sous surveillance. Ils sauront probablement où vous travaillez et où vous vivez et ils vous suivront, soyez vigilant à tout signe indiquant que vous êtes surveillé (voir aussi l'annexe 11 – Liste de contrôle : Surveillance)
 - si vous êtes déjà sous surveillance, un signe qui indique qu'un enlèvement est projeté peut être une surveillance plus ouverte et plus de personnes qui vous suivent
 - si vous entretenez une bonne relation avec vos voisins (au travail et chez vous), ils peuvent vous alerter au sujet d'activités suspectes
 - des marchés vides, des routes désertes etc. peuvent indiquer l'activité de groupes armés
5. Seuls des contacts de confiance doivent connaître vos projets de déplacements. Evitez les habitudes.
 6. Fondez-vous dans la masse autant que possible – réfléchissez au moyen de transport le plus sûr pour y parvenir et à la façon de vous habiller pour éviter d'attirer l'attention
 7. Prévoyez un contact de sécurité qui prendra des mesures pour vous trouver si vous ne vous manifestez pas à un moment précis de la journée
 8. En période de risque élevé, faites en sorte de ne pas être seul

Que faire si vous êtes enlevé

1. Restez calme* et tranquille (les ravisseurs peuvent être nerveux et inexpérimentés – votre comportement peut déclencher de la violence). Crier ou se débattre n'a pas de sens sauf si vous estimez –raisonnablement- que cette tactique peut vous secourir
2. Ne tentez pas de vous échapper- sauf si vous êtes certains que vous allez être tué. Si vous pouvez vous défendre, essayez de causer à votre agresseur le moins de dommage (par exemple donnez lui un coup de pied à l'aîne, ou un coup dans les yeux) afin qu'il ne puisse pas facilement vous courir après
3. attention à ne pas regarder quelqu'un dans les yeux pendant des moments de tension : les yeux peuvent montrer la peur, la colère ou le mépris, ce qui peut conduire à la violence. Faites face à vos ravisseurs (il est plus difficile de blesser quelqu'un qui vous fait face) mais évitez de les regarder dans les yeux
4. Si vous êtes en groupe, essayez de ne pas être séparé du groupe
5. S'il y a une tentative de secours par la force, mettez vous au sol, cherchez à vous abriter et gardez vos mains sur votre tête

* Vous pouvez utiliser une technique de respiration profonde : inspirez profondément à partir de l'abdomen en quatre temps et expirez de l'abdomen en quatre temps et/ou récitez une prière, un mantra ou une affirmation

Survivre pendant un enlèvement – relations avec les ravisseurs

1. Essayez de gagner le respect des ravisseurs et d'établir un lien avec eux
2. Evitez de parler des sujets controversés ; un sujet excellent est la famille et les enfants
3. Obéissez aux ordres sans paraître servile
4. Evitez de surprendre, alarmer ou menacer vos ravisseurs ; ne dites pas que vous pourriez témoigner contre eux
5. Faites attention si vous faites des suggestions à vos ravisseurs, vous pourriez être tenu pour responsable si l'une de vos suggestions tournait mal
6. Si plusieurs personnes sont aussi enlevées, choisissez un porte-parole pour parler au nom du groupe. Cela met en place un front commun et permet d'éviter que les ravisseurs vous montent les uns contre les autres
7. Prenez toutes les informations que les ravisseurs vous donnent avec scepticisme
8. Demandez la permission d'appeler votre organisation pour leur faire savoir que vous avez été enlevé. Ne téléphonez pas sans leur permission
9. Si on vous demande de parler à la radio, au téléphone ou sur une vidéo, dites seulement ce que l'on vous demande ou ce qui vous êtes autorisé à dire et refusez de négocier même si vous y êtes poussé par vos ravisseurs
10. Vous pouvez développer de la sympathie pour la cause que vos ravisseurs défendent, mais rappelez-vous qu'elle ne justifie pas votre enlèvement

Survivre pendant un enlèvement – santé mentale et physique

1. Il est normal de se sentir en état de choc et de dépression
2. Acceptez que vous puissiez être fait prisonnier pour une longue période. Essayez de conserver une trace des jours
3. Informez vos ravisseurs de tout traitement médical que vous devez suivre
4. Prenez soin de votre santé en mangeant (même si la nourriture vous semble peu appétissante), en faisant de l'exercice, en priant/méditant
5. Occupez-vous l'esprit. Si vous ne pouvez pas avoir de livre ou de matériel pour écrire, priez, méditez, rappelez-vous de vos livres et films préférés, composez de la musique, faites des projets pour le futur dans votre tête – tout ceci peut distraire votre humeur
6. Maintenez votre environnement propre et rangé, demandez un système approprié pour vous laver et aller aux toilettes
7. Préparez-vous mentalement à des changements : de lieu, de gardes, être séparé des autres
8. Vous pouvez être traité de façon terrifiante et humiliante. La peur de la douleur ou de la mort sont des réactions normales – ne perdez pas espoir
9. Rappelez-vous que votre organisation a un plan de gestion de crise et qu'elle fait tout son possible pour que vous soyez libéré

Libération

1. La phase initiale d'un enlèvement et la phase de libération sont les moments les plus tendus pour les ravisseurs. Restez calme et obéissez exactement aux ordres, mais aussi :
2. Restez vigilant – vous devrez peut-être vous enfuir
3. Soyez prêt à des retards ou des déceptions
4. N'essayez pas d'interférer dans les négociations pour votre libération
5. Essayez de ne pas permettre aux ravisseurs d'échanger leurs vêtements avec les vôtres : vous pourriez être confondu avec un ravisseur ou un agresseur
6. S'il y a une tentative de secours par la force, mettez-vous au sol, cherchez à vous abriter et gardez vos mains sur votre tête

Plan de contingence pour un enlèvement

Si l'enlèvement est une menace, toutes les organisations doivent avoir un plan de contingence au cas où l'un de leurs membres est enlevé. Il peut inclure les éléments suivants :

1. Chacun connaît (et mémorise le numéro de téléphone) de la principale personne à contacter s'il pense qu'il risque d'être enlevé
2. L'organisation met en place un comité de crise et les rôles clés sont désignés à l'avance, tels que :
 - la description de l'enlèvement, les noms et autres détails de ceux qui sont impliqués, l'heure, la date et le lieu
 - définir autant que possible l'endroit où la personne est détenue et par qui (une vérification indépendante si possible)
 - la personne autorisée à parler aux ravisseurs, s'ils vous contactent (prévoir un appareil pour enregistrer les appels téléphoniques)
 - contactez les personnes influentes que vous connaissez, qui pourront vous aider à négocier
 - contactez les autorités si la situation le permet, locales, régionales, nationales et internationales si la situation le permet
 - contactez et soutenez la famille
 - contactez les groupes de défense des droits humains
 - le porte-parole auprès des médias est préparé à une stratégie minutieuse avec les médias s'il y a eu une fuite de la nouvelle de l'enlèvement
 - développer un plan de soutien (besoin de traitement médical, un congé pour récupérer, un suivi psychologique et autres services) pour le membre lorsqu'il est libéré/ lorsqu'il rentre chez lui (à mettre en place directement après avoir consulté le membre en question et/ou sa famille)
 - tenir le reste du personnel informé, comme il convient
 - fournir un soutien psychologique aux collègues affectés si nécessaire
3. Après la crise : organisez un débriefing et une évaluation pour vérifier si toutes les mesures pour éviter un enlèvement étaient suffisantes et comment l'organisation peut améliorer sa réaction face

ANNEXE 10

Liste de contrôle : Risque d'agression, y compris d'agression sexuelle

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

Général :

- Faites votre analyse de risque – réfléchissez à quand le risque est le plus élevé, où l'attaque a le plus de probabilité de se produire, qui peuvent être les agresseurs et quelles pourraient être leurs méthodes. Votre plan de protection variera en fonction de ces variables
- Être seul accentue le risque – ne sortez pas seul lorsque le risque est élevé et évitez les lieux où vous êtes le plus exposé
- Utilisez l'option de transport la plus sûre
- Ne portez pas d'arme – elle pourrait être utilisée contre vous par un agresseur et les autorités pourraient s'en servir de prétexte pour vous arrêter
- Portez un sifflet si vous devez attirer l'attention
- Entraînez-vous à crier pour appeler à l'aide – de nombreuses personnes sont tétanisées lorsqu'elles sont attaquées (et leur gorge semble serrée)
- Si vous êtes agressé, utilisez ce que vous avez à portée de main, par exemple jetez du sable ou de la terre au visage de votre agresseur
- Maintenez-vous en forme et portez toujours des chaussures confortables – courir est souvent la meilleure façon de se défendre
- Si vous vous rendez à un événement tel qu'une manifestation, où vous risquez d'être passé à tabac, portez des vêtements qui vous protègent, tel qu'une veste en cuir, et glissez du carton sous vos vêtements
- Réfléchissez qui peuvent être les agresseurs – pouvez-vous inventer une stratégie de protection crédible, telle que " je suis un ami de... (une personne influente)" ?
- Préparez-vous à abandonner des objets précieux sans résister
- Évitez d'être une cible évidente en marchant avec assurance et ne portez pas de bijoux ou d'équipement de valeur (téléphone ou ordinateur portable etc)
- Sachez à tout moment où vous vous trouvez et vers où vous pouvez courir pour trouver de l'aide
- Prévoyez une assurance médicale

Aggression sexuelle (en plus des éléments cités ci-dessus) :

- Il y a trois façons basiques de gérer cette situation et vous ne saurez peut-être pas quoi faire jusqu'à ce que cela arrive. Si vous ne pouvez pas fuir immédiatement, les options sont de se défendre et de fuir, de raisonner l'agresseur ou de se soumettre
- Si vous pouvez vous défendre, essayez de causer à votre agresseur le moins de dommage (par exemple donnez-lui un coup de pied à l'aîne, ou un coup dans les yeux) afin qu'il ne puisse pas facilement vous courir après. Si vous vous êtes défendu mais que vous n'avez pas pu vous échapper, l'auteur peut être plus violent avec vous
- Préparez-vous psychologiquement – si le pire se produit, sachez que le coupable ne peut pas vous priver de votre moi profond – lors de l'attaque, concentrez-vous afin de séparer mentalement votre esprit de votre corps
- Réfléchissez à qui peut être le coupable – pouvez-vous inventer une stratégie de protection efficace telle que "j'ai mes règles" ? (si cela fonctionne, soyez prête à porter une serviette hygiénique comme "preuve") (Une DDH a dit à son agresseur "oui je veux coucher avec toi mais j'ai mes règles maintenant – je peux revenir demain"... et il l'a laissée partir)
- Si vous pensez que vous risquez d'être violée, pensez à porter des préservatifs sur vous (et vous pouvez essayer de persuader l'agresseur d'en porter un) ou portez un préservatif féminin
- Si vous êtes attaquée, essayez, si vous le pouvez, de vous comporter avec autant de dignité que possible, les violeurs sont généralement motivés par le besoin de dominer la victime et pleurer et supplier ne ferait que renforcer cette envie

- Si cela est possible, essayez de parler à l'agresseur de sa vie personnelle – par exemple, vous pouvez lui dire qu'il a peut-être une sœur/mère/fille ou frère/père/fils de votre âge et lui demander comment il se sentirait si cela leur arrivait ?

Si un/e collègue est agressé/e, y compris sexuellement :

- Conduisez la personne dans un lieu sûr où elle peut être soignée. En cas de viol, elle devra prendre dès que possible des anti-rétroviraux (pour éviter une infection au HIV) et dans les premières 72 heures. Des antibiotiques et la pilule du lendemain (qui provoque des menstruations, que la survivante soit enceinte ou non) doivent aussi être pris.
- Prenez des photos de leurs blessures si la situation le permet (et maintenir le lieu du crime en l'état)
- Si la personne veut dénoncer le crime, vérifiez si des officiers sont particulièrement formés à gérer les affaires de violences sexuelles
- Soutenez la personne lorsqu'elle rapporte l'agression aux autorités, mais respectez son point de vue si elle choisit de ne pas le faire
- Organisez un soutien psychologique pour la personne et toute autre personne impliquée dans la situation

ANNEXE 11

Liste de contrôle : se déplacer dans des zones rurales (pour faire des recherches etc)

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités

Lorsque vous quittez la région dans laquelle vous vivez, vous êtes vulnérable car vous ne connaissez pas entièrement l'environnement. Cette vulnérabilité est aggravée si vous vous déplacez pour effectuer une mission de recherche sur un sujet sensible et que vous rencontrez des témoins etc.

- Si ce déplacement comporte des risques, commencez à planifier à l'avance
- Cherchez précisément quels sont les risques et comment les minimiser.
- (Demandez-vous : est-ce que les bénéfices l'emportent sur les risques ? Etes-vous prêts à accepter ces risques ? Avez-vous besoin d'y aller ou est-ce que quelqu'un d'autre peut effectuer cette mission en courant moins de risques ?)
- Réfléchissez au moyen de transport et à l'itinéraire les plus sûrs
- Pensez à l'avantage d'avoir un logement dans un lieu qui n'est pas trop proche de votre destination finale (vous pouvez donc aller là où vous devez vous rendre et revenir relativement vite, et donc être hors de la zone immédiate avant que les auteurs potentiels soient au courant de votre visite)
- Essayez d'avoir au moins un contact de confiance à destination. Vérifiez avant de partir et en arrivant quels sont les risques actuels.
- Ne vous déplacez pas seul – en fonction de la destination, avec qui pouvez-vous voyager ? par exemple
- Quelqu'un de la région ou qui connaît la région (langue, coutumes etc.)
- Un homme/ une femme (un compagnon homme ou femme peut s'avérer plus sûr pour des raisons culturelles ou comme couverture pour votre déplacement)
- Une connaissance spéciale
- La répartition des tâches et des responsabilités doit être claire.
- Si vous avez un chauffeur, dans l'idéal il devrait être une personne en qui vous avez confiance ou bien informé
- Ayez un contact d'urgence qui sait quoi faire en cas de crise
- Donnez à votre contact d'urgence un itinéraire clair (itinéraire emprunté, logement, qui vous rencontrez, où, quand et dans quel but). Notez vos contacts de confiance tout au long de cet itinéraire, qui peuvent vous assister (noms, coordonnées, lieu et détails du contexte). Ne déviez pas de ce programme sans en informer votre contact d'urgence.
- Convenez d'une heure pour entrer en contact avec votre contact d'urgence, par exemple deux fois par jour (ou ce qui est réalisable au vu de vos ressources et de l'infrastructure), ainsi que d'un code d'urgence à utiliser en cas de crise
- Avant de partir, vérifiez la mécanique du véhicule dans lequel vous allez vous déplacer
- Examinez les documents/ le matériel que vous emportez – y compris le matériel visuel – tel que des rapports, des agendas etc. Peuvent-ils vous mettre en danger ?
- Prévoyez une stratégie de fuite – que faire / où aller si les choses tournent mal
- Réfléchissez à la façon de transporter des informations sensibles telles que les interviews, les photos etc (par exemple une clé USB dans votre chaussette ? L'envoyer par e-mail à votre organisation et l'effacer ensuite ?)

Emportez :

- de l'argent pour les urgences (par exemple si le véhicule tombe en panne)
- des cartes
- nourriture, eau
- trousse de premier secours

Envisagez d'emporter (si cela peut être utile) :

- un équipement de communication convenable – de préférence au moins deux appareils de communication (téléphones portables – y compris un téléphone non enregistré si possible -, ordinateur portable, téléphone satellite etc – et vérifier leur fonctionnement avant de partir)
- une caméra vidéo
- des documents juridiques : vos papiers d'identité, des lettres d'autorisation si nécessaire (ou des documents qui soutiennent votre couverture)

Envisagez de ne pas emporter :

- votre propre téléphone portable si vous pensez être sous surveillance (laissez votre téléphone chez vous et prenez en un nouveau non enregistré si possible)
- documents/ matériel/ matériel visuel – tels que des rapports, agendas etc qui peuvent vous mettre en danger
- Evitez de vous déplacer lorsqu'il fait nuit
- Comportez vous de façon responsable – respectez les lois locales, évitez de boire trop d'alcool etc.

ANNEXE 12

Procédures administratives contre les DDH

Le droit administratif est l'un des trois domaines de base du droit public (les deux autres étant le droit constitutionnel et le droit pénal). Les pouvoirs d'appliquer le droit ou procédures administratifs (parfois appelés "régulation") sont délégués à des agences administratives. Le non respect d'une règle administrative expose normalement à des sanctions administratives.

Les procédures administratives sont de plus en plus souvent utilisées pour harceler les DDH et occuper tout leur temps.

Les procédures administratives peuvent être utilisées de différentes façons selon les pays – voici quelques exemples.

- Accusation d'utiliser des logiciels sans licence :
 - Passez en revue tous vos logiciels et effacez tous les logiciels de contrefaçon, et tout autre élément qui ne respecte pas les autorisations de licence (par exemple en utilisant les versions familiales sur les ordinateurs de bureau). Installez des logiciels libres (gratuits) ou achetez les logiciels sous licence pour le bureau.
 - Conservez tous les tickets et les boîtes des logiciels autorisés
- Fréquents contrôles fiscaux :
 - Assurez-vous d'avoir un excellent comptable
 - Tenez des comptes et des classements méticuleux
- Différentes règles pour différents types de financements :
 - Vérifiez s'il existe des règles juridiques différentes concernant les donations caritatives, les financements internationaux, les activités commerciales et les contributions liées aux adhésions
- Des critères requis inapplicables pour la gestion de l'argent liquide :
 - Diffusez un ordre au sein de votre organisation interdisant de traiter avec de l'argent liquide. Tous les paiements doivent être faits en utilisant uniquement les cartes et par des virements bancaires vers les comptes bancaires des employés, ainsi que vers les comptes des experts et organisations externes.
- Enregistrement de votre ONG :
 - Assurez-vous que vous connaissez et respectez tous les critères requis pour que votre organisation soit enregistrée, en vous renseignant auprès des experts concernés
- Autorisations pour organiser des ateliers ou des manifestations :
 - Assurez-vous que vous connaissez les critères requis qui régulent de telles activités et que vous les respectez, ou considérez le risque de ne pas vous y conformer et préparez-vous aux conséquences (avoir un avocat prêt en cas d'arrestation, savoir où se faire soigner en cas d'agression dans une manifestation)
 - Si possible, faites en sorte que l'évènement soit filmé afin d'avoir une preuve que vous avez respecté la loi (au cas où des participants seraient accusés d'avoir violé la loi)
- Perquisition des bureaux
 - Connaître la loi et savoir ce qui peut être cherché
 - Tous les employés doivent savoir qui appeler et que faire si un mandat d'arrêt est présenté

Conseils :

- Savoir quels droits sont garantis par la législation de votre pays, pour les personnes placées en détention administrative (accès à un avocat, droit de choisir un avocat, accès à un médecin, droit

d'avertir la famille etc). Ceci vous sera utile si vous êtes placé en détention administrative pour avoir violé le droit administratif.

- Faire un programme de tous les rapports que votre organisation doit soumettre à ses donateurs et aux autorités nationales (autorités judiciaires, fiscales, agences de statistiques, fonds de retraites et de sécurité sociale, etc) et respectez-le.
- Gardez toutes les traces de correspondances avec les autorités nationales, récépissés d'envois postaux recommandés et enveloppes. Maintenir un contact téléphonique avec les responsables des organismes de régulation (parquet, affaires internes, autorités juridiques et fiscales etc.) au minimum et, répondre et faire suivre des copies de documents par courrier spécial (plus tard il pourra être difficile de prouver ce que vous avez dit dans une conversation téléphonique)
- Préparez des plans d'actions pour les cas d'urgence : demandez aux employés de les signer pour montrer qu'ils les ont lus
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt : tel que des contrats entre votre organisation et les fondateurs, membres, partenaires ou parents proches de la direction de l'organisation
- Parlez régulièrement avec d'autres ONG du type de harcèlement qu'elles subissent et comment elles se protègent.

Adapté de : AGORA Guidelines for NGOs, Pavel Chikov, Russie

ANNEXE 13

Liste de contrôle – Diffamation contre des DDH

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

Examinez le contexte de la diffamation. Est-ce que cela ne s'est produit qu'une seule fois ? Si vous y répondez, est-ce que cela accentuera la propagation de la diffamation ? Est-ce une pratique répandue et dont l'intensité augmente ? Quel sera l'impact de la diffamation sur votre organisation ? En fonction de vos réponses à ces questions, vous pouvez considérer la meilleure façon de réagir.

Parlez de la diffamation avec vos collègues de confiance et étudiez la meilleure réponse – le soutien de votre organisation est important.

Si vous voulez diffuser votre réponse, vous devez réfuter les allégations point par point, avec des faits. N'organisez pas une contre-attaque.

Options :

- Ignorer la diffamation
- Dire la vérité à tous vos collègues, partisans, donateurs etc.
- Obtenir des conseils juridiques
- Réfuter la diffamation de façon appropriée
- Si l'auteur est connu, lui parler des fausses allégations ou entamer un processus de médiation avec un intermédiaire de confiance
- Dénoncer à la police et, si l'auteur est connu, porter plainte contre lui
- Dans tous les cas de figure, surveiller la situation pour vérifier si la diffamation augmente

Voici quelques suggestions spécifiques supplémentaires :

- Diffamation sur internet – site web, réseau social, blogs etc.
 - demander au modérateur / administrateur de supprimer les paroles diffamatoires
 - ou répondre sur le même site en donnant les faits
 - publier une déclaration sur votre site web/bog etc. pour réfuter ces allégations
 - envisager de porter plainte contre l'auteur
- Diffamation sur des tracts
 - diffuser un tract citant les faits réels et les distribuer dans les mêmes lieux
- Déclarations publiques
 - organiser une conférence de presse, interview radio etc. pour réfuter les allégations
 - Diffuser un communiqué de presse contenant les faits réels, et le faire signer par des partisans influents, par exemple des personnes respectées, des organisations de défense des droits humains etc.

Enfin, réfléchissez si vous avez besoin d'un soutien psychologique en cette période stressante.

ANNEXE 14

Sécurité des ordinateurs et des téléphones

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités. C'est simplement une liste de points importants. Pour plus d'informations, voir « Security-in-a-box » <https://security.ngoinabox.org/fr> (Sécurité en boîte).

Cette liste inclut un certain nombre de conseils qui peuvent aussi être trouvés dans la « Awareness Cards » du projet Security-in-a-box – voir le lien ci-dessus.

1. Protéger votre ordinateur contre les logiciels malveillants et les pirates

- Installez un logiciel antivirus, anti-mouchard (spyware) et un pare-feu
- N'utilisez pas de logiciels piratés – cela vous laisse vulnérable car ils ne sont pas mis à jour et vous pouvez être accusé de possession de logiciel illégal
- Songez à utiliser des logiciels libres, gratuits et de source ouverte (FLOSS), tels que Avast anti-virus, Spybot anti-spyware et Comodo firewall
- Songez à utiliser un navigateur plus sécurisé tel que Firefox, qui a une sécurité interne (pour plus d'informations, voir chapitre 1 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-1>, Comment protéger votre ordinateur)

2. Créer et sauvegarder des mots de passe sûrs

- Plus votre mot de passe est long, plus il sera sûr. Votre mot de passe doit dépasser 12 caractères, contenir des majuscules et des minuscules, des chiffres, des caractères spéciaux et un espace si possible.
- Il est préférable que votre mot de passe ne contienne pas de mot du dictionnaire et/ou d'informations personnelles publiques, telles qu'un anniversaire ou le nom d'un ami – mélangez les mots ou remplacez les mots avec des caractères spéciaux ou des nombres, ou mélangez des langues
- Vous pouvez utiliser une phrase – cela peut-être le titre d'un livre ou l'extrait d'une chanson (avec des caractères ou des nombres qui remplacent des lettres)
- Changez souvent votre mot de passe
- Utilisez des mots de passe forts pour différents services, mettez-les à jour régulièrement et ne partagez pas vos mots de passe (vous pouvez utiliser KeePass pour stocker tous vos mots de passe, voir chapitre 3 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-3>)
- Ne partagez JAMAIS vos mots de passe
- Ne laissez JAMAIS de sites web ou programmes enregistrer vos mots de passe (Pour plus d'informations voir chapitre 3 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-3>)

3. Comment protéger les données sensibles stockées sur votre ordinateur

- Sauvegardez régulièrement vos fichiers et stockez la sauvegarde dans un lieu sûr
- Cachez les fichiers sensibles dans des fichiers avec des noms anodins
- Songez à chiffrer vos fichiers (bien que dans certains pays chiffrer un fichier soit illégal et risque d'attirer l'attention sur vous)
- Un programme FLOSS, appelé TrueCryp chiffre et dissimule vos fichiers
- Les fichiers supprimés peuvent toujours être récupérés par un expert – songez à utiliser des outils de suppression appelés CCleaner (pour effacer vos fichiers temporaires) et Eraser
- Si possible, vérifiez la réputation de votre fournisseur de service internet (FSI ou FAI), ou l'endroit où vous prévoyez de vous connecter, tel qu'un cybercafé
- Assurez-vous que les personnes avec qui vous communiquez sont aussi au courant de la confidentialité et de la sécurité.
- (Pour plus d'informations, voir chapitre 4 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-4> et chapitre 6 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-6>)

4. Préserver la confidentialité de vos communications sur internet

- De nombreux comptes de courriers électroniques ne sont pas sûrs (y compris Yahoo et Hotmail) et indiquent votre adresse IP dans les messages que vous envoyez. Gmail et Riseup sont des

comptes plus sûrs, (bien que Google ait par le passé, cédé aux demandes de certains gouvernements de restreindre la liberté numérique).

- Utilisez un cybercafé peut vous exposer à la surveillance – soyez vraiment conscient des risques, qui vous contactez et quelles informations vous transmettez. Effacez votre mot de passe et l'historique de vos recherches après avoir utilisé un ordinateur.
- Utilisez "https" au lieu de "http" lorsque vous vous connectez à des services en ligne, dès que possible, afin que votre nom, mot de passe et autres informations soient transmis en toute sécurité
- N'ouvrez pas les pièces jointes transmises par quelqu'un que vous ne connaissez pas ou qui vous paraissent suspects
- Faites particulièrement attention lorsque vous envoyez, recevez et consultez des informations sensibles sur internet
- Songez à utiliser un service ou programme proxy pour vous rendre anonyme sur internet. Ceci vous permet d'accéder et de communiquer sur internet en utilisant l'adresse IP d'un autre ordinateur
- Les messageries instantanées (chat) ne sont généralement pas sécurisées, mais Skype est probablement plus sûre que les autres (Pour plus d'informations, voir le chapitre 7 <https://security.ngoinabox.org/fr/chapter-7> et le chapitre 8 <https://security.ngoinabox.org/fr/node/337>)

5. Réseaux sociaux

- Réfléchissez attentivement aux informations que vous partagez sur vous-même, l'endroit où vous vous trouvez, vos amis etc.
- Obtenez le consentement des autres avant de partager des informations, des documents, des photos qui les concernent et le lieu où ils se trouvent
- Assurez-vous que vos mots de passe sont sécurisés et changez-en régulièrement
- Faites attention lorsque vous accédez à votre réseau social dans un espace internet public – utilisez-les seulement si vous pouvez leur faire confiance. Effacez vos mots de passe et votre historique d'internet après avoir utilisé internet dans un lieu public
- Lisez et comprenez les documents Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF)- EULA en anglais, les conditions d'utilisation et/ou les lignes directrices concernant confidentialité. Ces documents peuvent changer dans le futur, il est donc important de les revoir régulièrement
- Assurez-vous que vous connaissez bien les paramètres de confidentialité de votre compte de réseau social. Ne vous fiez pas aux paramètres par défaut – personnalisez vos paramètres et revoyez-les régulièrement car le service peut effectuer des changements
- Soyez vigilants lorsque vous installez des applications suggérées par les services du réseau social. Utilisez ces applications uniquement si vous faites confiance aux sources, informez-vous des informations qu'elles vont exposer et assurez-vous de garder le contrôle des informations sortantes vous concernant (Pour plus d'informations, <https://security.ngoinabox.org/fr/node/1945>)

6. Sécurité des téléphones portables

- La configuration et les technologies actuelles qui entourent les téléphones portables (y compris les SMS et les appels vocaux) ne sont pas sûrs – votre emplacement peut être déterminé et vos communications interceptées, réfléchissez donc toujours à la façon la plus sûre de communiquer des informations importantes
- Le téléphone le plus sûr est bon marché, non enregistré, sans abonnement dont vous pouvez vous débarrasser après utilisation
- Activez le blocage de votre téléphone par mot de passe ou code
- Ne sauvegardez pas d'informations sensibles sur votre téléphone, ou si c'est déjà fait, codez-les
- Soyez toujours conscient de votre environnement lorsque vous utilisez votre téléphone portable, et abstenez-vous de l'utiliser dans des lieux ou des situations risqués
- Assurez-vous que toutes les informations du téléphone soient effacées avant de le vendre ou de le faire réparer
- Détruisez les téléphones inutilisables ou les anciennes cartes SIM avant de vous en débarrasser
- Lorsque vous travaillez avec d'autres personnes ou des organisations, et que vous devez transmettre des informations sensibles, songez à avoir un téléphone ou une carte SIM différents pour votre usage personnel ou professionnel (pour plus d'informations, voir <https://security.ngoinabox.org/en/chapter-9>)

ANNEXE 15

Technologies et méthodes de surveillance

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités. Voir aussi la section sur la surveillance dans le chapitre 3. Analyser les menaces.

Etes-vous surveillé ?

- Si vous n'êtes pas certain d'être sous surveillance, supposez que vous l'êtes et faites très attention à ce que vous faites ou ce que vous dites, afin de vous protéger et de protéger les autres
- Parlez avec d'autres DDH des méthodes de surveillance utilisées dans votre pays, quel est le but (d'obtenir des informations ? de vous intimider ? de préparer un enlèvement ?) – vos tactiques changeront en fonction de l'objectif des auteurs
- Parlez avec vos collègues de la façon de réagir si vous découvrez que vous êtes surveillé. Par exemple, si vous trouvez dans votre voiture un appareil pour vous pister, devez-vous vous le laisser ou vous en débarrasser ?

En règle générale, si vous vous apercevez que vous êtes surveillé, faites comme si de rien n'était. S'ils savent que vous êtes au courant, au mieux ils se feront plus discrets et seront plus difficiles à identifier, et au pire, ils deviendront violents.

Se charger des technologies et méthodes de surveillance

- **Les microphones** peuvent être microscopiques et quasiment indétectables à l'oeil nu (par exemple dans une boutonnière de veste, pour enregistrer vos conversations), dans un porte-clés (que quelqu'un place sur une table près de vous), dans un abat-jour, un mur ou une porte de votre salle de réunion, dans une multiprise... mais ils nécessitent une bonne qualité sonore
 - Evitez les conversations sensibles chez vous, à votre bureau ou dans votre voiture. Si cela n'est pas possible, choisissez un endroit bruyant et/ou inattendu, comme la buanderie (avec une machine à laver en marche), le vestiaire de l'agent d'entretien
 - Si vous envisagez d'examiner un lieu pour voir s'il est sur écoute, n'en parlez pas dans le bâtiment ni au téléphone. De nombreux microphones s'activent avec un son, donc effectuez votre inspection un jour normal sous prétexte d'une activité normale, telle que repeindre la pièce
- **Les caméras** peuvent être microscopiques et cachées dans des écrans de télévisions, horloges, décorations etc.
 - Organisez une bonne sécurité au bureau et chez vous
 - N'acceptez pas de cadeaux de personnes en qui vous n'avez pas confiance
- **Les téléphones** peuvent être repérés – la carte SIM et le téléphone lui-même. Les appels téléphoniques et les SMS peuvent être contrôlés. Les téléphones peuvent être chargés avec des appareils ou des logiciels et peuvent être utilisés comme des micros.
 - Ne laissez pas votre téléphone portable sans surveillance ou ne le prêtez à personne, même celles en qui vous avez confiance
 - Vous allez à une rencontre sensible ? Laissez votre téléphone chez vous. Ou éteignez-le et enlevez la batterie – demandez aux autres participants de faire de même
 - Conversations de Skype à Skype semblent être relativement plus sûres (mais cela pourrait changer...)
 - Les appels de téléphones publics à téléphones publics sont aussi relativement sûrs, mais utilisez des téléphones publics différents et n'utilisez jamais ceux qui se trouvent près de chez vous ou de votre bureau
 - Pour les appels les plus sûrs, utilisez des téléphones portables sans abonnements et non enregistrés, dont vous pouvez vous débarrasser après usage
- **Les véhicules** peuvent être traqués à l'aide d'appareillages
 - Apprenez à quoi votre véhicule ressemble par dessous, contrôlez-le régulièrement, notamment à l'arrière du véhicule (car l'appareil doit transmettre les informations à un

- satellite)
- Surveillez qui entretient votre voiture et faites attention aux rappels du fabricant pour “régler un problème”

Avoir un plan – si un DDH trouve un appareil de surveillance chez lui ou dans sa voiture, que doit-il faire ? L'ignorer tout en réalisant les implications et en se comportant en conséquence peut être l'option la plus sûre.

Surveillance physique (être suivi) :

- Il faut savoir que les professionnels de la surveillance peuvent travailler sans se faire remarquer du tout
- Soyez conscient de la situation à tout moment (sans tomber dans la paranoïa...) :
 - décrivez dans votre tête les personnes que vous voyez, afin de pouvoir les reconnaître (à qui ressemblent-elles ? leur taille, leur façon de marcher – des choses qui ne peuvent pas être déguisées). Garder un carnet de notes et notez les descriptions dès que vous le pouvez
 - qui ne semble pas être à sa place ? Portent-ils des vestes/manteaux et/ou portent-ils des sacs (contenant du matériel de surveillance) ?
 - remarquez les véhicules – couleur, marque, et les occupants (peut-être ont-ils des cartes, nourriture, gobelets, et semblent se parler à eux-mêmes)
 - N'essayez pas d'utiliser les techniques de contre-surveillance que vous voyez dans les films (par exemple regarder dans une vitrine pour voir des reflets, lacer vos chaussures et regarder autour de vous, accélérer pour semer une voiture qui vous suit – ceux qui vous suivent le remarqueront et cela sera inefficace). Agissez plutôt de façon naturelle.
- Toute surveillance aura un “point de départ” et cela sera probablement votre domicile ou votre travail. Vérifiez.
- Evitez d'avoir des habitudes quotidiennes établies. Variez les heures et les itinéraires que vous empruntez pour vous rendre au travail, chez vous, à la gym, aux courses etc.
- Mettez vos papiers sur votre bureau de façon à savoir s'ils ont été touchés
- **Véhicule de surveillance** : le système de la boîte, avec 5 véhicules sera peut-être utilisé – un devant vous, 2 derrière vous et un de chaque côté, peut-être sur des routes parallèles
 - Accélérer ne sert à rien – il y a certainement plusieurs véhicules
 - Conduisez naturellement – ne bougez pas tout le temps votre tête pour regarder dans le rétroviseur
 - Pour vérifier si vous êtes suivi, tournez dans une impasse ou dans une station service pour faire le plein – mais faites attention de rester naturel
 - Pour échapper à la surveillance, garez-vous quelque part et ensuite, de manière détendue, sautez dans un transport public
- **Assister à des rencontres sensibles** :
 - Convenez d'un code simple pour les rencontres sensibles, par exemple, “on se voit mardi à 11 heures” signifie on se voit lundi à 10 heures (un jour avant une heure plus tôt)
 - Les rencontres les plus sûres ont lieu dans des cafés populaires où les places ne sont pas attribuées à l'avance (et les micros seront impossibles à installer là où vous vous assoirez)
 - Lorsque vous rencontrez quelqu'un en personne dans un lieu sûr, profitez-en pour convenir d'un code pour le futur ou donner une clé de chiffrement

Si vous constatez une augmentation de la surveillance (voiture, personnes etc) et qu'elle est de plus en plus ouverte, cela peut indiquer que vous risquez d'être arrêté. Dès que vous remarquez l'augmentation, ne suivez plus votre schéma habituel. Songez à vous mettre à l'abri dans un lieu sûr

Enfin :

De nombreuses personnes révèlent innocemment des informations personnelles et où ils se trouvent, avec :

- la carte de visite professionnelle (en avoir une avec votre numéro de téléphone portable et une adresse e-mail sûre que vous donnez seulement à vos amis de confiance)
- Facebook ou d'autres réseaux sociaux – votre profil peut révéler vos vulnérabilités et révéler où vous êtes, avec qui...

ANNEXE 16

Surmonter la résistance aux plans de sécurité dans votre organisation

Le texte suivant est tiré du Chapitre 2.3 du *Nouveau Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains*, Enrique Eguren and Marie Caraj, publié par Protection International, 2009, nous les remercions.

Ce tableau décrit certains stéréotypes de résistance courants, le raisonnement qui se cache derrière ces stéréotypes et des réponses possibles pour surmonter ces forces de résistance.

STÉRÉOTYPES DE RÉSISTANCE COURANTS	REASONING BEHIND THE STEREOTYPES	RESPONSES TO OVERCOME RESISTANCE
“Nous ne sommes pas menacés” ou “notre travail n’est pas aussi exposé ou sujet à controverse que le travail d’autres organisations.”	<ul style="list-style-type: none"> Le risque reste le même, il ne change pas ou ne dépend pas du fait que le contexte de travail puisse se détériorer ou que le scénario puisse changer. 	<ul style="list-style-type: none"> Le risque dépend du contexte politique, et le contexte politique est dynamique : tout autant que le risque.
“Le risque est inhérent à notre travail de défenseurs” et “nous sommes déjà conscients de ce à quoi nous sommes exposés.”	<ul style="list-style-type: none"> Les défenseurs acceptent le risque et il ne les affecte pas dans leur travail. Ou, le risque ne peut être réduit, il est là, un point c’est tout. 	<p>S’exposer au risque ne signifie pas l’accepter.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le risque a pour le moins un impact psychologique sur notre travail : il produit au minimum du stress affectant le travail. Le risque se compose d’éléments objectifs : les menaces, les vulnérabilités et les capacités : les vulnérabilités et capacités appartiennent aux défenseurs et sont des variables sur lesquelles les défenseurs peuvent influencer. En réduisant les vulnérabilités et en augmentant les capacités, le risque peut être réduit. Il peut ne pas être totalement éliminé, ce qui ne signifie pas qu’il ne peut être réduit autant que possible.
“Nous savons déjà comment gérer le risque”, ou “nous savons faire attention à nous” et “nous avons beaucoup d’expérience”.	<ul style="list-style-type: none"> La gestion actuelle de la sécurité ne peut être améliorée et ce n’est donc pas la peine d’essayer de le faire. Le fait que nous n’ayons pas été victimes d’attaques par le passé garantit que nous ne le serons pas à l’avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> La gestion de la sécurité est basée sur des éléments objectifs sur lesquels on peut exercer une influence. Regardez autour de vous et voyez combien de défenseurs ont subi des violences bien qu’ils étaient très expérimentés.
“Oui, le sujet est intéressant, mais il y a d’autres priorités.”	<ul style="list-style-type: none"> Il y a des sujets plus importants que la sécurité des défenseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> La vie, c’est la priorité. Si nous la perdons, nous ne pourrions plus gérer toutes les autres priorités.

<p>“Et comment allons nous financer tout ça ?”</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité est coûteuse et elle ne peut être incluse dans des propositions de recherche de fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Combien croyez-vous que la sécurité coûte ? Nombreux facteurs de sécurité sont de l'ordre du comportement et ne coûtent rien. • Les investisseurs préféreront investir dans une organisation gérant la sécurité plutôt que de courir le risque de perdre leur investissement.
<p>“Si nous faisons tellement attention à la sécurité nous ne pourrons pas faire ce qui est réellement important, à savoir travailler avec les gens. Nous le leur devons.”</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait que nous soyons affectés par des problèmes de sécurité n'affecte pas les personnes avec lesquelles nous travaillons. La qualité de notre travail pour les gens ne dépend pas du fait de se sentir plus en sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité est une question de vie ou de mort. • Parce que nous le devons aux gens, nous ne pouvons courir le risque de perdre notre vie. • Les gens courent des risques en nous confiant leurs dossiers et si nous ne nous attaquons pas à notre sécurité cela les affectera en retour ; ils pourront choisir une autre organisation qui gèrera sa sécurité de façon adéquate et offrira ainsi plus de sécurité aux gens.
<p>“Nous n'avons pas le temps, nous sommes déjà surchargés.”</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est impossible de trouver du temps dans notre horaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Combien de temps croyez-vous que la sécurité prenne ? • Combien de temps passons-nous à réagir à des urgences plutôt qu'à la prévention ? (probablement plus de temps que nécessite l'intégration de la sécurité dans notre travail)
<p>“La communauté nous soutient : qui osera jamais s'attaquer à nous ?”</p> <p>“Dans notre village, les autorités se sont montrées compréhensives et ont collaboré.”</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous faisons partie de la communauté. La communauté n'est pas fragmentée, ne change ni de membres ni d'opinion. • La communauté ne peut être influencée. • Les autorités locales ne sont pas affectées par notre travail de droits humains et ne changeront pas d'opinion. • Il n'y a pas de hiérarchie entre les autorités locales et nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté n'est pas homogène et elle est également composée de ceux qui peuvent être affectés par notre travail. • La mémoire historique de l'organisation inclura des exemples d'autorités locales opposant le travail de droits humains lorsque leurs seuils de tolérance auront été franchis. • Les autorités locales doivent mettre en œuvre des ordres venant de leur hiérarchie. • Les autorités sont composées de personnes pouvant avoir un intérêt à protéger des agresseurs. • Les contextes politiques changent.

ANNEXE 17

Une sélection d'organisations internationales et régionales qui apportent leur soutien aux DDH

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
American Jewish World Service	AJWS se consacre à soulager la pauvreté, la faim et les maladies parmi les populations des pays en voie de développement, sans tenir compte de leur race, religion ou nationalité. Finance des organisations sur le terrain qui œuvrent pour une société plus juste.	American Jewish World Service 45 West 36th Street New York, NY 10018	http://ajws.org/contact_us.html
Amnesty International	Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant rassemblant des personnes qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion des droits humains. A un petit programme pour protéger les DDH en grand danger.	1 Easton Street London WC1X 0DW, UK	http://www.amnesty.org http://www.amnesty.fr/
Arab Human Rights Fund (Fonds Arabe pour les Droits Humain)	Le Fonds Arabe pour les Droits Humains (F.A.D.H.) est une organisation philanthropique à but non lucratif qui soutient la promotion et la jouissance de tous les droits humains dans la région arabe.	Voir site web	http://www.ahrfund.org http://www.ahrfund.org/French/
The Arab Program for Human Rights Activists (Programme Arabe pour les militants des droits humains)	Conférences, séminaires, ateliers, campagnes et actions urgentes liées à des réformes dans le Monde Arabe.	10 Rue St-Sadiq of Osama Gamal El-Din Qasim seventh floor Apt 16 Behind Serag Mall, Eighth District Nasr City, Le Caire Egypte	http://aphra.org
The Arab Organization for Human Rights (Organisation Arabe pour les droits humains)	Effectue des missions d'enquêtes afin de vérifier les évolutions des droits humains dans la région. Travaille avec des prisonniers politiques. Reçoit des plaintes d'individus et organisations et contacte les autorités. Peut fournir une aide juridique et financière.	Siège : SG : Mohsen Awad, 91 El-Marghany Street, Apt 7-8, Heliopolis, 11341, Le Caire, Egypte (Branches dans 19 pays et territoires — voir site web)	http://www.aohr.net/
The Arabic Network for Human Rights Information (Réseau Arabe pour l'information sur les droits humains)	Se consacre à la liberté d'expression. Les programmes en faveur des droits humains apportent aux leaders qui travaillent sur le terrain, les outils, la connaissance et les capacités pour promouvoir la réalisation des droits humains et renforcer leurs organisations.	voir site web	http://www.anhri.net
Article 19	Travaille pour la liberté d'expression et la liberté d'information. Prend en charge des contancieux devant des tribunaux locaux ou internationaux au nom de personnes ou de groupes dont les droits ont été violés. Offre des formations juridiques et professionnelles.	Article 19, 60 Farringdon Rd, London, EC1R 3GA, UK	www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml http://www.un.org/fr/documents/udhr/
ASHOKA	Soutien l'entreprenariat social financièrement et professionnellement, et rassemble les communautés des entrepreneurs sociaux.	Ashoka Global Headquarters 1700 North Moore Street, Suite 2000 (20th Floor) Arlington, VA 22209 USA	http://www.ashoka.org http://france.ashoka.org/
ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) Commission Intergouvernementale des Droits Humains	Commission Intergouvernementale des Droits Humains	voir site web	http://www.asean.org/22769.htm
Asian Centre for Human Rights (ACHR) (Centre Asiatique pour les droits humains)	Protection des droits humains en Asie. Son travail inclut le renforcement des capacités des DDH et des groupes de la société civile à travers des formations sur les procédures nationales et internationales en matière de droits humains ; et des conseils juridiques, politiques et pratiques aux DDH.	Asian Centre for Human Rights C-3/441-C, Janakpuri New Delhi - 110058, Inde	http://www.achrweb.org/
Asian Forum for Human Rights and Development (FORUM-ASIA) (Forum Asiatique pour les Droits Humains et le Développement)	Organisation régionale de défense des droits humains, qui se consacre à la promotion et protection de tous les droits humains. Son travail inclut la protection des DDH en danger.	Voir site web	http://www.forum-asia.org/

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
Asian Human Rights Commission (AHRC) (Commission Asiatique pour les Droits Humains)	Un organisme non-gouvernemental indépendant qui œuvre pour la réalisation des droits humains en Asie. Protège et promeut les droits humains à travers la surveillance, des enquêtes, le plaidoyer et des actions de solidarité.	Asian Human Rights Commission, Unit 701A, Westley Square 48 Hoi Yuen Road Kwun Tong, KLN Hong Kong, Chine	http://www.humanrights.asia/
Avocats sans frontières (ASF)	Aide juridique et autre, pour les DDH en danger	Siège d'ASF (Belgique) rue de Namur 72 Naamsestraat 1000 Brussels - Belgium Phone : +32 2 223 36 54 Email : info@asf.be	http://www.asf.be/
Cairo Institute for Human Rights Studies (MOAN) (Institut du Caire pour l'Etude des Droits Humains)	Promeut le respect des principes des droits humains et la démocratie dans le Monde Arabe, engage le dialogue entre les cultures. Apporte un développement professionnel aux DDH.	21 Abd El-Megid El-Remaly St., 7th Floor, Flat no. 71, Bab El Louk, Le Caire, Egypte	http://www.cihrs.org/english/newssystem/articles.aspx?id=10&pagenumber=5
Civil Rights Defenders (Europe) (Défenseurs des Droits Civils)	Défend les droits civils et politiques et renforce les capacités des DDH en danger en Europe	Voir site web	www.civilrightsdefenders.org
Committee to Protect Journalists (Comité pour la protection des journalistes)	Défend les droits des journalistes et intervient lorsqu'ils sont en difficulté.	330 7th Avenue, 11th Floor, New York, NY 10001, USA	http://www.cpj.org/
Conseil de l'Europe	Au sein du Conseil de l'Europe, le Commissaire aux Droits de l'Homme promeut le respect des droits humains dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. La protection des DDH est au cœur de ce mandat.	Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe F- 67075 Strasbourg Cedex FRANCE	http://www.coe.int http://www.coe.int/lportal/web/coe-portal/home
East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project (EHAHRDP) (Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique)	Cherche à renforcer le travail des DDH dans la région, en réduisant leurs vulnérabilités face au risque de persécution et en améliorant leur capacité à défendre les droits humains de façon efficace.	Voir site web	http://www.defenddefenders.org/
El Nadim Center for the Rehabilitation of Victims of Violence and Torture (MOAN) (Centre El Nadim pour la réhabilitation des victimes de violence et de torture)	Apporte un soutien psychologique et aide à réhabiliter les victimes de torture en Egypte et dans la région.	3A Soliman El-Halaby Street - Ramses Le Caire, Egypte	http://www.alnadeem.org/en/node/23
Euro-Mediterranean Foundation of Support to Human Rights Defenders (MOAN) (Fondation Euro-Méditerranéenne de soutien au DDH)	Apporte une aide financière aux ONG, instituts et personnes, au niveau local, national et régional, qui promeuvent, soutiennent, protègent et surveillent les droits humains dans la région.	c/o EMHRN, Vestergade 16, 2nd floor, DK-1456 Copenhagen K, Danemark	http://www.emhrf.org/
Fojo Safe House	Fojo Safe House (refuge) est financé par l'Initiative Spéciale de la Suède pour la Démocratisation et la Liberté d'Expression, et vise à offrir aux journalistes très menacés, un refuge pour une courte période.	Gröndalsv. 19, Kalmar, Suède	http://www.fojo.se
Ford Foundation	Travaille principalement en offrant des bourses ou des prêts qui construisent la connaissance et renforcent les organisations et les réseaux.	Ford Foundation 320 East 43rd Street New York, N.Y. 10017 USA	http://www.fordfound.org

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
Freedom House	Freedom House est un organisme de contrôle qui soutient le développement de la liberté à travers le monde. Elle soutient le changement démocratique, surveille les libertés et plaide pour la démocratie et les droits humains.	1301 Connecticut Ave, NW Floor 6, Washington DC 20035, USA	http://www.freedomhouse.org
Front Line	Front Line oeuvre pour la protection des défenseurs des droits humains en danger. Les programmes incluent le plaidoyer, la protection, des subventions pour accroître la sécurité, des formations et la mise en réseau.	Front Line - La Fondation Internationale pour la protection des défenseurs des droits humains Grattan House, 2nd Floor, Temple Rd, Blackrock, Co Dublin Irlande	www.frontlinedefenders.org http://www.frontlinedefenders.org/fr/
Union Européenne	Finance des organisations de défense des droits humains et des activités pour la protection des DDH par le biais d'organisations partenaires – Voir le site web. A publié les Orientations pour la protection des DDH	Voir site web	http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/eidhr_en.htm http://ec.europa.eu/europeaid/what/human-rights/human-rights-defenders_en.htm
FIDH	La FIDH soutient les DDH et a créé l'Observatoire pour la Protection des DDH en partenariat avec l'Organisation Mondiale Contre la Torture.	Voir site web	http://www.fidh.org
Fund for Global Human Rights (Fonds pour les Droits Humains Mondiaux)	Soutient les organisations qui sont en première ligne. Attribue des subventions pour soutenir des campagnes qui pourraient fléchir pour manque de ressources.	Fund for Global Human Rights. 1666 Connecticut Avenue NW, Suite 410 Washington, D.C. 20009 USA	http://www.globalhumanrights.org
Hisham Mubarak Law Centre (MENA)	Offre des conseils juridiques sur la question des droits humains en Egypte et dans la région MOAN.	Voir site web	http://www.hmlc-egy.org/english
HIVOS	Hivos contribue à un monde où les gens ont des opportunités égales de développer leurs talents. Hivos offre un soutien financier à travers des conseils, la création de réseaux, le plaidoyer, l'éducation et l'échange de connaissances.	Voir site web	http://www.hivos.nl/eng
Human Rights First	Apporte une bouée de sauvetage aux DDH, dont la vie est menacée et plaide en leur faveur auprès des décideurs politiques américains, du public et de leur gouvernement.	New York Office, Human Rights First, 333 Seventh Avenue, 13th Floor, New York, NY 10001-5108	http://www.humanrightsfirst.org/
Human Rights House Network	Protège et soutient les DDH et leurs organisations dans 15 pays de l'ouest des Balkans, Europe de l'Est et Sud du Caucase, l'Est et la Corne de l'Afrique et l'Europe de l'Ouest.	Human Rights House Foundation, Kirkegata 5, 0153 Oslo, Norvège	http://humanrightshouse.org
Human Rights Watch	HRW attire l'attention internationale sur les violations des droits humains, par des enquêtes rigoureuses, objectives et stratégiques ainsi qu'un plaidoyer ciblé.	Human Rights Watch 350 Fifth Avenue, 34th Floor, New York, NY 10118-3299. USA	http://www.hrw.org http://www.hrw.org/fr
IFEX (International Freedom of Expression Exchange) (Échange international de la liberté d'expression)	Dénonce les violations de la liberté d'expression à travers le monde, y compris contre les journalistes, écrivains et défenseurs de l'expression libre. Elle offre des conseils, formations, un soutien financier et technique à ses membres et soutient les campagnes pour la liberté d'expression.	555 Richmond St. West, Suite 1101, P.O. Box 407 Toronto, ON, M5V 3B1, Canada	http://www.ifex.org http://www.ifex.org/fr/
Inter-American Commission on Human Rights (Organization of American States) (Commission interaméricaine des droits de l'homme)	Promeut l'observation et la défense des droits humains. Elle enquête sur les demandes individuelles concernant des violations des droits humains, et émet des recommandations aux Etats membres pour protéger les droits humains.	1889 F St, NW, Washington, DC 2006, USA	http://www.cidh.oas.org
INTERIGHTS, the International Centre for the Legal Protection of Human Rights (Centre international pour la protection juridique des droits humains)	INTERIGHTS promeut le respect des droits humains à travers le droit, en apportant l'expertise d'avocats, juges, et DDH et autres partenaires dans le domaine juridique.	Lancaster House 33 Islington High Street London N1 9LH, UK	http://www.interights.org

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
Media Defence Initiative (Initiative pour la défense des médias)	MLDI aide les journalistes et les organes de presse à défendre leurs droits. Il fournit une aide juridique pour payer les frais de justice, aide à obtenir des conseils juridiques gratuits, et porte des affaires devant des tribunaux internationaux.	3rd Floor Cambridge House, 100 Cambridge Grove, London, W6 0LE United Kingdom	http://www.mediadefence.org/
Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH)	Aide à l'application des standards internationaux en matière des droits humains sur le terrain.	HCDH, Palais Wilson 52 rue des Pâquis CH-1201 Genève, Suisse Voir le site web pour les différents bureaux nationaux et régionaux	http://www.ohchr.org/EN/AboutUs/Pages/ContactUs.aspx http://www.ohchr.org/FR/Pages/WelcomesPage.aspx
OMCT (Organisation Mondiale Contre la Torture)	A un programme pour les DDH qui inclut des interventions urgentes, une aide matérielle et des formations. A créé l'Observatoire pour la Protection des DDH avec la FIDH.	OMCT International Secretariat, PO Box 21 8, rue du Vieux-Billard CH-1211 Geneva 8 Switzerland	http://www.omct.org/fr/
OSCE - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	Organisation pour la sécurité régionale qui regroupe 56 Etats situés en Europe, en Asie centrale et en Amérique du Nord. Travaille dans les domaines de l'alerte précoce, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et du relèvement post-conflit. Base de données contenant des ressources pour les DDH.	OSCE Secretariat Wallnerstrasse 6 1010 Vienne Autriche	http://fr.osce.org/index.php?option=com_content&task=view&id=18&Itemid=33
OSCE- Le Point focal pour les DDH	Le Point focal cherche à promouvoir et protéger les DDH. Il organise aussi des formations afin d'améliorer l'expertise des défenseurs en ce qui concerne les normes des droits humains, et de développer leurs compétences en matière de surveillance et de plaider. Base de données et autres ressources utiles.	OSCE Secretariat Wallnerstrasse 6 1010 Vienne Autriche	http://www.osce.org/odih/44936
OSI (Open Society Institute) (Fondations de la Société Ouverte)	Promeut des démocraties tolérantes avec des gouvernements responsables, et attribue des subventions, des stages et des bourses d'études.	400 West 59th Street New York, NY 10019, U.S.A.	http://www.soros.org
OSISA (Open Society Initiative for Southern Africa) (Initiative de la Société Ouverte pour l'Afrique Australe)	La mission de l'OSISA est de mettre en place et de soutenir des programmes qui vont vers les idéaux d'une société ouverte et, de plaider pour ces idéaux dans le Sud de l'Afrique.	Voir site web	http://www.osisa.org
OSIWA (Open Society Initiative for West Africa) (Initiative de la Société Ouverte pour l'Afrique Occidentale)	Fondation pour le plaider et la subvention en Afrique Occidentale	Voir site web	http://www.osiwa.org/
OSIEA (Open Society Initiative for East Africa) (Initiative de la Société Ouverte pour l'Afrique de l'Est)	OSIEA promeut la participation publique dans la gouvernance démocratique, l'état de droit et le respect des droits humains, en attribuant des subventions, en développant des programmes, et en rassemblant divers leaders et groupes de la société civile	Voir site web	http://www.soros.org/initiatives/osiea
Peace Brigades International (PBI) (Brigades internationales de la Paix)	Accompagnent les DDH et les communautés dont les vies sont menacées par les violences politiques (juillet 2011, présentes en Colombie, Guatemala, Mexique et Népal)	Voir site web	http://www.peacebrigades.org/
Protection International	PI contribue à renforcer la sécurité et la protection des DDH en mobilisant la communauté nationale et internationale et en leur fournissant la connaissance et les outils. PI est présent dans plusieurs pays – Voir site web.	11 Rue de la Linière, B1060 Bruxelles, Belgique	http://www.protectioninternational.org/
REDHAC, Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale	Protection des DDH en Afrique Centrale	Région du Littoral, Ville de Douala, Ancienne Rue Makumba, Immeuble Lux Optique 2e Etage- Face Auto Ecole Jojo, Cameroun	http://www.redhac.org/

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
Reporters sans frontières	Défend les journalistes et collaborateurs des médias emprisonnés ou persécutés pour leur activité professionnelle, dénonce les mauvais traitements et la torture dont ils sont victimes, lutte pour faire reculer la censure, accorde une aide financière aux journalistes et leur famille.	Reporters sans frontières 47 rue vivienne 75002 Paris – France	www.rsf.org
Scholars at Risk (Réseau des universitaires-chercheurs en danger)	SAR est un réseau international d'institutions et de personnes qui promeut la liberté académique et défend les droits des universitaires à travers le monde	Scholars at Risk Network, c/o New York University, 194 Mercer St, New York, New York 10012, USA	http://scholarsatrisk.nyu.edu
South Asia Forum for Human Rights (SAFHR) (Forum d'Asie du Sud pour les droits humains)	Donne aux ONG et militants des droits humains une opportunité de dénoncer les violations. Organise des dialogues au niveau régional, effectue des recherches et publie des rapports, et met en place des campagnes de plaidoyer.	Voir site web	http://www.safhr.org/
Southeast Asia Press Alliance (SEAPA)	Promeut la liberté d'expression en Asie du Sud-est et lance des alertes urgentes.	No.115 Thakolsuk Place Unit 3B Terddamri Rd. Dusit 10300 Bangkok, Thaïlande	http://www.seapabkk.org/
Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits humains	Protection des DDH eux-mêmes et protection de leurs droits à défendre les droits humains, par le biais de visites, d'ateliers et de publications.	HCDH Palais Wilson 52 rue des Pâquis CH-1201 Genève, Suisse	http://www2.ohchr.org/english/issues/defenders/index.htm
The Rory Peck Trust	Soutient des journalistes indépendants et leur famille. Subventionne des formations dans des environnements hostiles, fourni un soutien pratique direct aux indépendants dans le besoin et aux familles de ceux qui sont tués dans l'exercice de leur métier.	The Rory Peck Trust 2 Grosvenor Gardens, London SW1W 0DH, UK	http://www.rorypecktrust.org/
South Caucasian Network for Human Rights Defenders (Réseau Sud-caucasien pour les DDH)	Le réseau cherche à faciliter la création d'un environnement plus sûr et favorable pour les DDH du Sud-Caucase, et à renforcer leur voix au niveau régional et international.	Voir site web	http://www.caucasusnetwork.org/
USAID	Aide financière pour étendre la démocratie, tout en améliorant les vies des citoyens des pays en voie de développement.	Information Center U.S. Agency for International Development Ronald Reagan Building Washington, D.C. 20523-1000	http://www.usaid.gov

FEMMES

Arab Women's Fund (MOAN) (Fond des femmes Arabes)	Apporte un soutien et des financements aux organisations féminines qui défendent les droits des femmes dans la région MOAN.	Voir site web	http://www.arabwomensfund.org/
Asia-Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD) (Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement)	APWLD renforce les capacités des femmes dans la région en utilisant le droit comme instrument de changement pour l'égalité, la justice, la paix et le développement. Pour renforcer les droits des femmes, APWLD utilise des recherches, des formations, le plaidoyer et le militantisme	Voir site web	http://www.apwld.org/
AWID (Association pour les droits des femmes et le développement)	Initiatives stratégiques pour faire progresser les droits des femmes et l'égalité des genres à travers le monde.	Voir site web for offices	http://www.awid.org/ http://awid.org/fre/
Global Fund For Women (Fond Mondial pour les femmes)	Plaide en faveur, et défend les droits des femmes en octroyant des subventions qui soutiennent les associations féminines à travers le monde.	Global Fund for Women 222 Sutter Street, Suite 500, San Francisco, CA 94108, USA	http://www.globalfundforwomen.org www.globalfundforwomen.org/aperçu-sur-fmf
International Women's Rights Watch and International Women's Rights Watch Asia Pacific (IWRAP-AP)	Iwraw concentre son activité afin de construire et soutenir les capacités des femmes – à travers des ONG et des organismes conventionnels – afin que le système international des traités soit une garant clé des droits des femmes.	Voir site webs	http://www1.umn.edu/humanrts/iwraw/ and http://www.iwraw-ap.org/

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Site web
JASS (Mesoamérique, Sud de l'Afrique, Asie du Sud-Est)	Cherche à construire l'influence politique des femmes, assurer qu'elles aient accès à des ressources et protège leur sécurité lorsqu'elles sont militantes.	Voir site web	http://www.justassociates.org/
Women Human Rights Defenders International Coalition (Coalition internationale des défenseuses des droits humains)	Réseau de ressources et de plaidoyers pour la protection des défenseuses des droits humains	Voir site web	http://www.defendingwomen-defendingrights.org/
Urgent Action Fund for Women's Human Rights (UAF). (Fond d'action urgente pour les droits des femmes)	UAF est un fond mondial pour les femmes créé afin de protéger, renforcer de façon durable les DDH à des moments critiques.	3100 Arapahoe Ave., Suite 201, Boulder, Colorado 80303 USA	http://www.urgentactionfund.org/index.php?id=51
Urgent Action Fund - Afrique	UAF-Afrique relie les activités des femmes aux ressources dont elles ont besoin pour répondre au conflit et les aide à tirer profit des opportunités pour faire avancer les droits des femmes.	Urgent Action Fund-Africa CVS Plaza, 2nd Floor Lenana Road, Kilimani P.O. Box 53841-00200, Nairobi. Kenya.	www.urgentactionfund-africa.or.ke
Femmes sous lois musulmanes	Réseau international de solidarité pour les femmes dont la vie est modelée, conditionnée ou gouvernée par les lois et les coutumes présentées comme étant islamiques. Visé à renforcer les luttes individuelles et collectives des femmes pour l'égalité et leurs droits, surtout dans les contextes musulmans.	Plusieurs bureaux – Voir site web	http://www.wlumf.org/fr
LGBTI			
ARC International	Facilite les projets autour des questions LGBT au niveau international, renforce les réseaux dans le monde, et facilite l'accès aux mécanismes de l'UE. Renforce la capacités des personnes LGBTI.	Voir site web	http://www.arc-international.net
ASTRAEA	Astraea apporte une aide financière aux organisations LGBTI et progressistes.	Astraea Lesbian Foundation For Justice 116 East 16th Street, 7th Floor, New York, NY 10003	www.astraeafoundation.org
Coalition of African Lesbians (Coalition des lesbiennes africaines)	Œuvre afin de faire de l'Afrique un endroit où les lesbiennes peuvent jouir de tous les droits humains.	Voir site web	http://cal.org.za/
International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) (Commission internationale des droits humains des Gays et Lesbiennes)	Construction de partenariats avec des ONG à travers le monde, plaidoyer pour l'abrogation des lois, politiques et pratiques discriminatoires, soutenir les lois et les pratiques contre la discrimination.	IGLHRC 80 Maiden Lane, Suite 1505 New York, NY 10038	http://www.iglhrc.org
International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA). Europe	Représente ses membres, principalement les organisations de personnes LGBTI, au niveau Européen.	ILGA-Europe rue Belliard straat 12 Bruxelles B-1040 Belgique	http://www.ilga-europe.org/
STAGES ET BOURSES			
York Fellowship	L'objectif du stage de l'Université de York est que les DDH passent du temps loin de leur environnement difficile tout en bénéficiant de ressources éducatives conçues pour accroître leur efficacité et leur capacité à influencer la politique et les pratiques dans leur pays.	Centre for Applied Human Rights, University of York, Heslington, York, UK. YO10 5DD	http://www.york.ac.uk/inst/cahr/defenders/index.html
Oak Fellowship	Le stage Oak offre une opportunité à des spécialistes reconnus dans le domaine des droits humains, de prendre un congé sabbatique de la ligne de front. Durant cette période, le stagiaire pourra prendre du temps pour se reposer, réfléchir, effectuer des recherches et écrire.	4000 Mayflower Hill, Waterville, ME 04901	http://www.colby.edu/academics_cs/goldfarb/oak/

Organisation	Ce qu'elles font	Adresse	Website
Scholar Rescue Fund Fellowships	Ce fond pour les universitaires-chercheurs accorde un refuge temporaire dans des universités partout dans le monde, à des universitaires dont la vie et le travail sont menacés dans leur propre pays.	Scholar Rescue Fund Institute of International Education, 809 United Nations Plaza New York, New York 10017-3580, USA	http://www.scholarrescuefund.org/pages/about-us.php
Taiwan Foundation for Democracy Fellowship	Bourses de visites internationales, pour les experts dans le domaine de la démocratie et des droits humains, et autres stages.	No.4, Alley 17, Lane 147, Sec. 3, Sinyi Rd., Taipei 106, Taiwan	http://www.tfd.org.tw/english/fellowships.php
Hamburg Foundation for the Politically Persecuted	La fondation travaille avec les organisations de DDH, en offrant des subventions et des bourses aux personnes persécutées pour des raisons politiques. Elle met en place ou soutient des campagnes en faveur des prisonniers politiques et des personnes disparues.	Hamburger Stiftung für politisch Verfolgte Osterbekstraße 96, 22083 Hamburg - Allemagne	http://www.hamburgerstiftung.de/e_index.html
Reagan-Fascell Democracy Fellows Program at the National Endowment for Democracy	Ce programme de stages permet à des militants, experts, universitaires et journalistes des quatre coins du monde d'approfondir la compréhension de la démocratie et de renforcer leur capacité à promouvoir les changements démocratiques.	National Endowment for Democracy 1025 F Street NW, Suite 800 Washington, DC 20004 USA	http://www.ned.org/fellowships
International Cities of Refuge Network (ICORN)	ICORN fournit aux écrivains un endroit sûr où rester et une sécurité financière pour une période de deux ans, ICORN promeut la liberté d'expression d'un écrivain à la fois.	Sølvberget KF, Stavanger Cultural Centre P.O. Box : 310, 4002 Stavanger, Norvège	http://www.icorn.org/

PRIX POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Asia Democracy and Human Rights Award	Décerné par la Taiwan Foundation for Democracy à une personne ou une organisation qui a fait une contribution majeure, avec des moyens pacifiques, au développement de la démocratie et des droits humains en Asie	No.4, Alley 17, Lane 147, Sec. 3, Sinyi Rd., Taipei 106, Taiwan	http://www.tfd.org.tw/english/HTML/ADHRAO408.html
Front Line Award	Le Prix Front Line est décerné chaque année à un DDH en danger qui a contribué de manière remarquable à la protection des autres dans leur pays – souvent au prix de risques personnels importants	Front Line – The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders Grattan House, 2nd Floor, Temple Rd, Blackrock, Co Dublin, Ireland	http://frontlinedefenders.org/front-line-award-human-rights-defenders-risk
Goldman Environmental Prize	Le Prix récompense des écologistes qui travaillent sur le terrain	160 Pacific Avenue, Suite 200, San Francisco, CA 94111, USA	http://www.goldmanprize.org/
Gwangju Human Rights Prize (pour les DDH asiatiques)	Prix décerné aux DDH en Asie	Voir site web	http://eng.518.org/eng/html/main.html
Martin Ennals Award	Le Prix vise à encourager les DDH en danger et qui ont besoin d'une protection immédiate.	Voir site web	http://www.martinennalsaward.org/
Tulip Award	Le Prix du gouvernement néerlandais, la Tulipe pour les DDH, est depuis 2008 décerné à des personnes qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel pour protéger et promouvoir les droits des autres êtres humains	Voir site web	http://www.humanrightstulip.org/simplepage/home/
International Women of Courage Award	Le Prix du gouvernement américain pour des femmes au courage remarquable	Voir site web	http://www.state.gov

MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER

QUE FAIT FRONT LINE

Front Line a été fondée à Dublin en 2001 avec pour objectif de protéger les défenseurs des droits humains en danger, c'est-à-dire les personnes qui agissent de façon non violente pour que soient respectés un ou plusieurs droits garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Front Line vise à subvenir à certains des besoins identifiés par les défenseurs eux-mêmes.

Front Line vise à fournir un soutien rapide et pratique aux défenseurs des droits humains en situation de danger, entre autres à travers :

- des campagnes et des plaidoyers en faveur des défenseurs en danger immédiat ;
- des subventions pour répondre aux besoins de sécurité des défenseurs ;
- des outils techniques et des programmes de formation sur la sécurité et la protection des défenseurs des droits humains, y compris sur la sécurité informatique ;
- le repos et le répit, notamment grâce aux stages de Front Line ;
- les opportunités de mise en réseau et les échanges entre les défenseurs, y compris lors de la Plate-forme de Dublin biennale ;
- le Prix annuel pour les Défenseurs des Droits Humains en Danger ;
- une ligne de téléphone d'urgence fonctionnant 24H/24, en anglais, arabe, français, espagnol et russe.

Dans les situations d'urgence, Front Line peut faciliter les déplacements temporaires de défenseurs des droits humains. Front Line promeut le renforcement des mesures internationales et régionales de protection des défenseurs des droits humains, y compris en soutenant le travail du Rapporteur Spécial de l'ONU pour les défenseurs des droits humains. Front Line vise à promouvoir le respect de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits humains.

Front Line possède le Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies. Front Line possède le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Front Line a reçu le Prix International Roi Baudouin pour le Développement 2007.

WWW.FRONTLINEDEFENDERS.ORG
PROTÉGEZ-EN UN,
VOUS EN RENFORCEREZ UN MILLIER



European Commission



978-0-9558170-5-2

Front Line Siège
Second Floor, Grattan House
Temple Road. Blackrock
Co. Dublin, Irlande

Tel : 00 353 1 212 37 50
Fax : 00 353 1 212 10 01



Front Line – Bruxelles
Place Marie-Louise 72
1000 Bruxelles
Belgique

Tel : 00 32 2 230 93 83
euoffice@frontlinedefenders.org